

JUIN 2014

MERKUR

DE L'ÉTATZBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu

Trois leviers

pour redresser la productivité
du Luxembourg



INTERNATIONAL

GR Business Days 2014: un salon
international au service des PME
et de l'innovation



FORMATION

La Chambre de Commerce et
l'Université de Luxembourg
signent un accord de coopération
en matière de management



PRIVATE BANKING

**VOS PLACEMENTS
RÉPONDENT-ILS
À LA RÉALITÉ
ÉCONOMIQUE ?**

**Une analyse approfondie s'impose.
Parlez-nous en !**

Dans un contexte économique marqué par l'inflation et des taux d'intérêt historiquement bas, le choix de vos placements se doit d'être judicieux. Forte de son expertise et de sa stabilité, la BCEE est idéalement placée pour vous conseiller, en fonction de vos attentes et de vos besoins.

Trouvez le centre financier BCEE le plus proche sur www.bcee.lu ou appelez le **(+352) 4015-4040**.

BCEE Private Banking :
Votre patrimoine mérite attention



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Faut-il craindre le TTIP?

L'accord de partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement (TTIP) fait actuellement l'objet d'un débat animé. Ses pourfendeurs attisent de nombreuses craintes auprès du grand public en argumentant que ce nouvel accord, négocié actuellement entre l'Union européenne et les Etats-Unis, imposerait entre autres des normes alimentaires moins strictes et n'introduirait des avantages que pour les multinationales avec notamment la possibilité de contester les décisions souveraines des Etats membres, remettant ainsi en cause le fonctionnement démocratique et le fondement même des sociétés occidentales.

Faute d'informations factuelles, le débat sur le TTIP est trop souvent encore mené de manière émotionnelle et il convient donc de dédramatiser la discussion en rappelant que l'objectif primaire de l'accord – qui est toujours en voie de négociation – est le démantèlement de barrières techniques et de doublons administratifs en vue de faciliter le commerce de biens et services et l'amélioration de l'environnement d'investissement. Il s'agit donc en première ligne d'aboutir à une reconnaissance mutuelle de processus réglementaires compatibles, qui peuvent être considérés grosso modo équivalents des deux côtés de l'Atlantique et qui poursuivent un même objectif comme par exemple, la protection du consommateur. Le TTIP n'entraînera donc pas de nivellement vers le bas pour l'Europe, qui pourra maintenir ses standards sociaux, environnementaux et de protection des consommateurs.

A terme, l'Union européenne escompte comme principaux bénéfices du TTIP une croissance de 0,5 % du PIB européen et de 28 % des exportations de l'UE vers les Etats-Unis. Actuellement, 14 millions d'emplois ont déjà pu être créés grâce aux investissements transatlantiques et un des objectifs du TTIP est de réduire de moitié les restrictions en matière de marchés publics transatlantiques en abolissant des législations protectrices du type «Buy America».

L'idée poursuivie par les auteurs du TTIP est donc de faire profiter tout le monde du nouvel accord: les consommateurs en leur proposant un plus grand choix et une meilleure qualité à des prix plus abordables; les entreprises en leur proposant une plus grande zone de chalandise, plus de débouchés, des gains de productivité et donc de compétitivité, et les États en leur permettant d'augmenter les recettes fiscales et de réduire le chômage. En règle générale, un milliard d'EUR de volume supplémentaire en commerce extérieur devrait se solder par la création de 15.000 emplois supplémentaires.

En tant qu'économie la plus ouverte d'Europe, le Luxembourg a potentiellement davantage à gagner du TTIP que ses partenaires européens. En effet, eu égard à son ouverture et à son réflexe naturel de viser l'exportation et l'échange, le Grand-Duché a toujours été partisan du libre échange, celui-ci étant le fondement même du modèle économique qui lui a permis de prospérer. Faciliter davantage le libre échange est pour le Luxembourg, qui souffre actuellement d'une compétitivité en baisse et de finances publiques vacillantes, une opportunité pour stimuler son économie et assainir ses finances publiques. En effet, chaque Euro gagné à

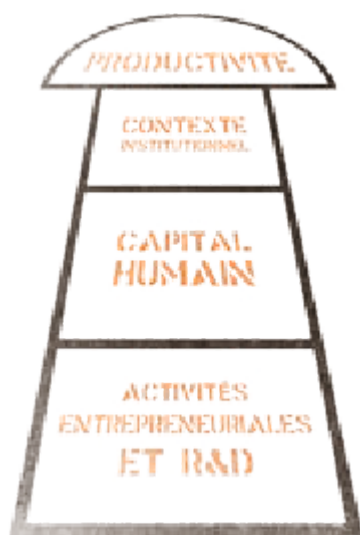
l'export revient sous forme de rémunération et de pouvoir d'achat engendrant par la même occasion des recettes fiscales. Bref, pour une économie ouverte comme le Luxembourg, le TTIP peut être un moyen pour relancer l'économie sans générer d'endettement public additionnel.

Outre ces retombées positives directes pour le pays, un accord transatlantique bien ficelé pourrait aussi servir de modèle pour une libéralisation du commerce mondial et s'imposer comme futur standard pour les pays tiers souhaitant échanger avec l'UE et les Etats-Unis, dont les échanges combinés représentent aujourd'hui déjà 45 % du PIB mondial.

Or, pour que le TTIP puisse remplir ce rôle de modèle pour d'autres économies, et ce notamment dans le contexte des négociations enlisées du cycle de Doha, une place privilégiée devra revenir aux PME, qui représentent 99,8 % des entreprises, 66,5 % de l'emploi et 57,6 % du PIB de l'économie européenne. Bien négocié, le démantèlement de barrières administratives en lien avec la simplification des procédures douanières, l'harmonisation de standards, la reconnaissance mutuelle de certifications pourraient constituer autant d'avantages compétitifs permettant d'ouvrir de nouvelles voies aux PME européennes et luxembourgeoises.

Un des points de dissension les plus polémiques en matière de TTIP, cristallisant les inquiétudes d'un grand nombre d'Européens est celui de la mise en place d'un mécanisme d'arbitrage supranational (ISDS), pour protéger les investisseurs étrangers en leur offrant la possibilité d'avoir recours à des juges neutres en cas d'expropriation. Pour éviter tout risque d'abus, la Commission européenne s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de répéter les erreurs qui ont pu être commises par le passé dans le cadre des négociations de libre-échange en matière de protection des investisseurs. En tant que plus grand investisseur de l'Union européenne, avec 313 milliards d'EUR, et principale destination des investissements, avec 159 milliards d'EUR, les Etats-Unis sont d'une importance cruciale pour l'Union européenne et les entreprises luxembourgeoises présentes sur le marché américain ne pourront que bénéficier d'un système qui consolide leur sécurité juridique.

Pour l'Europe, il est important que les négociateurs européens en charge du dossier prennent bien la mesure de tous les effets d'un accord d'une telle envergure sur le bon fonctionnement du marché intérieur et sur les spécificités des Etats membres et qu'ils négocient avec assurance un accord reprenant les valeurs européennes. Pour le Luxembourg, il sera tout à fait primordial que le TTIP vise, à côté de l'échange de biens, également celui des services, un domaine dans lequel le Luxembourg excelle depuis de nombreuses années et qui est un des grands enjeux d'avenir. Evidemment, la vraie valeur ajoutée du TTIP se révélera une fois les détails de l'accord connus, mais il est tout à fait évident que le Luxembourg est bien positionné pour profiter d'une facilitation accrue des échanges et investissements transatlantiques. Pour ce faire, il devra bien entendu – comme par le passé – faire preuve d'ambition, de pro-activité et d'esprit d'innovation.



DOSSIER

- 4** Fondation IDEA a.s.b.l – La productivité: clé de la réussite économique du Luxembourg

INTERNATIONAL

- 26** GR Business Days 2014: un salon international au service des PME et de l'innovation

DOSSIER

- 4** La productivité: clé de la réussite économique du Luxembourg

VISITES ENTREPRISES

- 12** Premier en Europe
14 Schnell und flexibel auf die ständig wandelnden Kundenbedürfnisse und Marktveränderungen reagieren

FLASH

- 18** La BIL lance la 8^e édition du prix Woman Business Manager of the Year
18 Visit of the Mayor of Boa Vista, Cabo Verde
19 Le Portugal reçu à la Chambre de Commerce
20 L'Ambassadeur de Tunisie et la Ministre Plénipotentiaire accueillis à la Chambre de Commerce
20 Lessons from Poland's Reforms-25 years on
21 Une délégation de la République de Tchouvachie rend visite à la Chambre de Commerce

INTERNATIONAL

- 22** Project Lebanon renforce sa dimension internationale
22 Calendrier juillet – octobre 2014
22 Luxembourg-Turkish Business Council: plusieurs événements avec la Turquie en vue dans les prochains mois

- 23** Mission officielle en Corée du Sud et au Japon
24 Ce que contiennent les nouvelles règles européennes relatives aux prestations de services électroniques
26 Un salon international au service des PME et de l'innovation
27 Textes européens publiés du 8 mai au 10 juin

FORMATION

- 30** La Chambre de Commerce et l'Université de Luxembourg signent un accord de coopération en matière de management
30 Interview – Jean Junck, responsable de la Formation universitaire
31 Gestionnaire qualifié en logistique
33 Développer les techniques de communication en entreprise grâce aux nouvelles formations en communication
33 Présentation de deux nouvelles formations en marketing et communication
34 Première formation régionale pour guides touristiques dans la Région Sud
35 Programme de formation 2014
37 Journée d'orientation à l'intention des signataires du Contrat d'accueil et d'intégration à la Chambre de Commerce

- 39** Effort de formation des entreprises et accès à la formation des salariés: fortes disparités selon le secteur d'activité

INNOVATION

- 40** L'économie sociale et solidaire gagne du terrain
44 Cyrille Ercolani: l'esprit d'équipe au service de la vision d'entreprise
45 Les organisateurs des Journées de l'Economie reversent 12.610 EUR à 1,2,3,GO
46 37 jeunes créatifs primés pour leurs idées innovantes
47 Peintures et laques: bien gérer ces substances signifie préserver l'environnement et la santé

ECONOMIE

- 50** Un classement de compétitivité qui s'améliore, des défis structurels qui demeurent
53 Bright prospects and some constructive suggestions
54 Luxembourg – a light weight for single parents, a great burden for single taxpayers
55 Du pain sur la planche pour le Luxembourg
56 Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise
62 Logistique: La nouvelle formation «Technicien en logistique» est lancée



FORMATION

- 30** Centre d'excellence en gestion d'entreprise: La Chambre de Commerce et l'Université de Luxembourg signent un accord de coopération en matière de management

ECONOMIE

- 50** IMD World Competitiveness Yearbook 2014: un classement de compétitivité qui s'améliore, des défis structurels qui demeurent

- 63** Logistique: Brème: Une nouvelle route directe pour lux-Airport
64 Logistique: Le Cluster maritime luxembourgeois invité à présenter son savoir-faire

LEGISLATION & AVIS

- 66** Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce
66 Adaptation des équipements de traitement pour le nouveau billet de 10 EUR

FEDERATIONS/U.E.L.

- 68** Chicken4me mini-entreprise de l'année

- 69** L'édition 2014-2015 du répertoire des entreprises vient de paraître
69 La version revisitée de la Shopping Map 2014 disponible
70 Une année exceptionnelle avec la création de 14 nouvelles fondations

GRAND ENTRETIEN

- 72** "This isn't a story about war, it is a story about commitment"

INFO ENTREPRISES

- 74** Rita Julien gagnante de l'édition 2014 au Luxembourg
74 En bref

- 75** Les performances de l'acier au service du design
76 Le fonds nova naturstrom – un engagement écologique à long terme
76 La Belle Etoile brille depuis 40 ans
77 Autopolis Classic Cars, la passion des mécaniques anciennes
77 Diversity: des échappes sans frontière

Tourisme

- 78** Les campagnes intégrées de l'ONT

LES 100 VISAGES DE LA CDC 80

Editeur:
 Chambre de Commerce
 du Grand-Duché de Luxembourg
 7, rue Alcide de Gasperi
 L-2981 Luxembourg
 Tél.: 42 39 39-1
 Fax: 43 83 26
 E-mail: merkur@cc.lu
 homepage: www.cc.lu

Paraît 10 fois par an
 Tirage: 35.000 exemplaires
 Reproduction autorisée
 avec mention de la source.
 Copie à l'éditeur
Rédaction:
 Patrick Ernzer, rédacteur en chef
 Marie-Hélène Trouilleux
 Corinne Briault, Edouard Lehr

Mise en page et impression:
 Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
 rose de claire, design.
Couverture:
 lola
Crédit photographique:
 MEV Verlag, EU, SIP,
 ONT Luxembourg, M.-H. Trouilleux

Publicité:
 Imprimerie Centrale
 Service Régie, Bureaux:
 15, rue du Commerce
 L-1351 Luxembourg
 Tél.: (+352) 40 36 10-1
 Fax: (+352) 40 36 10-228
 E-mail: regie@ic.lu
 www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



L'idée du mois de la Fondation IDEA a.s.b.l.

La productivité: clé de la réussite économique du Luxembourg

Depuis la crise, le niveau de productivité a fortement décroché au Luxembourg. Dans son bilan approfondi concernant le Luxembourg, publié en mars 2014, la Commission européenne écrivait: «une comparaison internationale montre que, si en termes de niveaux de productivité, le Luxembourg est dans le peloton de tête des pays de l'UE, en revanche, en termes de croissance de la productivité, il est à la traîne». Partant de ce constat, et consciente de l'importance de la productivité comme facteur de croissance économique et déterminant de la hausse du niveau de vie d'une population, la Fondation IDEA a consacré son «Idée du mois» à la productivité.

Les concepts de productivité (définition et mesures), le niveau et l'évolution de la productivité au Luxembourg (pour l'ensemble de l'économie, par secteurs d'activité, comparés à d'autres pays), et les mesures qui permettraient de redynamiser la productivité au Luxembourg sont abordés. Les recommandations avancées concernent trois piliers inter-

dépendants et pour lesquels le Luxembourg dispose de marges de progression, à savoir: le contexte institutionnel, le capital humain et les activités entrepreneuriales et de R&D.

■ Un concept économique complexe à quantifier

Comme en attestent les études de 2014 de compétitivité du WEF¹ et de

l'IMD², les procédures pour la création d'entreprises sont fastidieuses et le niveau de flexibilité du marché du travail très faible au Luxembourg. Le Grand-Duché manque de main d'œuvre qualifiée. L'édition 2013-2014 du Global Competitiveness Report du WEF pointait quant à elle la «réglementation restrictive du travail», «les qualifications inadéquates des travailleurs», et

¹ World Economic Forum.

² International Institute for Management Development.

la «capacité d'innovation insuffisante» comme étant les principales difficultés pour le développement d'activités au Luxembourg. Corriger ces faiblesses structurelles revient donc à œuvrer en faveur des gains de productivité, et assurer un niveau de vie élevé et constant à la population.

Régulièrement évoquée dans le débat économique, mantra du nouveau gouvernement qui incite à «faire plus avec moins», élément récurrent des recommandations faites au Luxembourg par les grandes institutions économiques internationales³, sujet de préoccupation de la population, la productivité (qui mesure l'efficacité avec lesquelles une économie transforme des facteurs de production en biens et services) demeure néanmoins un concept économique relativement complexe à quantifier.

Mesurer la productivité repose sur des choix méthodologiques – pas toujours partagés – le plus souvent guidés par la disponibilité des données. Il y a ainsi les mesures qui rapportent la production à un seul facteur (on parle alors de productivité unifactorielle), celles qui rapportent la production à plusieurs facteurs (productivité multifactorielle), celles qui s'intéressent à l'économie dans son ensemble, celles qui ne portent que sur des secteurs d'activité donnés, etc.

Le concept de productivité a fait l'objet d'une publication de l'OCDE⁴ dont la finalité était de présenter les fondements théoriques de la productivité et d'en envisager les aspects concrets. De l'aveu même de l'OCDE, les diffé-



rentes mesures de productivité (unifactorielle ou multifactorielle) présentent des limites qui tiennent à leur interprétation, à leur caractère partiel, etc.

Quoique parfois insaisissable, la productivité jouit d'une grande presse. Cela tient au fait que les gains de productivité sont, sur le long terme, la principale source de hausse du niveau de vie d'une population, et le vecteur de croissance économique⁵ le plus «soutenable».

Comment mesurer la productivité? Comment le Luxembourg se situe-t-il en matière de productivité comparé à ses partenaires européens? Comment la productivité a-t-elle évolué? Quels secteurs souffrent de faibles gains de productivité? Comment augmenter durablement la productivité du Luxembourg

et ainsi renforcer ses perspectives de croissance et sa position compétitive?

La publication de l'OCDE fournit des éléments de réponse à ces interrogations et donne un aperçu (non exhaustif) des connaissances en matière de mesure de la productivité. Puis, sur la base des chiffres du STATEC, les niveaux et évolutions de productivité au Luxembourg sont explorés; enfin, des politiques et mesures pouvant être adoptées pour améliorer la productivité du Grand-Duché, sont suggérées.

■ Productivité: définition et mesures

La productivité est une mesure d'efficacité, c'est le rapport entre les biens et services produits et les facteurs de pro-

■ **Tableau 1: Aperçu des principales mesures de productivité**

Type de mesure de la production	Type de mesure des facteurs de production			
	Travail	Capital	Capital et travail	Capital, travail et facteurs intermédiaires (énergie, matières et services)
Production brute	Productivité du travail (en production brute)	Productivité du capital (en production brute)	Productivité multifactoriellecapital-travail (en production brute)	Productivité multifactorielle KLEMS
Valeur ajoutée	Productivité du travail (en valeur ajoutée)	Productivité du capital (en valeur ajoutée)	Productivité multifactoriellecapital-travail (en valeur ajoutée)	–
	Mesures de productivité unifactorielle		Mesures de productivité multifactorielle (PMF)	

Source: OCDE

³ FMI, OCDE, Commission européenne.
⁴ « Mesurer la croissance de la productivité par secteur et pour l'ensemble de l'économie », OCDE (2001).
⁵ La croissance économique résulte de l'évolution du volume d'emploi et de la croissance de la productivité du travail.

duction utilisés⁶. Traditionnellement, la théorie économique retient deux facteurs de production (capital et travail); on se réfère ainsi à la «productivité du capital⁷», à la «productivité du travail», et par extension à la «productivité totale⁸ des facteurs⁹».

Derrière la définition de la productivité, en apparence simple, se cache en réalité un concept difficile à quantifier, comme en témoigne l'existence de multiples façons de la mesurer. Le tableau n°1, tiré des travaux de l'OCDE, en offre une synthèse.

La mesure la plus couramment utilisée est celle de la productivité apparente¹⁰ du travail, qui rapporte la production au facteur travail. Il peut s'agir de la productivité horaire – basée sur le nombre d'heures travaillées – ou de la productivité par tête – basée sur le nombre de personnes en emploi. La préférence pour les indicateurs de productivité du travail tient à la disponibilité des données nécessaires à leur construction, à la facilité de les construire, à la possibilité qu'ils offrent de conduire des comparaisons internationales, et à ce qu'ils renseignent en même temps sur d'autres éléments (niveau de qualification des travailleurs, changements techniques, secteurs économiques en déclin, etc.).

Des deux mesures de productivité apparente du travail susmentionnées, la productivité horaire renseigne plus «judicieusement» sur la capacité productive d'une économie, la productivité par tête étant fortement sensible aux caractéristiques propres du marché du travail (durée légale du temps de travail, part du travail atypique (temps partiel, intérim, travail au noir)). Par exemple, suivant l'importance du travail à temps partiel entre deux pays, la comparaison de leur niveau de productivité respectif calculé par le PIB par emploi (productivité par tête) comporte un biais; ce biais est corrigé en considérant le PIB par heure travaillée (productivité horaire)¹¹.

■ Le Luxembourg est un pays hautement productif

Il importe de signaler d'emblée que le Luxembourg est un pays hautement productif. Mesurée par le PIB/heure travaillée¹², la productivité du travail y est la plus élevée d'Europe après la Norvège (qui bénéficie de revenus pétroliers). La productivité du travail est ainsi au Luxembourg près de 60 % supérieure à la moyenne des pays de la zone euro, et 30 % supérieure à celle des trois pays voisins (France, Belgique, Allemagne) en 2012, grâce notamment à l'importation



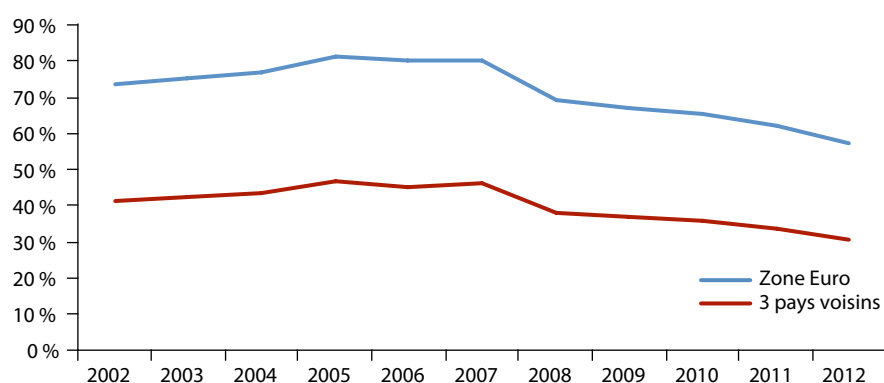
tance du secteur financier dans l'économie luxembourgeoise.

Toutefois, si la productivité du travail demeure élevée au Luxembourg, elle a fortement décroché depuis la crise (entre 2007 et 2012, la productivité horaire y a reculé de 12 %, et la productivité par tête de 14 %). En conséquence, l'écart de productivité entre le Luxembourg et les pays de la zone euro a baissé de plus de 15 % entre 2007 et 2012.

En 2002, le niveau de productivité horaire luxembourgeois était de 40 % supérieur à celui des 3 pays voisins, en 2012 il n'était plus que 30 % supérieur.

Ce décrochage s'explique par la conjonction de plusieurs phénomènes. Le dynamisme du marché du travail au Luxembourg (l'emploi a continué de progresser au rythme de 2 % par an malgré la crise) et son effet sur le nombre d'heures travaillées; le maintien dans l'emploi de travailleurs dans des secteurs d'activité en souffrance durant la crise (*labour hoarding*) pour des raisons multiples (crainte de perdre

Graphique 1: Ecart de productivité horaire entre le Luxembourg, la zone euro, et ses 3 voisins (All, FR, BE)



Source : Eurostat.

⁶ Source : OCDE.

⁷ Quantité de biens et services produits par unité de capital.

⁸ Quantité de biens et services produits par unité de travail.

⁹ Assimilable au progrès technique, elle renseigne sur la combinaison des facteurs « capital » et « travail » dans le processus de production.

¹⁰ Le terme « apparente » souligne le fait que la productivité ainsi mesurée résulte de la combinaison d'autres facteurs avec le facteur travail.

¹¹ La productivité ainsi mesurée n'est toutefois pas la panacée. Il n'existe pas de conventions standards sur la mesure de la durée du temps de travail ce qui peut biaiser les comparaisons internationales. De même, les comparaisons sectorielles ne sont pas toujours robustes, du fait par exemple que le travail intérimaire (à destination de l'industrie) sera classé dans services aux entreprises.

¹² Avec prise en compte des frontaliers.



des travailleurs qualifiés, protection élevée des travailleurs et manque de flexibilité du marché du travail, anticipation de retournement conjoncturel, etc.); le fort recul d'activité dans les secteurs financiers et industriels qui représentent plus de 30 % de la valeur ajoutée brute totale¹³.

■ La productivité au Luxembourg par secteurs d'activité

Les performances en matière de productivité varient d'un secteur économique à l'autre. Ces différentiels de productivité guident généralement l'emploi et les niveaux de rémunération. La productivité du secteur financier¹⁴ est par exemple près de 8 fois supérieure à celle du secteur agricole au Luxembourg.

De même, les évolutions de productivité diffèrent selon les secteurs d'activité. Ces différences s'expliquent par l'innovation, le degré de concurrence, l'état de la demande adressée aux secteurs, le niveau de qualification des salariés évoluant dans ces secteurs, etc.

Entre 2007 et 2012, la productivité apparente du travail a reculé de 18 % dans les activités financières et de 34 % dans les activités industrielles, alors qu'elle progressait de 23 % dans les activités liées aux transports et aux

■ **Tableau 2: Productivité apparente du travail au Luxembourg en 2012**
(EUR par heure travaillée)

Agriculture, chasse et sylviculture; pêche et aquaculture	14
Industrie, y compris énergie	32,6
Construction	24,9
Commerce	32,4
Services d'hôtellerie et de restauration	16,2
Transports et communications	74,7
Services financiers	110,7
Services immobiliers, de location et aux entreprises	68
Services d'administration publique	57,7
Éducation	45,5
Services de santé et d'action sociale	38,8
Services collectifs, sociaux et personnels	31,9
Services domestiques	12,3
Total de l'économie	51,3

Source: STATEC / calculs IDEA

■ **Tableau 3: Evolution de la productivité horaire entre 2007 et 2012**

Agriculture, chasse et sylviculture; pêche et aquaculture	9,1 %
Industrie, y compris énergie	-34,0 %
Construction	-13,8 %
Commerce	-21,7 %
Services d'hôtellerie et de restauration	-14,7 %
Transports et communications	23,5 %
Services financiers	-18,2 %
Services immobiliers, de location et aux entreprises	-12,8 %
Services d'administration publique	1,5 %
Éducation	-2,9 %
Services de santé et d'action sociale	-10,6 %
Services collectifs, sociaux et personnels	-7,7 %
Services domestiques	-6,9 %
Total de l'économie	-12,0%

Source: STATEC / calculs IDEA

communications. Plus généralement, 3 secteurs sur 4 (représentant 82 % de la valeur ajoutée totale et 85 % de l'emploi) ont affiché un recul de productivité sur la période.

L'importante chute de productivité de certains secteurs d'activité sur la période 2007-2012 pourrait tenir à des aléas statistiques, ce qui confirme le caractère «complexe» de mesure de la productivité.

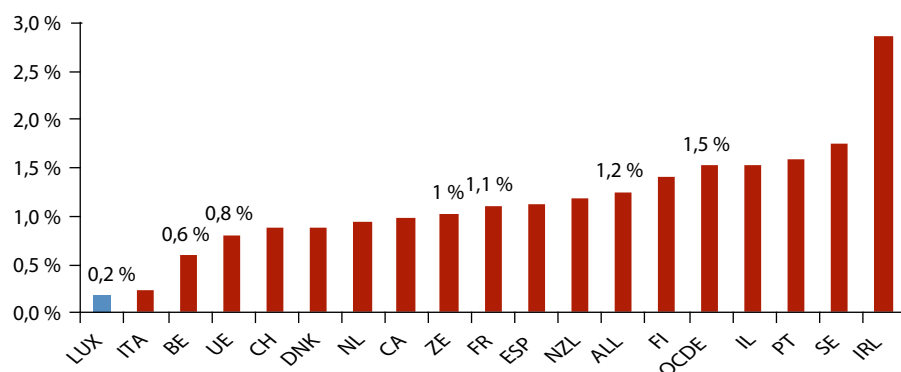
■ Mesures visant à améliorer la croissance de la productivité

Pendant sur longue période, la croissance économique observée au Luxembourg a principalement reposé sur l'immigration et le développement de l'emploi frontalier (+83 % entre 2000 et 2013). La productivité, quoique élevée, n'y a progressé que faiblement. Depuis le début des années 2000, la productivité du travail a progressé, de

¹³ Ce recul s'explique à la fois par le niveau des coûts élevés au Luxembourg que par la faiblesse de la demande pour les services financiers concomitante à la crise.

¹⁴ Mesurée par la valeur ajoutée horaire.

Graphique 2: Croissance annuelle moyenne de la productivité du travail entre 2000 et 2012 dans les pays de l'OCDE



Source : OCDE.

manière tendancielle, de 0,2 % par an au Luxembourg (contre une hausse de 0,8 % en moyenne pour l'UE et +1,2 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE).

Plus inquiétant, il y a depuis 2007 un affaïssement de la productivité particulièrement marqué au Luxembourg. Compte tenu du coût de financement de l'État providence luxembourgeois (qui nécessite une croissance supérieure à 3 %), et de la nécessité d'avoir une croissance économique davantage intensive (basée sur la productivité) et non plus quasi exclusivement extensive (basée sur la hausse de l'emploi et l'embauche de plus en plus de travailleurs

frontaliers), il convient de prendre des mesures afin d'inverser la tendance au recul de la productivité¹⁵.

Sans changement, le Luxembourg risque de stagner dans une trappe de productivité élevée (situation où une fois atteint un niveau de productivité, un pays peine à faire émerger de nouvelles sources de productivité et voit sa croissance potentielle s'affaiblir) et connaître, à mesure que la population résidente vieillit, la très redoutée stagnation séculaire¹⁶ (affaiblissement des perspectives de croissance à long terme).

Comment alors redonner un second souffle à la productivité luxembour-

geoise et atteindre la cible gouvernementale d'une hausse annuelle de la productivité de 1,7 % jusqu'à 2030¹⁷?

La recherche économique renseigne sur les facteurs qui permettent d'améliorer la croissance de la productivité. Il s'agit principalement du contexte institutionnel, du **capital humain**, et du **développement des activités entrepreneuriales** et de **R&D**, trois domaines dans lesquels le Luxembourg dispose des marges de manœuvre marges d'amélioration.

■ Le contexte institutionnel

Selon certains travaux académiques¹⁸, c'est principalement le contexte institutionnel qui détermine les gains de productivité. Ce serait ainsi le contexte institutionnel (plus encore que la révolution des TIC) qui expliquerait l'avance des États-Unis sur l'Europe en matière de gains de productivité.

Le contexte institutionnel est la combinaison de plusieurs facteurs parmi lesquels, le niveau d'investissement public, la flexibilité du marché du travail, ou encore l'environnement des affaires. Le niveau d'investissement public et la qualité des infrastructures sont un atout traditionnel du Luxembourg; même si des améliorations sont encore à envisager (concernant notamment les infrastructures de transport).

Il y a toutefois des améliorations possibles (et souhaitables) à entreprendre pour rendre le marché du travail plus flexible et l'environnement des affaires plus porteur.

Vu le niveau élevé de protection des salariés (graphique 4) (à l'origine en partie du *labour hoarding* mentionné plus haut), le manque de flexibilité en matière de contrats de travail, et les piètres performances luxembourgeoises en matière de délai nécessaire pour créer une entreprise (graphique 5), le contexte institutionnel n'est pas à l'optimum. Ces «lourdeurs administratives» entravent de façon directe (faible flexibilité organisationnelle dans la gestion du travail, prime aux entreprises établies même peu innovantes) la productivité.



¹⁵ Cette nécessité s'explique par le coût social (intégration) et économique (tension sur les prix immobiliers, hausse des dépenses publiques, hausse de la densité de population etc.) induits par une croissance reposant de façon séculaire sur la hausse du travail frontalier et de l'immigration ; mais également par l'incapacité éventuelle à recruter toujours plus de travailleurs en provenance de l'étranger.

¹⁶ Voir à ce sujet <http://www.cepii.fr/BLOG/fr/post.asp?IDcommuniqu=302>

¹⁷ Voir : www.chd.lu, présentation de 4 plans sectoriels (20 mai 2014).

¹⁸ Voir Bosquet Clément et Michel Fouquin, Productivité du travail : les divergences entre pays développés sont-elles durables ? (2009)

Une façon bienvenue d'engager la réflexion sur l'amélioration du contexte institutionnel luxembourgeois serait de mettre sur pied (à l'instar d'autres pays¹⁹), pour une durée limitée, une commission de la productivité. Elle serait chargée de conduire des analyses, et de formuler des propositions concrètes sur la manière de réduire les distorsions sur le marché du travail national et d'améliorer l'environnement des affaires.

■ Le capital humain

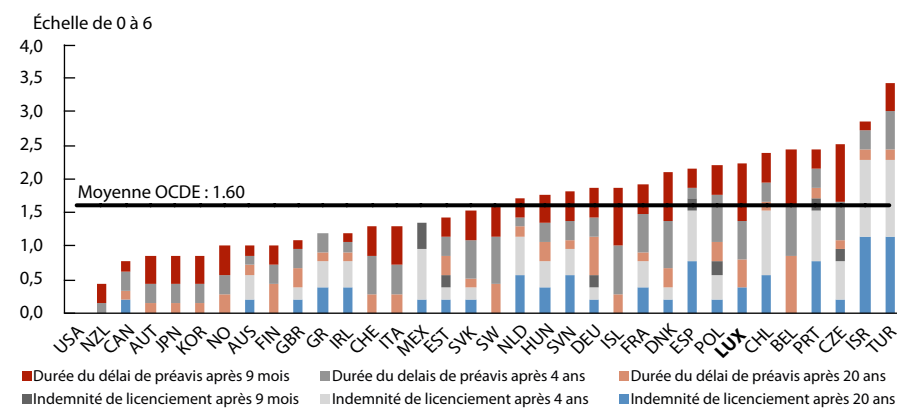
Pour un pays comme le Luxembourg (coûts salariaux et minima sociaux élevés, à proximité d'une réserve d'emploi constituée des 500.000 chômeurs de la Grande Région), le capital humain des résidents est à la fois un élément de compétitivité, de productivité, d'activation, et d'activité.

Pourtant, le système d'enseignement au Luxembourg – garant du niveau de capital humain – malgré son budget conséquent est sous-performant. Ses particularités (par exemple la nécessité de maîtriser trois langues) contribuent à ce que les inégalités intergénérationnelles se transmettent, et figent des destins professionnels (notamment des enfants issus de l'immigration). Ainsi, seulement 11 % des individus dont les parents avaient un niveau d'instruction faible atteignent le niveau universitaire au Luxembourg (contre 30 % au Royaume-Uni et en Finlande, 27 % en Espagne, et près de 25 % en Belgique et en France). De même, le taux de décrochage scolaire est important au Luxembourg (9,2 %) et éloigné des pays européens les plus performants en la matière²⁰. Par ailleurs, le système global de formation dans le pays (enseignement scolaire, apprentissage et formation professionnelle, formation universitaire, etc.) n'a pas été jusque là en mesure de répondre suffisamment aux besoins en main d'œuvre qualifiée de l'économie comme en témoigne l'afflux de travailleurs frontaliers, et la hausse combinée du taux de chômage et de l'emploi.

Par conséquent, il s'avère nécessaire de réexaminer les filières professionnelles et les cursus académiques de manière à permettre aux enfants issus de familles défavorisées et de l'immi-

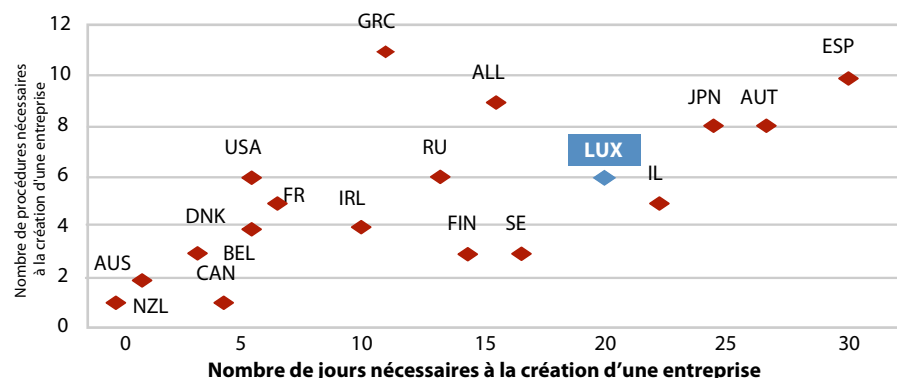


Graphique 3: Protection des travailleurs contre le licenciement individuel dans les pays de l'OCDE



Source : OCDE.

Graphique 4: Environnement des affaires dans les pays de l'OCDE



Source : OCDE.

gration, l'accès aux diplômes d'études supérieures et à réduire la dispersion des résultats scolaires entre les enfants de différentes classes sociales.

Ce faisant, il y aura une transformation qualitative de la main d'œuvre résidente, et le plus grand nombre pourra accéder aux activités à haut

¹⁹ Australie, Danemark, Nouvelle Zélande.

²⁰ Suède, Finlande, Pays-Bas.



niveau de productivité (TIC, activités financières, services aux entreprises, etc.) et accompagner l'essor de nouvelles activités à haute valeur ajoutée au Luxembourg.

■ Le développement des activités entrepreneuriales et de R&D

Compte tenu de l'importance de la vivacité entrepreneuriale et du développement d'activités innovantes dans l'amélioration de la productivité, l'évolution dans ces domaines au Luxembourg est pour le moins préoccupante, et appelle à des mesures visant à inverser la tendance.

Le taux de création d'entreprises²¹ au Luxembourg est en dessous des 10 % (niveau atteint par de nombreux pays européens) de telle sorte que la part de jeunes entreprises dans le nombre total d'entreprises²² y est faible en comparaison internationale. Cela limite les mutations structurelles de l'économie²³ et les possibili-

tés d'augmenter le degré de concurrence, avec des effets induits sur l'essor de la productivité. Cette faible performance en matière de création d'entreprises s'explique par le contexte institutionnel (*cf supra*) mais également par l'effet d'éviction qu'exerce le secteur public qui garantit salaire confortable et «emploi à vie» aux résidents²⁴ sans prise de risque, et qui indirectement bride la créativité.

Pour y remédier, il faudra lever les obstacles à la création d'entreprises²⁵ et moderniser le cadre de l'emploi public. Une politique d'enseignement (scolaire et universitaire) qui valorise la culture de l'entrepreneuriat est également un levier sur lequel miser.

S'agissant des activités de R&D, certes le Luxembourg est considéré comme «suiveur de l'innovation» et aux portes du groupe des «champions de l'innovation» dans le tableau de bord de l'innovation de l'Union européenne²⁶. Néanmoins, les dépenses totales consacrées à la R&D (1,5 % du PIB) y sont largement inférieures aux niveaux belge (2 %), français (2,2 %), allemand (2,8 %), ou des pays nordiques (3,2 % en moyenne). De plus, l'intensité de la R&D y suit une tendance baissière, qui trouve son origine dans le recul des dépenses de R&D des entreprises – concentrées dans un nombre restreint de grandes entreprises – qui sont passées de 1,5 % du PIB en 2000, à moins de 1 % en 2012²⁷.

La politique fiscale n'étant pas neutre vis-à-vis des dépenses de R&D, la réforme fiscale évoquée pour 2016 devrait comporter des incitations favorables à l'innovation et à la création de jeunes entreprises innovantes financées par le capital-risque. Par ailleurs, afin de rendre pleinement efficace la poli-

tique d'innovation du Luxembourg et ainsi bénéficier des meilleures retombées possibles des efforts entrepris (rapprochement de CRP²⁸, création de clusters, soutien financier de l'Etat, etc.), il serait opportun de sortir de la logique de «multiplication» des secteurs technologiques ciblés (stratégie de saupoudrage) et de se concentrer sur un nombre restreint de secteurs dans lesquels le Luxembourg entend devenir leader (stratégie de concentration)²⁹.

■ Conclusion

Les gains de productivité sont le secret d'une réussite économique durable. Il ne sera pas possible pour le Luxembourg d'accroître le revenu par habitant sans augmenter la production par travailleur ou la productivité du travail. Les tendances observées depuis la crise montrent un recul inquiétant de la productivité dans bien des secteurs. Il importe d'inverser cette tendance et de rechercher l'élévation du niveau de productivité.

Pour ce faire, il convient d'agir sur trois points: le contexte institutionnel, le capital humain, et le développement des activités entrepreneuriales et de R&D. Le contexte institutionnel, car sans une plus grande flexibilité du marché du travail et la levée des obstacles à la création d'entreprises, la productivité restera bridée par les barrières réglementaires. Le capital humain, car sans davantage d'éducation, la main-d'œuvre ne pourra se diriger vers des industries de haute technologie génératrices de productivité. En enfin, le développement des activités entrepreneuriales et de R&D, car ce sont deux sources traditionnelles d'innovation, et donc de productivité.

La publication est disponible à l'adresse: www.fondation-idea.lu.

Vos réactions sont les bienvenues et peuvent être adressées à: info@fondation-idea.lu

²¹ Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1er janvier de cette même année.

²² Créées il y a moins de deux ans.

²³ Apparition de nouvelles industries.

²⁴ Principalement luxembourgeois (87% des employés auprès de l'administration publique sont de nationalité luxembourgeoise).

²⁵ Amélioration du contexte institutionnel : simplification administrative, incitations (fiscales et scolaires) à la prise de risque, moindre stigmatisation liée aux faillites, modération salariale dans la fonction publique, etc.

²⁶ http://ec.europa.eu/enterprise/policies/innovation/files/ius/ius-2014-summary_fr.pdf

²⁷ Inverser cette tendance suppose un renouveau industriel, l'industrie concentrant plus de 2/3 des dépenses en R&D.

²⁸ Le rapprochement entre les centres de recherche publique (CRP) Henri Tudor et Gabriel Lippmann est prévu pour 2016.

²⁹ Avec le choix d'une telle stratégie, le Luxembourg pourrait devenir le lieu privilégié d'essaimage technologique pour les secteurs qu'il souhaite mettre en avant, et ainsi attirer des start-up innovantes de ces secteurs en provenance de toute la Grande-Région qui viendront au Luxembourg quitter le « start » pour le « up ».



RETROUVEZ TOUTES
LES ACTUALITÉS
DES ENTREPRISES SUR
WWW.CORPORATENEWS.LU

ENTREPRISES,
ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS
À MERKUR@CC.LU

Etre davantage sur le terrain, plus proche des ressortissants, se positionner comme l'interlocuteur privilégié des entreprises luxembourgeoises pour contribuer à leur réussite est l'une des grandes priorités de la Chambre de Commerce qui, avec ses différentes équipes, a toujours entretenu des liens étroits avec les entreprises, les écoles et universités au travers de rencontres, conférences, débats ... Carlo Thelen, son directeur général, poursuit, régulièrement, les visites d'entreprises pour s'enquérir du vécu au quotidien, des problèmes rencontrés et de leurs desiderata envers la Chambre de Commerce et des autorités publiques (administrations, ministères ...). Chaque mois, Merkur, par le biais de cette nouvelle rubrique, consacrera ces pages aux visites d'entreprises effectuées par les collaborateurs de la Chambre de Commerce.

Luxaviation Group

Premier en Europe



Patrick Hansen, Co-CEO de Luxaviation Group, aux côtés de Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, Knut Reinertz et Patrick Kauffman (Edison Capital Partners)

Luxaviation Group se positionne parmi les entreprises d'aviation privée et d'affaires les plus importantes en Europe. Elle opère une flotte combinée de plus de 90 d'avions et compte sur l'expérience et le savoir-faire de 470 employés actifs auprès de ses cinq opérateurs locaux: Luxaviation (Luxembourg), Luxaviation Germany (Allemagne),

Abelag (Belgique), Unijet (France) et London Executive Aviation LEA (Grande-Bretagne). Le groupe Luxaviation est aussi actif sur les marchés asiatiques qui sont en pleine croissance, et notamment à travers son bureau commercial à Singapour pour le développement de son activité touchant au tourisme d'affaires et de luxe et couvrant 3 métiers distincts:

le transport de personnes, la gestion d'avions, les opérations de maintenance (terminaux). Le groupe dispose de bases dans des villes comme Bruxelles, Moscou, Kiev, Berlin, Paris Le Bourget, Singapour (et Hong Kong en prévision). Par ailleurs, Luxaviation Holding Company S.A., (www.luxaviation.com) a lancé au mois de mai dernier des

obligations à hauteur de 10 millions d'EUR à échéance de 5 ans cotées à la bourse de Luxembourg. L'opération de titrisation a été effectuée par Edison Structured Services S.A. sur le marché «Euro MTF».

■ **Entretien avec Patrick Hansen, Co-CEO de Luxaviation Group**

Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez actuellement?

Nous affichons clairement une volonté d'extension en Asie, et dans cette optique, nous travaillons à l'expansion de notre bureau existant à Singapour. Parallèlement, nous prévoyons également l'ouverture d'un bureau à Dubaï et nous souhaitons vivement intégrer encore un nouvel opérateur dans notre groupe cette année.

Quelle est la réalisation dont vous êtes le plus fier?

Je suis très fier d'avoir pu m'entourer d'une équipe dynamique, jeune, talentueuse et motivée. Pour moi, c'est une grande réussite.

Quels sont les grands défis auxquels vous devez faire face dans votre secteur d'activité?

Notre secteur d'activité souffre d'un déficit d'image et il est souvent vu comme «l'enfant à problème». Notre grand défi réside dans le fait de réussir à différencier toutes les branches de «l'aviation». Le transport de fret n'est pas le transport de passagers pour des tours-opérateurs, et n'a rien à voir avec le transport de blessés ou le tourisme d'affaires ou privée. Nous devons réussir à ne pas être mis tous «dans le même sac Aviation», car nos activités sont radicalement différentes.

Si vous pouviez changer une chose dans votre secteur d'activité, quelle serait-elle? Que pourrait faire la Chambre de Commerce en ce sens?

Comme pour des villes comme Paris au Bourget, à Londres, à Malte, en Suisse ou à Jersey, Luxembourg pourrait développer ses infrastructures pour attirer et accueillir une clientèle de luxe. Le pays a une carte à jouer pour démontrer son sérieux et la qualité de tout ce qui touche à l'aviation privée, d'autant que cela pourrait générer de nombreuses créations d'emplois. La Chambre de Commerce pourrait nous apporter son soutien, car elle a plus de poids qu'une petite société, pour démontrer que Luxembourg peut être attractif et faire remonter auprès des autorités compétentes les doléances pour promouvoir un hub d'aviation privée. D'autre part, la Chambre de Commerce pourrait nous apporter son soutien pour le développement de nos activités à l'international grâce aux nombreuses missions économiques et officielles qu'elles organisent ou auxquelles elle participe avec des délégations d'entrepreneurs luxembourgeois.

Historique

Un demi siècle ...

Luxaviation Group, dont le siège se trouve à Luxembourg dans le quartier du Kirchberg, rassemble en tout cinq opérateurs Abelag pour la Belgique créé en 1964 (effectifs : 150 personnes), Unijet pour la France, créé en 1967 (effectif : 50 personnes), LEA pour la Grande-Bretagne créé en 1996 (effectif : 115 personnes) et Luxaviation Luxembourg et Allemagne créés en 2008 (effectif total : 160 personnes), représentant quelque 50 années d'expertise et de savoir-faire dans l'aviation d'affaires et de luxe et la plus grande flotte d'aviation privée européenne, pour un chiffre d'affaires de 180 millions d'EUR.



Nord/LB Luxembourg

Schnell und flexibel auf die ständig wandelnden Kundenbedürfnisse und Marktveränderungen reagieren



Thorsten Schmidt, Mitglied des Vorstands der Nord/LB Luxembourg, empfängt Carlo Thelen, Hauptgeschäftsführer der Chambre de Commerce

Sehr hohe Beweglichkeit, Flexibilität und Geschwindigkeit lauten die strategischen Schlagwörter bei der Nord/LB Luxembourg, die seit 1972 erfolgreich auf dem Finanzplatz Luxemburg aktiv ist. Kompetente Mitarbeiter und Unternehmergeist sind zwei Stärken die das Management der Nord/LB Luxembourg im Gespräch mit der Handelskammer-Delegation als Grundlage für den andauernden Erfolg der Bank anführt, deren Geschäftsmodell heute auf den vier Säulen Private Banking, Kreditgeschäft, Handelsgeschäft und Pfandbriefgeschäft aufgebaut ist.

Doch auch wenn die Nord/LB Luxembourg heute strategisch gut aufgestellt ist und zuversichtlich in die Zukunft blickt, gibt es durch-

aus Baustellen an denen noch gearbeitet werden muss und wo auch der Gesetzgeber gefordert ist, einen Beitrag zu leisten. Als Beispiele nennt die Nord/LB die verbesserungsbedürftige Öffentlichkeitsarbeit des Großherzogtums. Allzu oft reagiere das Land nur unzureichend und zögerlich auf negative Berichterstattung in ausländischen Medien. Hier sollten die Luxemburger sich die Mittel geben, um angemessen zu antworten, falsche Darstellungen zu korrigieren und das Land als den hochwertigen Standort darzustellen, das es in Wirklichkeit ist. Eine hohe und positive Visibilität Luxemburgs würde auch dem Bankensektor die Prospektionsarbeit im Ausland erleichtern, so die Manager der Nord/LB.

Trotz zunehmender Regulierungsdichte und Unsicherheit auf den

Märkten, bleibt Luxemburg für die Nord/LB ein attraktiver Standort. Die Rahmenbedingungen seien nach wie vor ausgezeichnet und bieten greifbare Vorteile. Diese möchte die Nord/LB auch in Zukunft an ihre Kunden weiterreichen, indem sie ihnen eine ganzheitliche Beratung von höchster Qualität und – je nach Kundenbedürfnis – standardisierte oder auch maßgeschneiderte Lösungen anbietet.

■ Interview mit H. Thorsten Schmidt, Vorstandsmitglied Auf welche Leistung der vergangenen Jahre sind Sie besonders stolz?

Ein großes strategisches Projekt der vergangenen Jahre war sicher der Umzug in unser neues Gebäude auf Findel. Eine der wesentlichen Maßnahmen in diesem Zusammenhang

war die erfolgreiche Neuausrichtung unserer IT-Infrastruktur hin zu einem modernen Kernbanksystem. Die Finanzkrise haben wir genutzt, um unser Geschäftsmodell zu schärfen und unsere Effizienz zu steigern.

Was sind die großen strategischen Projekte der Nord/LB Luxembourg?

Vor dem Hintergrund des wachsenden Drucks auf die Bankenwelt ist es für uns als Tochterinstitut essenziell, dem Konzern einen stabilen Mehrwert zu bieten. Wir haben die Zusammenarbeit mit dem Mutterhaus über die letzten Jahre sowohl in den Markt- als auch in den Marktfolgebereichen weiter ausgebaut, nutzen damit die Vorteile des Standorts und heben gleichzeitig Synergien. Permanentes Hinterfragen und Optimieren der eigenen Leistungsfähigkeit ist für uns Normalität. Um nachhaltig erfolgreich zu sein, legen wir viel Wert auf kompetente Mitarbeiter und pflegen den Unternehmergeist, der heute auch im Bankwesen gefordert ist. Die Outperformance haben wir zum Programm gemacht.

Wo sehen Sie noch Entwicklungspotential im Luxemburger Bankwesen?

Wir bewerben uns im Konzern als Loan Hub für strukturierte Finanzierungen. Die fallen in zwei Cluster: Infrastrukturprojekte, also PPP (Public-private partnership), wo wir übers Funding sehr gute Argumente haben, da diese Finanzierungen größtenteils in einem „lettre de gage public“ (Pfandbrief) deckungsstockfähig sind, was z.B. in Deutschland nicht möglich ist. Daneben machen die erneuerbaren Energien einen großen Teil der strukturierten Finanzierungen des Nord/LB Konzerns aus. Wenn es uns gelingen würde auch für erneuerbare Energien einen Pfandbriefcluster zu erstellen, dann könnten wir über 5 Milliarden weiteres Volumen nach Luxemburg ziehen. Es braucht aber eine gewisse Kreativität, um einen Pfandbrief für erneuerbare Energien zu entwickeln. Das wäre sicher ein interessantes Projekt für die Universität Luxemburg, die sich im Kapitalmarktrecht gut auskennt.

Kurzporträt

Die Nord/LB Luxembourg ist seit 1972 eine feste Größe auf dem Finanzplatz Luxemburg. Als Aktiengesellschaft mit Gründung und Sitz im Großherzogtum unterliegt die Bank dem Luxemburger Recht. Mit mehr als 200 hochqualifizierten Mitarbeitern und einer Bilanzsumme von über 15 Milliarden Euro zählt die Nord/LB Luxembourg heute zu einer der größten deutschen Eurobanken im zweitkleinsten Staat der EU. Als 100%ige Tochter der Nord/LB Girozentrale in Hannover agiert die Bank selbständig innerhalb eines bedeutenden Konzerns und kann ihren Kunden durch die Patronatserklärung des Mutterhauses, größtmögliche Sicherheit garantieren. Gemeinsam mit der Tochtergesellschaft NORD/LB Covered Finance Bank S.A., Luxemburg, die in der Nord/LB Gruppe als Kompetenzzentrum für kommunale Unternehmensfinanzierung fungiert, ist die Nord/LB Luxembourg innerhalb des Konzerns stark aufgestellt.



(V.l.n.r.): Patrick Ernzer (Chambre de Commerce), Christian Veit, stellvertretender Vorstandsvorsitzender Nord/LB, Carlo Thelen, Harry Rosenbaum, Vorstandsvorsitzender Nord/LB, Thorsten Schmidt und Marc Wagener (Chambre de Commerce)

QUIZ
MERKUR

Chaque mois, cochez les bonnes réponses du Quiz du

A photograph of a white iPod and its original retail box. The iPod is on the left, showing its screen with six colorful app icons: Music (orange), TV (blue), iTunes U (red), iBooks (purple), iPhoto (light blue), and iMovie (dark blue). The box is on the right, featuring the Apple logo and the word "iPod" in a bold, sans-serif font.

Chaque mois, la Chambre de Commerce vous invite à tester vos connaissances sur les thèmes économiques les plus divers en participant au quiz mensuel du Merkur. Les lecteurs attentifs trouveront toutes les réponses aux questions dans l'édition courante du magazine. Un tirage au sort sera organisé parmi tous les participants ayant trouvé les bonnes réponses. Le prix à gagner est un **iPOD nano 16 GB silver**.

1. Cette coopération repose sur la création:

- Dans l'édition 2014 du World Competitiveness Yearbook (WCY) de l'institut suisse IMD, le Luxembourg se classe à la 11^e place mondiale des économies les plus performantes parmi 60 pays.*

2. Quelle était le positionnement du Luxembourg en 2007 et 2008?

- La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a décidé de réitérer les 18 et 19 juin, pour la 3^e fois consécutive, un salon destiné aux PME et startup innovantes.*

3. De quel salon s'agit-il?

- ☐ «GR Business Days»?
- ☐ «Planète PME»?
- ☐ «Bitoubi PME – start-up»?

Pour participer au tirage au sort et gagner le nouvel iPod nano 16 GB silver, il suffit de renvoyer ce questionnaire dûment rempli par fax au (+352) 43 83 26 (Rédaction Merkur) **avant le 18 juillet 2014**. Une seule réponse par foyer.

[illegible]

Félicitations à Mme Fischer Myriam (Bridel) la gagnante du Quiz de l'édition du Merkur 03/2014 qui a reçu un iPod nano 16 GB silver!

Gagnante du Quiz de l'édition du Merkur 04/2014: Mme Becker Isabelle (Junghinster)

Les données collectées sont traitées en conformité avec les dispositions de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Le participant reconnaît avoir reçu les informations prévues par l'article 26 de cette loi. Responsable du traitement: Chambre de Commerce. Finalité du traitement: participation au jeu-concours. Destinataire des données: Chambre de Commerce. Toutes les rubriques de la fiche d'inscription sont à remplir obligatoirement. En cas de non-réponse, la participation pourra être refusée. Le candidat dispose d'un droit d'accès aux données le concernant et peut demander leur rectification en cas d'erreur. Les données seront conservées jusqu'au tirage.



Maintenant aussi pour vous dans le domaine de l'utilitaire et le transport.

A quelques mètres de l'autoroute de Luxembourg et proche du centre de la ville, le site Losch Truck, Van & Bus à Niederanven représente les véhicules utilitaires, camions et autobus des marques MAN et Neoplan.

Notre atelier dispose du matériel de pointe et du personnel qualifié pour les entretiens et réparations, ainsi que des pièces de rechange pour tout véhicule à partir de 3,5 t P.T.M.A.

Nous vous informons que notre atelier est autorisé d'effectuer le contrôle technique légal pour tous les véhicules à partir de 3,5 t P.T.M.A., et ceci sur une base journalière.

Avec notre compétence multimarques, vous pouvez nous faire confiance pour tous vos camions, camionnettes, remorques et bus.

Garage Losch Truck, Van & Bus S.à r.l.

Z.I. Bombicht · L-6947 Niederanven
T. 34 91 85-1 · F. 34 91 90 · info@losch-truckvanbus.lu



La BIL lance la 8^e édition du prix Woman Business Manager of the Year



A travers l'édition 2014 du 'Woman Business Manager of the Year Award' la Banque Internationale à Luxembourg (BIL) souhaite une fois de plus révéler des femmes de talent. Les dossiers de candidatures devront être envoyés par

courrier électronique avant le mercredi 15 octobre 2014.

Cette année, toute femme cadre dirigeante ou cheffe d'entreprise ayant contribué au développement d'une entreprise implantée au Luxembourg pourra participer au concours

organisé la BIL, en collaboration avec PricewaterhouseCoopers et le media partner paperJam.

Le 'Woman Business Manager of the Year Award' est soutenu par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, le ministère de l'Economie, le ministère de l'Egalité des chances, la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprises du Luxembourg ainsi que l'association Femmes Leaders Luxembourg.

Le jury récompensera la qualité mais également l'originalité des parcours professionnels des candidates. Les dossiers de candidatures devront être envoyés par courrier électronique avant le 15 octobre.

Pour plus d'informations, les participantes pourront contacter la BIL par téléphone au 4590-5333 ou par e-mail (Gaby.TezoAntunes@bil.com) ou surfer sur **www.bil.com**. ■

May 14, 2014

Visit of the Mayor of Boa Vista, Cabo Verde

On May 14, Dr. José Pinto Almeida, Mayor of Boa Vista, Cabo Verde, visited

the Luxembourg Chamber of Commerce. His visit to Luxembourg was organized in the framework of the Cabo



Possible future collaborations between Luxembourg and Cabo Verdian economies have been discussed during the visit of Dr. José Pinto Almeida, Mayor of Boa Vista

Verde Cultural Day in Ettelbruck. Boa Vista is the easternmost and third-largest island of Cabo Verde. Its economy was originally based on agriculture, but has since diversified. Its main sectors today are tourism, salt collection and date farming.

The discussions centered on the Luxembourg and Cabo Verdian economies and possible future collaborations. Dr. Pinto Almeida informed that Cabo Verde is regarded as a safe haven for investment. Foreign investment is concentrated in the sectors of tourism, transportation and energy. One of the main priorities in the transport sector area is to transform Cabo Verde into a shipping support platform and a regional air transportation hub. Cabo Verde's ambitious growth plans in the energy sector is to have 50 percent of electricity

come from renewable energy sources by 2020 which will require big investments in power and water infrastructure, and their use of alternative energy presents great opportunities. Another priority area is in Information and Communication Technology, which is set to

play a lead role in the economic development of the country in the medium and long terms. Foreign direct investments today have become the most important sources of financing, mostly emanating from the booming tourism industry which Cabo Verde has been nurturing

as a way of adapting to the global economy and taking advantage of its strategic location. The country's good governance and credible macroeconomic management have inspired confidence among foreign investors. ■

14 mai 2014

Le Portugal reçu à la Chambre de Commerce

S.E. Madame Maria Rita Ferro, Ambassadeur du Portugal au Luxembourg et Rui Gonçalves Monteiro, Consul Général du Portugal au Luxembourg ont été reçus en date du 14 mai par Carlo Thelen et Anne-Marie Loesch à la Chambre de Commerce. Au cours de l'entrevue, un bilan de la visite d'Etat au Portugal en 2010 qui avait rassemblé quelque 50 hommes d'affaires luxembourgeois a été dressé. L'événement «Innovating Portugal» organisé en avril 2011 en collaboration avec Aicep Portugal Global dans le but de présenter les multiples facettes de l'économie portugaise – énergies renouvelables, ICT, électromobilité, agro-alimentaire – ainsi que les rencontres B2B organisées par la Chambre de Commerce ont également été abordés.

Les participants ont ensuite fait le point sur les activités à venir, avec entre autres l'organisation en collaboration avec l'Ambassade du Luxembourg à Lisbonne, la Chambre de Commerce luso-



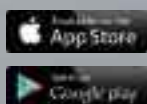
(de g. à d.) Anne-Marie Loesch et Carlo Thelen, Chambre de Commerce; S.E. Madame Maria Rita Ferro, Ambassadeur du Portugal au Luxembourg; Vanda Soares, stagiaire à l'Ambassade et Rui Gonçalves Monteiro, Consul Général du Portugal au Luxembourg

belgo-luxembourgeoise à Lisbonne et Aicep Portugal Global, d'un séminaire économique et de rencontres B2B à Lisbonne le 10 juillet prochain. Le séminaire sera essentiellement axé sur la collaboration en matière de logistique. L'événement

auquel la Chambre de Commerce, le Cluster for Logistics et le Luxembourg Freeport prendront part, sera rehaussé par la présence de Sérgio Silva Monteiro, Secretary of State for Infrastructure, Transport and Communication. ■

ALD mobile, l'application qui vous accompagne au quotidien

Scannez le QR code pour télécharger l'application ou allez sur : www.ald-mobile.lu



LET'S DRIVE TOGETHER

ALD
Automotive


LE N°1 DU LEASING AUTOMOBILE À LUXEMBOURG

14 mai 2014

L'Ambassadeur de Tunisie et la Ministre Plénipotentiaire accueillis à la Chambre de Commerce



Carlo Thelen a accueilli S.E. M. Tahar Cherif, ambassadeur de Tunisie (à droite) et la ministre Plénipotentiaire, Alia Ben Lamine

En date du 14 mai, S.E. M. Tahar Cherif, ambassadeur de Tunisie et la ministre Plénipotentiaire, Alia Ben Lamine ont été reçus à la Chambre de Commerce dans le cadre d'une visite de courtoisie. Les échanges ont porté essentiellement sur les possibilités de coopération et le partage d'expérience, notamment en matière de finances, micro-finance et ICT. Les préparatifs pour l'organisation d'un séminaire commun sur les opportunités d'affaires ont été évoqués et la signature prochaine d'une convention de non-double imposition actualisée figurait également à l'ordre du jour.

The Art of Economic Reforms

Lessons from Poland's Reforms-25 years on



(from left to right) Artur Sosna, LPBC; S.E. M. Bartosz Jalowiecki, Ambassador of Poland to Luxembourg; Pierre Gramegna, Minister of Finance of the G. D. of Luxembourg; Prof. Leszek Balerowicz; Krzysztof Turowski, Advisor, Embassy of Poland to Belgium; Adam Tymofiejewicz, Board member, Luxembourg-Poland Business Club and Carlo Thelen, Director General, Chamber of Commerce of the G.D. of Luxembourg

Politically, the introduction of economic reforms, is almost always very risky. So what is the best way to carry them out? The fast and the most painful method or a slower, longer and a more phased-out approach? How should politicians pre-

sent ideas for far-reaching economic changes in order to gain the necessary acceptance? Prof. Leszek Balerowicz, the author of Poland's successful economic transformation, sometimes referred to as the architect of Polish "shock therapy", and Mr. Pierre Gramegna, Lux-

embourg's Minister of Finance tried to answer these and other questions at a Conference organised by the Embassy of Poland in Luxembourg, the Chamber of Commerce and the Luxembourg-Poland Business Club on May 23rd, at the Chamber of Commerce.

The essence of the "Balcerowicz Plan" was rapid stabilisation, liberalisation, and institutional change to rein in the state and widen the scope of individual freedom. By 1991, he had tamed hyperinflation, tightened government spending, lifted price controls, ended shortages, and removed obstacles that had inhibited the spontaneous emergence of the private sector.

In what Balcerowicz calls the "era of extraordinary politics", he was able to push through his radical reform plan. Piecemeal reform and gradualism were out of the question. The planned economy was broken and needed to be replaced by a robust open-market system based on private-not state-ownership.

He chose to promote supply-side policies rather than artificially stimulate aggregate demand by pumping

up government spending and running large fiscal deficits. In early 2000, Balcerowicz was appointed governor of the National Bank of Poland. When he left the Bank in January 2007, inflation had been reduced from more than 10 percent to about 2 percent. His “relatively

restrictive monetary policy” helped Poland avoid the housing bubble and the 2008 recession.

He attributes Poland’s strong economic growth to the radical liberalisation and sound monetary and fiscal policies. The testimony of his success is

that Poland’s real GDP has more than doubled since 1989.

For this he deserves the 2014 Friedman Prize which he received on May 21st in New York. ■

27 mai 2014

Une délégation de la République de Tchouvachie rend visite à la Chambre de Commerce

En date du 27 mai 2014, une délégation de la région de République de Tchouvachie de la Fédération de Russie a rendu visite à la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg. La délégation était présidée par M. Igor Kustarin, président de la Chambre de Commerce et d’Industrie tchouvache. Mmes Diana Rutledge et Anne-Marie Loesch, responsables du marché Russe auprès de la Chambre de Commerce de Luxembourg, ont accueilli la délégation et lui ont présenté l’économie luxembourgeoise. L’entrevue a porté essentiellement sur le renforcement des relations économiques bilatérales entre le Luxembourg et la Tchouvachie, notamment dans les secteurs de l’ICT, de l’automobile, du tourisme et au niveau des investissements étrangers du Luxembourg vers les régions russes. M. Kustarin a invité la Chambre de Commerce du Luxem-



M. Igor Kustarin, président de la Chambre de Commerce et d’Industrie de la République de Tchouvachie, a été accueilli par Anne-Marie Loesch, Conseillère Affaires Internationales et Diana Rutledge, Attachée Affaires Internationales

bourg à participer au Economic Forum de Cheboksary qui a lieu chaque année au mois de juin. Au cours de l’après-

midi, la délégation tchouvache a visité des domaines viticoles Luxembourgeois en vue d’importer du vin. ■

**Désir d’investir
aux quatre coins du monde ?**

Conquérir les marchés internationaux n’est pas une tâche facile. La Chambre de Commerce encourage et soutient concrètement le développement des entreprises luxembourgeoises actives dans le monde entier.

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 360/310
international@cc.lu
www.cc.lu



CALENDRIER JUILLET – OCTOBRE 2014

Juillet

- 4** Séminaire pays Corée du Sud et Japon
- 9-12** Visite accompagnée au salon de coopération b2fair Innoprom, Yekaterinburg (RUS)

Septembre

- 11** Taiwan-Luxembourg Joint Business Council in Luxembourg
- 16-18** Visite accompagnée à l'Innovation Connecting Show à Toulouse (F)
- 18** Séminaire pays Brésil
- 24-25** Visite accompagnée au salon de coopération b2fair SanteK Match4-Industry à Kocaeli (TR)
- 30/9- 2/10** Salon de coopération b2fair MSV à Brno (CZE)

Octobre

- 5-11** Mission officielle en Corée du Sud et au Japon, visite du «International Air Cargo Forum» à Seoul
- 6-8** Stand collectif au salon Expo Real à Munich (D)
- 10-11** Stand collectif et visite accompagnée au «Salone delle MicroImprese» à Venise (I)
- 16** Stand collectif au salon Digiwal à Louvain-la-Neuve (B)
- 16** Visite accompagnée de l'European Parliament of Enterprises à Bruxelles (B)
- 16** Séminaire pays Canada
- 19-23** Stand collectif au salon SIAL à Paris (F)
- 27-31** Mission officielle en Inde

3-6 juin 2014

Project Lebanon renforce sa dimension internationale

La 19^e édition annuelle du Salon international des technologies, matériaux et équipements de construction, Project Lebanon, a eu lieu du 3 au 6 juin à Beyrouth.

Project Lebanon constitue une plateforme pour les entreprises intéressées par les marchés régionaux. Le marché libanais offre effectivement une ouverture régionale exceptionnelle particulièrement dans le domaine de l'ingénierie du bâtiment et des produits innovants. L'édition 2014 a accueilli quelque 400 entreprises en provenance de 20 pays dont le Grand-Duché de

Luxembourg avec un stand commun ministère de l'Economie, Chambre de Commerce, Coprabel et Saint Gobain Abrasives.

Deux événements spécialisés se sont également tenus en marge de Project Lebanon: le Salon international Energy Lebanon, axé sur le thème des énergies, qui a présenté de nombreuses opportunités d'affaires aux professionnels et le Forum des hommes d'affaires syriens qui a été lancé en présence de nombreux hommes d'affaires et investisseurs en provenance de la région.

6 juin 2014

Luxembourg-Turkish Business Council: plusieurs événements avec la Turquie en vue dans les prochains mois

Ce vendredi 6 juin s'est tenue à Istanbul la première réunion du Luxembourg-Turkish Business Council. Officiellement

fondé lors de la Visite d'Etat en Turquie en novembre 2013, le Luxembourg-Turkish Business Council a pour objectif de promouvoir les relations bilatérales entre les deux pays. Composé de deux entités nationales, il comprend de part et d'autre, une dizaine de représentants du monde économique, et du secteur public. Appelées à se réunir au minimum une fois par an, en alternance au Luxembourg, puis en Turquie, les deux entités se sont rencontrées pour une première réunion où les participants ont pu apprendre à se connaître et discuter ensemble des opportunités existantes. Plusieurs activités sont envisagées pour les prochains mois dans les domaines de collaboration suivants: finance, logistique, ICT, R&D, tourisme, immobilier, éducation et formation. En septembre, Luxembourg for Finance sera présent au «Istanbul Financial Summit».

Les 26 et 27 novembre, le ministre de l'Economie turc Nihat Zeybekçi sera



Au centre de l'image, Pinar Eczacıbaşı, présidente du conseil du Luxembourg-Turkish Business Council, entourée des membres turcs et luxembourgeois

en visite officielle à Luxembourg pour la tenue de la *Joint Economic and Trade Commission* (JETCO). Dans ce cadre, un séminaire économique sera organisé à la Chambre de Commerce, ouvert à toutes les entreprises intéressées par le marché turc.

Une réunion rassemblant les acteurs luxembourgeois et turcs du secteur de

la Recherche & du Développement sera organisée en 2015. Parallèlement, une coopération avec TURSAB (Association des agences de voyage turque) pourrait être entamée afin que cette dernière fasse du Grand-Duché une destination privilégiée en 2015. Enfin, dans le domaine de l'éducation, une coopération renforcée sous formes de stages ou

de bourses a été discutée plus en détails. Les pistes de collaboration sont nombreuses pour les entreprises intéressées par le marché turc et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg se tient à leur disposition pour les guider dans le cadre des activités du nouveau Luxembourg-Turkish Business Council. ■

5 au 11 octobre 2014

Mission officielle en Corée du Sud et au Japon

En étroite collaboration avec le ministère de l'Economie et les *Luxembourg Trade and Investments Offices* à Séoul et à Tokyo, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg organise le volet économique d'une mission officielle du 5 au 11 octobre. S.A.R. le Grand-Duc Héréditaire présidera la délégation à caractère économique, qui sera dirigée par le Vice-premier ministre et ministre de l'Economie, Etienne Schneider.

La Corée du Sud est aujourd'hui la 15^e puissance économique mondiale. Grâce à un remarquable effort au niveau de l'éducation et la recherche, le pays s'est doté d'une industrie performante, qui compte parmi les leaders mondiaux de l'automobile, de la construction navale, de l'ingénierie ou de l'électronique grand public. Les grandes sociétés du pays, Samsung, LG ou Hyundai sont devenues des groupes globaux. Après le choc de la fin de 2008, la Corée a rapidement retrouvé la voie d'une croissance soutenue.

Le Japon est la troisième puissance économique mondiale après les Etats-Unis et la Chine, et dispose d'un marché domestique de 127 millions d'habitants au pouvoir d'achat parmi les plus élevés au monde. Le réservoir d'épargne des ménages équivaut à trois fois le PIB et la richesse par habitant y est dix fois plus élevée qu'en Chine et deux fois plus élevée qu'en Corée. En matière de poli-



tique industrielle, le Japon a fait le choix d'investir massivement dans la R&D, faisant aujourd'hui du pays un fournisseur mondial incontournable en technologies de pointe (automobile, électronique, nouveaux matériaux, énergies renouvelables ...).

La mission débutera à Séoul, où se tient du 7 au 9 octobre la 27^e édition du International Air Cargo Forum and Exposition, un des événements les plus importants et prestigieux dans le domaine du fret aérien. Le Luxem-

bourg y sera par ailleurs représenté par un stand collectif. La mission se poursuivra ensuite à Tokyo.

Le programme comprendra des workshops sectoriels, des événements de networking, des rendez-vous d'affaires et des réceptions officielles. La mission est ouverte à tous et se veut multisectorielle. Néanmoins, les secteurs suivants seront plus spécifiquement ciblés: logistique, ICT, automobile, biohealth et tourisme. ■

Pour de plus amples informations: Chambre de Commerce – Affaires internationales
Personne de contact: Violaine Mathurin – Tél.: (+352) 42 39 39-481 – E-mail: korjap2014@cc.lu

«TVA transfrontalière: Quels changements en 2015?»

Ce que contiennent les nouvelles règles européennes relatives aux prestations de services électroniques



(de g. à d.) Georges Bingen, représentant de la Commission européenne à Luxembourg; Sabrina Sagromola, gérant de l'Enterprise Europe Network Luxembourg; Pierre Gramegna, ministre des Finances; Patrice Pillet, DG Fiscalité et Union douanière, Commission européenne; Maryse Volvert, DG Fiscalité et Union douanière, Commission européenne; Maria Elena Scoppio, membre du Cabinet du Commissaire européen Algirdas Semeta et Carlo Thelen, Chambre de Commerce

Le 15 mai 2014, la conférence organisée par l'Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de commerce, en collaboration la DG «Fiscalité et Union douanière» de la Commission européenne sur le thème «TVA transfrontalière: quels changements en 2015?», a été couronnée par un très franc succès auprès des entreprises luxembour-

geoises. Afin de satisfaire la demande et l'intérêt massif que celles ont manifesté, les organisateurs ont dû le même jour, mettre en place une deuxième édition de la conférence.

Répondant à une préoccupation majeure de la place financière luxembourgeoise en ces mois précédant le passage à des règles uniformes en matière de TVA l'objectif majeur de cette confé-

rence visait à familiariser les PME/PMI avec les nouvelles règles européennes applicables à partir du 1^{er} janvier 2015 aux services de télécommunications, de radiodiffusion, de télévision et aux services électroniques et avec le mode de fonctionnement du «Mini One Stop Shop», le mini-guichet unique permettant un enregistrement unique en ligne à la TVA, ouvert aux entreprises de l'Union Européenne.

C'est à juste titre que Pierre Gramegna, ministre des Finances luxembourgeois, a dans son allocution d'ouverture, mis en avant les changements réglementaires qui affecteront le secteur du commerce électronique et en particulier au niveau technique pour les opérateurs de services électroniques concernés. De ce fait, un effort d'ajustement sera nécessaire, nécessitant davantage d'informations et de sensibilisation, une condition sine qua none pour une bonne compréhension et intégration du cadre juridique ainsi que des procédures déclaratives de TVA. Pour le Luxembourg, ces changements se tra-



duiront en particulier par d'importantes pertes de recettes budgétaires et fiscales en raison même de l'harmonisation fiscale réalisée à l'égard des entreprises transfrontières. Néanmoins, les autorités de Bruxelles et les législateurs nationaux misent sur une réduction décisive de la bureaucratie et sur un allègement des coûts administratifs pour les entreprises, notamment grâce à l'introduction d'un Guichet unique, un outil supplémentaire mis à leur disposition afin de garantir des échanges plus sûrs, plus fluides et plus rapides.

Ainsi, la nouvelle réglementation européenne portant mesures d'exécution de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée applicable aux services électroniques, prévue d'entrer en vigueur au 1er janvier 2015, constituera pour le Luxembourg un tournant majeur dans sa législation TVA. Pour les entreprises opérant transfrontières, les règles destinées à mettre en place une plus grande transparence fiscale, créeront un nouvel environnement pour les entreprises ainsi que pour les consommateurs de ces services.

Pour les services fournis par voie électronique, la DG Fiscalité et Union douanière, Commission européenne a mis en avant l'uniformisation des règles introduites par la nouvelle réglementation européenne en matière de lieu d'imposition à la TVA. Elles seront désormais applicables, dans tous les Etats membres de l'Union européenne, tant aux personnes physiques que morales qui jusqu'à présent n'étaient pas assujetties à la TVA (domiciliées dans les Etats tiers). Le changement de critère de taxation pour ces services prévoit en effet qu'à compter du 1er janvier 2015, c'est le pays de destination du service électronique qui sera pris en compte, c'est-à-dire le pays où est domicilié le consommateur.

Car tous les services utilisant un support électronique ne sont pas visés par la nouvelle réglementation. Sont ainsi exclues les prestations de services électroniques fournies via l'Internet ou par le biais d'une interface ou d'un portail qui visent le commerce des biens, et tombant sous l'appellation générique «Commerce électronique à distance». Mais comment définir un

service électronique? Pour être qualifié de «service électronique», un service fourni par voie électronique devra satisfaire à deux conditions cumulatives: être fourni de manière électronique et induire de manière minimale, l'intervention d'une personne humaine. Ces services pourront alors être taxables au lieu du preneur de service, quelque soit la qualification de ce dernier, qu'il s'agisse d'une entreprise («B») ou d'un particulier («C») et quelque soit le lieu où le preneur est établi. Au niveau des personnes assujetties une nouveauté a été introduite: le système du lieu de destination de la prestation (lieu du preneur) qui s'applique déjà. Ce système sera étendu aux prestations de services entre entreprises et particuliers, à partir du 1er janvier 2015.

Au cours de la Séance inaugurale, la DG Fiscalité et Union douanière, Commission européenne a également présenté les grandes lignes et caractéristiques du portail «Mini One Stop Shop», un mini guichet unique permettant aux entreprises qui le souhaitent (système optionnel) de recourir au système d'immatriculation unique à la TVA, en ligne. Ainsi, toutes les entreprises, qu'elles soient établies ou non dans l'UE, pourront utiliser un portail web dans le pays de l'union où elles sont immatriculées à la TVA afin de déclarer, de s'enregistrer et de payer la TVA due sur un service fourni dans le pays où leur client est établi.

Des notes explicatives ont été préparées en vue de fournir une meilleure compréhension de la législation de l'UE relative aux règles liées au lieu des prestations de services de télécommunications, radiodiffusion et services électroniques. En outre, afin de mieux guider les entreprises transfrontières dans le cadre de leurs obligations déclaratives de la TVA en 2015, un guide pratique du mini guichet en énumère les lignes directrices relatives en vue de permettre une meilleure compréhension de la législation de l'UE et précise les spécifications fonctionnelles et techniques des régimes spéciaux.

Au cours de la séance inaugurale la Direction TVA auprès de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines a effectué une démonstration des différentes fonctionnalités du

portail luxembourgeois, («VATMOSS»). Parmi les règles à garder en mémoire, le paiement de la TVA au titre des services électroniques délivrés devra donner lieu à un paiement unique par trimestre et par opérateur dans l'Etat d'identification. Au niveau de ses fonctionnalités, le VATMOSS présente cependant une carence: si pour le moment, le système luxembourgeois ne prévoit pas (encore) la possibilité pour les opérateurs de services électroniques immatriculés au Luxembourg de donner mandat à une tierce entité afin d'opérer leur enregistrement, la déclaration ainsi que le paiement de la TVA, il sera possible d'y remédier à l'avenir, chaque Etat membre pourra choisir d'accorder ou pas cette possibilité.

La séance inaugurale s'est poursuivie par trois workshops qui se sont déroulés en parallèle. Le workshop N° 1 consacré aux «Fondamentaux de la TVA dans les transactions intra-communautaires» a permis de dégager les mécanismes et règles en matière de TVA européennes applicables à l'occasion d'acquisitions intra-communautaires de biens donnant lieu à des livraisons subséquentes, dans le cadre d'opérations triangulaires. Au cours de ce workshop, Cécile Bemelmans – Mérenne, chargée de mission auprès de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce, a expliqué le rôle et les missions de son département un service de support en général pour les PME et en matière de TVA, en particulier. Le workshop N° 2 «Importations et formalités douanières: quels impacts financiers?», s'est concentré sur le rôle de l'Administration des Douanes et Accises en matière de TVA, dans le cadre d'importations en provenance de pays communautaires, d'une part et sur les procédures & taxes douanières (droits à l'importation) ou fiscales (TVA/accises) applicables à l'entrée des marchandises en provenance de pays tiers, d'autre part. Le workshop N° 3 consacré aux «Prestations de services électroniques dématérialisés», animé par des représentants des administrations fiscales nationales, a permis de se familiariser avec les portails électroniques dédiés aux services électroniques en Belgique, en France et aux Pays-Bas.

GR Business Days 2014

Un salon international au service des PME et de l'innovation

Après le grand succès de la 2^e édition, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a décidé de réitérer les 18 et 19 juin, pour la 3^e fois consécutive, le salon Greater Region Business Days destiné aux PME et start-up innovantes. Premier salon b2b de la Grande Région, les GR Business Days ont pour vocation de stimuler la compétitivité, la croissance et le développement économique des entreprises, en leur proposant toute une panoplie d'événements, de rencontres et de services b2b réinventant la façon de «parler business». Ce rendez-vous d'affaires a pour but de mettre les entreprises en relation à l'échelle interrégionale et internationale tout en augmentant leur visibilité et en étendant leurs réseaux d'affaires à un public qualifié d'acteurs économiques clés, de

décideurs, d'acheteurs, de dirigeants d'entreprises, de chefs de projets, de PME/PMI et de jeunes entreprises innovantes.

La 3^e édition des «GR Business Days» a réussi à attirer plus de 3.000 participants et plus de 210 exposants qui ont participé à plus de 3.500 rendez-vous d'affaires individuels entre entreprises de 20 pays différents, faisant ainsi de la dernière édition de ce salon b2b une véritable réussite et un rendez-vous d'affaires désormais devenu incontournable au Luxembourg et dans l'espace économique de la Grande Région.

«Au travers des GR Business Days, la Chambre de Commerce a pour objectif de mettre la Grande Région sur le devant de la scène en invitant le commerce international à découvrir ce microcosme au potentiel éco-

nomique et entrepreneurial énorme. Avec ses 375.000 entreprises intervenant pour 2,5 % du PIB de l'UE, son marché de 11,4 millions de consommateurs et plus de 200.000 travailleurs frontaliers représentant près de 25 % de l'ensemble des flux transfrontaliers de toute l'Union européenne, la Grande Région constitue un modèle d'excellence en termes d'ouverture et d'intégration européennes. Avec sa position stratégique au cœur de l'Europe, le territoire transfrontalier de la Grande Région est source de relations économiques très riches et constitue pour les PME régionales une plaque tournante vers les opportunités d'affaires en Europe et un tremplin à l'international. Ce salon b2b revêt une importance primordiale pour la Chambre de Commerce et nous permet de mettre en avant cet espace économique régional propice au développement du secteur tertiaire, des exportations, de l'innovation et de la R&D en lien avec les clusters industriels», explique Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce.

La troisième édition des «GR Business Days», qui a eu lieu au Centre d'Expositions et de Congrès de Luxexpo, a proposé toute une panoplie d'événements-clés, qui se sont déroulés en un seul et même lieu de rencontre autour des secteurs phares des différentes régions limitrophes impliquées. A côté des nombreux exposants venus de la région, la participation de collectivités étrangères en provenance de Belgique, d'Italie, des Pays-Bas et de Pologne ainsi que la présence de nombreuses délégations de femmes et d'hommes d'affaires venus de différents pays européens et au-delà ont marqué cette année l'ouverture du salon à l'international.

A vocation multisectorielle et au caractère innovant, les GR Business Days ont constitué un business-mix



dynamique et original qui n'a pas manqué de surprendre les entreprises par son programme riche et varié, mais surtout grâce à son esprit d'entreprise et sa dynamique entrepreneuriale unique en son genre. «L'approche des «GR Business Days» se veut différente de ce que l'on peut traditionnellement attendre d'un salon classique. Après le succès des 2 dernières éditions, notre approche était d'accompagner de manière personnalisée nos entreprises dans leurs démarches à l'international. Nous avons mis en place un salon «à la carte» correspondant aux besoins spécifiques de nos participants tout en y intégrant des outils innovants afin d'aider à préparer et à optimiser de manière interactive la participation des chefs d'entreprise intéressés. Suite aux échos positifs des éditions précédentes, notre mission cette année a été de capitaliser sur nos acquis et de valoriser encore davantage certains de nos services à valeur ajoutée, tout en y apportant de nouvelles composantes», explique Sabrina Sagramola, coordinateur général du salon et Responsable des Affaires européennes & Grande Région à la Chambre de Commerce.

■ Le plein de nouveautés pour l'édition 2014

Parmi les nouveautés marquantes de cette année, il y avait tout d'abord l'événement «Business meets Research». Organisé par Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, la 7^e édition du Forum «Business meets Research» a, pour la première fois, eu lieu dans le cadre des GR Business Days. Basé sur un nouveau concept dynamique, l'événement a offert un programme intéressant et varié pour les entrepreneurs, chercheurs et experts, structuré autour de la thématique «Manufacturing of the Future». Des intervenants du Luxembourg et de la Grande Région ont présenté les dernières tendances, technologies et résultats de recherche lors d'ateliers. Principal orateur de «Business meets Research», le Dr Rich Ferrie, directeur des opérations à l'«University of Manchester Intellectual Property» (UMIP), a présenté, lors de son intervention le 19 juin, comment l'université de Manchester a développé une infrastructure et un processus systématique uniques ayant permis la création de 15 nouvelles entreprises et l'ac-

cord de 340 licences de technologie depuis 2004.

Le salon a mis en place cette année une série de workshops tournant autour du thème de la rentabilisation des coûts et dont le but était de sensibiliser les entreprises à des techniques d'optimisation des coûts permettant d'améliorer la performance de leur entreprise. Egalement au chapitre des nouveautés, l'initiative «EU Networking Village» dont l'objectif était de regrouper sur un seul espace les partenaires luxembourgeois engagés dans des actions et programmes européens. Dans la continuité du thème phare du Symposium inaugural consacré cette année à l'innovation et aux clusters de la Grande Région, le salon de cette année a également mis un focus particulier sur les relations inter-clustering et a accueilli pour la première fois un «Cluster Village». Parallèlement, le salon a introduit de nouveaux outils, tels qu'une application mobile, un catalogue en ligne en version «Flipbook» ou encore un tutoriel d'appui aux speed démos pour stimuler l'interactivité entre les participants.

Textes européens publiés du 8 mai au 10 juin

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en

cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

Actes législatifs publiés du 8 mai au 10 juin 2014

Directives

1	2014/67/UE	Directive 2014/67/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 relative à l'exécution de la directive 96/71/CE concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services et modifiant le règlement (UE) n° 1024/2012 concernant la coopération administrative par l'intermédiaire du système d'information du marché intérieur («règlement IMI»)
2	2014/62/UE	Directive du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 relative à la protection pénale de l'euro et des autres monnaies contre la contrefaçon, et remplaçant la décision-cadre 2000/383/JAI du Conseil.
3	2014/61/UE	Directive du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 relative à des mesures visant à réduire le coût du déploiement de réseaux de communications électroniques à haut débit

4	2014/56/UE	Directive du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 modifiant la directive 2006/43/CE concernant les contrôles légaux des comptes annuels et des comptes consolidés
5	2014/53/UE	Directive du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative à l'harmonisation des législations des Etats membres concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques et abrogeant la directive 1999/5/CE
6	2014/51/UE	Directive du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 modifiant les directives 2003/71/CE et 2009/138/CE et les règlements (CE) n° 1060/2009, (UE) n° 1094/2010 et (UE) n° 1095/2010 en ce qui concerne les compétences de l'Autorité européenne de surveillance (Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles) et de l'Autorité européenne de surveillance (Autorité européenne des marchés financiers)

Règlements

7	542/2014/UE	Règlement (UE) du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 portant modification du règlement (UE) n° 1215/2012 en ce qui concerne les règles à appliquer relatives à la juridiction unifiée du brevet et à la Cour de justice Benelux
8	540/2014/UE	Règlement du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 concernant le niveau sonore des véhicules à moteur et des systèmes de silencieux de remplacement, et modifiant la directive 2007/46/CE et abrogeant la directive 70/157/CEE
9	536/2014/UE	Règlement du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relatif aux essais cliniques de médicaments à usage humain et abrogeant la directive 2001/20/CE

Décisions

10	562/2014/UE	Décision du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant la participation de l'Union européenne à l'augmentation de capital du Fonds européen d'investissement
11	555/2014/UE	Décision du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 relative à la participation de l'Union à un programme européen d'innovation et de recherche en métrologie (EMPIR) entrepris conjointement par plusieurs Etats membres
12	553/2014/UE	Décision du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 relative à la participation de l'Union à un programme de recherche et développement entrepris conjointement par plusieurs États membres, visant à soutenir les petites et moyennes entreprises qui exercent des activités de recherche et développement

Actes non législatifs publiés du 8 mai au 10 juin 2014**Règlements**

13	548/2014/UE	Règlement de la Commission du 21 mai 2014 relatif à la mise en œuvre de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les transformateurs de faible, moyenne et grande puissance
----	-------------	--

Décisions

14	2014/333/UE	Décision de la Commission du 5 juin 2014 relative à la protection des données à caractère personnel sur le portail européen e-Justice
15	2014/322/UE	Décision du Conseil du 6 mai 2014 relative aux lignes directrices pour les politiques de l'emploi des Etats membres pour 2014
16	2014/303/UE	Décision de la Banque centrale européenne du 20 février 2014 concernant l'interdiction du financement monétaire et la rémunération des dépôts des administrations publiques par les banques centrales nationales
17	2014/275/UE	Décision du Conseil du 6 mai 2014 modifiant, en ce qui concerne le commissaire aux comptes extérieur de la Banque centrale du Luxembourg, la décision 1999/70/CE concernant les commissaires aux comptes extérieurs des Banques centrales nationales

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Juin 2014 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

☐ en français ☐ en allemand☐ en anglais ☐ autre (à préciser) _____☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9☐ 10 ☐ 11 ☐ 12 ☐ 13 ☐ 14 ☐ 15 ☐ 16 ☐ 17**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg****Enterprise Europe Network – Luxembourg**

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26 • E-mail: een@cc.lu

Kennt Ihre Strecke. Vom Start bis zum Ziel. Und spart bis zu 5 % Diesel extra.

Der neue Actros mit Predictive Powertrain Control.

Noch wirtschaftlicher durch Europa*: Mit Predictive Powertrain Control. Das vorausschauende, auf Wunsch erhältliche System holt noch mehr aus dem neuen Actros – weil es den Verlauf der Straße wie bevorstehende Gefälle und Steigungen schon kennt, bevor Sie da sind. Und deshalb Gangwahl und Geschwindigkeit vorausschauend optimieren kann. Das Ergebnis: zusätzlich bis zu 5 % weniger Verbrauch. Mehr über den neuen Actros mit Predictive Powertrain Control erfahren Sie über den QR-Code, bei Ihrem Mercedes-Benz Partner oder im Internet unter www.mercedes-benz.com/Gesamtwirtschaftlichkeit

* 95 % Abdeckung auf Autobahnen und Bundesstraßen.

Über die
Kuppe rollen.

Schwung
ausnutzen.

Schaltungen
am Berg vermeiden.

Eine Marke der Daimler AG



Mercedes-Benz
Trucks you can trust

Mercedes-Benz Luxembourg S.A.

Mercedes-Benz Leudelange – 3, rue Nicolas Brosius, L-3372 Leudelange, Tel.: 26 37 26-1 (Verkauf und Service)

Mercedes-Benz Roost – 2, route de Cruchten, L-7759 Roost, Tel.: 26 80 85-1 (Service)

Centre d'excellence en gestion d'entreprise

La Chambre de Commerce et l'Université de Luxembourg signent un accord de coopération en matière de management



Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce (à gauche) et Prof. Dr. Rolf Tarrach, recteur de l'Université du Luxembourg ont signé un accord de coopération en matière de «Business Education»

La Chambre de Commerce et l'Université du Luxembourg ont signé le 21 mai 2014 lors d'une conférence de presse un projet de coopération couvrant la période 2014 à 2017 et qui repose sur la création d'une filière «Business Education» au sein de la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance. A terme, il est prévu de créer une «Business School» au Luxembourg. Par le biais de ce rapprochement du monde de l'économie avec le monde académique, les deux acteurs poursuivent l'objectif d'offrir des cursus académiques en «Business Educa-

tion» répondant aux besoins en qualifications universitaires des entreprises luxembourgeoises, tout en promouvant un esprit d'innovation pour davantage de croissance économique et d'emploi.

Parallèlement à l'offre de formation, la Chambre de Commerce et l'Université du Luxembourg organisent des événements, conférences et autres activités supportant la promotion et le développement de la gestion d'entreprise.

Michel Wurth a précisé lors de la conférence de presse: «L'association du monde académique avec le monde économique dans ce contexte constitue

un modèle fort et pertinent, capable de mobiliser les forces des uns et des autres dans le but d'offrir aux jeunes diplômés les meilleures chances non seulement d'intégrer le marché de l'emploi, mais aussi de réussir dans leur vie professionnelle et de contribuer à la création d'entreprises».

Pour Rolf Tarrach, recteur de l'Université du Luxembourg, cet accord, qui constitue d'ailleurs un des projets phares du plan quadriennal 2014-2017 de l'Université du Luxembourg/Faculté de Droit, d'Économie et de Finance, s'intègre dans la politique de partenariats de son institution et illustre le fait que l'Université du Luxembourg continue activement à renforcer ses réseaux avec le monde de l'économie. Il a d'ailleurs fait référence à l'excellente coopération avec la Chambre de Commerce dans le cadre du Master «Entrepreneurship and Innovation» qui est opérationnel depuis 2007. Ce dernier rencontre, depuis son introduction, un vif succès auprès des étudiants. Le recteur a expliqué que suite à un accord entre les deux institutions, il a été décidé de renforcer cette coopération en développant dans une première étape les formations en matière d'«Entrepreneurship and Innovation» et «Gestion» tout en renforçant l'effectif du groupe «Management» au sein de la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance. ■



Jean Junck
Responsable de la Formation universitaire

■ Interview

Merkur: Qu'est-ce qui a motivé la Chambre de Commerce à se lancer dans un tel projet de coopération?

Jean Junck: Les motivations découlent tout simplement du constat relevé auprès des entreprises, à savoir des besoins en qualification très pointus pour répondre aux enjeux de la concurrence internationale. Grâce aux activités de son organisme de formation, la LSC, la Chambre de Commerce œuvre pour

un système d'éducation et de formation performant. Compte tenu du haut degré de spécialisation de l'économie nationale, elle entend maintenant développer son action au niveau de l'enseignement supérieur qu'elle considère comme outil de prédilection pour alimenter la compétitivité des entreprises.

Merkur: Quel rôle tient la Chambre de Commerce dans ce partenariat?

Jean Junck: Le modèle de coopération convenu entre les deux partenaires a pour but de mettre en évidence les forces des uns et des autres. En ce qui concerne la Chambre de Commerce, elle intervient à trois niveaux que sont la détection des besoins en qualification auprès des entreprises, la détection d'opportunités de stages et la contribution à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. L'objectif final étant de former des étudiants bien outillés d'un point de vue technique, entrepreneurs et intéressés par le monde de l'entreprise.

Merkur: En quoi consistent les prochaines étapes?

Jean Junck: Le plan d'action prévoit tout d'abord un renforcement de l'effectif au niveau du Management Group de la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance. Il est prévu de procéder au recrutement de professeurs spécialisés idéalement encore cette année. D'un point de vue pédagogique, l'actuel Bachelor professionnel en Gestion sera adapté, afin de mieux tenir compte des impératifs de l'économie et notamment des PME/PMI luxembourgeoises. Pour ce faire,

une enquête qualitative sera réalisée auprès d'un échantillon de dirigeants d'entreprise, afin de relever au mieux les attentes en matière de qualification managériale. Il est prévu de développer ensuite une 4^e année (M1) du Master «Entrepreneurship & Innovation», sachant que la 5^e année (M2) fait déjà partie de l'offre de formation universitaire commune. La nouvelle version de ce Master portant sur deux années sera lancée à partir de la rentrée académique 2015/2016.

Tous les deux mois, la LSC vous présente la «profession du mois». L'objectif de cette présentation est de vous faire découvrir une profession pour laquelle un apprentissage menant au DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) est organisé à l'heure actuelle par la LSC. En dehors des informations pratiques relatives à l'apprentissage, des témoignages de personnes confirmées dans la profession visée vous sont présentés.

Profession du mois

Gestionnaire qualifié en logistique

Le descriptif de la formation

Les tâches du gestionnaire qualifié en logistique s'accroissent principalement autour du transport de marchandises. Il doit connaître et savoir utiliser les décrets de la douane et de l'entrepôt, planifier les trajets, calculer les livraisons ainsi que la place dans l'entrepôt et dans le camion de façon optimale. La plupart des emplois se trouvent dans des entreprises de transport et de logistique, mais également auprès d'autres sociétés possédant un département logistique.

Les champs d'activité

- réceptionner les marchandises;
- contrôler, mesurer, peser et examiner les marchandises;
- manipuler les outils de transport et de manutention;

- stocker les marchandises et gérer le stock;
- emballer et expédier les marchandises;
- établir les documents d'accompagnement;
- charger et décharger des véhicules;
- maîtriser les outils informatiques;
- appliquer les normes de sécurité, de qualité et d'environnement.

Compétences

- Maîtrise de l'anglais,
- Compétences organisationnelles,
- Orientation dans l'espace,
- Calcul professionnel,
- Précision,
- Respect des consignes de sécurité.

Comment devenir gestionnaire qualifié en logistique?

La réussite de l'apprentissage menant au DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) est la voie normale pour devenir gestionnaire qualifié en logistique.

Qu'est-ce qu'un DAP?

L'apprentissage menant au DAP est une formation qui se fait en entreprise auprès d'un patron-formateur, accompagnée d'un enseignement à l'école. Après avoir réussi 3 ans de formation (10^e, 11^e, 12^e), l'apprenti obtiendra son DAP. Ce diplôme lui donne droit au salaire social minimum qualifié.

Conditions d'accès à la formation

L'admission au DAP requiert au moins d'avoir accompli une classe de

9^e Polyvalente (PO) du cycle inférieur de l'Enseignement Secondaire Technique.

Quel établissement scolaire prépare à cette profession?

Lycée Technique de Bonnevoie (LTB)

Avantages

L'apprentissage en entreprise sous le couvert d'un contrat d'apprentissage présente des avantages certains:

- Par la conclusion du contrat d'apprentissage, l'insertion professionnelle de l'apprenti est effective.

- La formation pratique est réalisée à l'aide d'équipements professionnels, de plus, de par sa durée, cette pratique professionnelle est approfondie: l'apprenti est présent dans l'entreprise à raison de 24 heures par semaine pendant les 3 années de l'apprentissage.

- L'apprenti a droit à un minimum de 25 jours de congé annuel.
- L'apprenti a droit à des indemnités d'apprentissage.

■ Indemnités d'apprentissage

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron-formateur.

Indemnités d'apprentissage (indice 775,17)			
Profession	Brut	Avant PII	Après PII
Gestionnaire qualifié en logistique	mensuel	592,31 €	1022,99 €

■ Témoignage

Eric Schmitt a effectué son apprentissage en tant que gestionnaire qualifié en logistique auprès de l'entreprise Resuma S.A.. A la fin de son apprentissage, il a obtenu un CDI auprès de son entreprise-formatrice. Depuis 3 ans il travaille au sein du département «Contrôle et distribution des marchandises (X-Docking)».

Merkur: Pour quelles raisons avez-vous choisi la profession de gestionnaire qualifié en logistique?

Eric Schmitt: En 2008, lorsque j'ai débuté mon apprentissage, la for-

mation de gestionnaire qualifié en logistique venait d'être créée pour répondre à un besoin croissant en main d'œuvre qualifiée dans le secteur de la logistique. Cette profession était peu connue, mais la polyvalence du travail m'a tout de suite attiré.

Merkur: Quelles sont les compétences requises pour pouvoir exercer cette profession?

Eric Schmitt: L'accès à la profession du gestionnaire qualifié en logistique requiert la réussite du diplôme d'aptitude professionnelle. Il faut avoir de bonnes connaissances en

Excel et en Word. La maîtrise de plusieurs langues est un immense atout, étant donné qu'on est en contact permanent avec différentes entreprises autour du globe.

Merkur: Quels sont selon vous les avantages et les contraintes de cette profession?

Eric Schmitt: Le travail du gestionnaire qualifié en logistique est très polyvalent et varié. Les clients s'attendent à des rayons remplis, en réalité le gestionnaire qualifié en logistique doit savoir gérer la pression en cas de retard de marchandises et faire en sorte que les différents points de vente soient approvisionnés en temps utile.

Merkur: Décrivez en bref une journée type!

Eric Schmitt: J'arrive un peu avant 5h00 du matin au travail. La première livraison de marchandises a lieu à 5h00. Le chauffeur du camion décharge le camion et je contrôle les bons de livraison et les marchandises. Par la suite, j'organise la distribution des marchandises sur les différents points de vente et je m'occupe du transport des palettes à charger dans les remorques. Après avoir signé les bons de livraison, je les envoie à la facturation. Ma journée de travail se termine vers 13h00.



Développer les techniques de communication en entreprise grâce aux nouvelles formations en communication

Une bonne image de marque, une forte visibilité et une perception positive des publics-cibles comptent parmi les avantages concurrentiels clés de l'entreprise qui réussit.

Ainsi, les stratégies de communication constituent des éléments de succès indispensables au regard du positionnement de l'entreprise et de ses perspectives de déve-

loppement dans un environnement économique de plus en plus complexe.

La LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, a développé de nouveaux programmes de formation qui vous permettent d'acquérir les connaissances générales et techniques nécessaires pour développer et enrichir les opérations de communication au sein de votre entreprise.

Suite à une grande demande auprès de nos membres d'organiser des formations en communication en cours du soir, la LSC lance, cet automne, deux nouvelles formations «Initiation aux techniques de communication en entreprise» et «Perfectionnement aux techniques de communication en entreprise» qui se déroulent de 18.30 à 20.30 dans les locaux de la Chambre de Commerce. ■

Interview

Présentation de deux nouvelles formations en marketing et communication



Didier Haccoun, Formateur en communication auprès de la LSC

Merkur: Quel rôle joue la communication de nos jours dans les entreprises?

Didier Haccoun: Il est important de comprendre que la communication a toujours joué un rôle fondamental dans le succès des entreprises. En effet, se forger une image, un nom, acquérir de la reconnaissance n'est pas seulement le fruit d'une très bonne gestion, d'un excellent savoir

faire et d'une qualité de produits irréprochable, mais également, et surtout de se doter d'outils de communication performants et trop souvent négligés. Mettre en œuvre une politique de communication efficace devient d'autant plus difficile que la sphère globale des échanges (globalisation) se généralise.

Les enjeux identitaires ne sont, aujourd'hui, bien évidemment pas les seuls à être importants, et je pense que tout responsable se devrait de connaître les aspects relationnels, territoriaux et conatifs (d'influence), indispensables à la réussite de toute entreprise. «Ce qui compte dans la communication n'est pas ce qui est dit, mais ce qui est compris». (G. Leperlier, dans son ouvrage «La communication pédagogique», 1992)

Merkur: Les deux formations proposées sont l'initiation et le perfectionnement aux techniques de communication en entreprise. Pou-

vez-vous nous en expliquer le programme?

Didier Haccoun: La première partie «initiation» visera à installer les fondamentaux de la communication. Sans fondements, il est impossible d'envisager une communication efficace. J'expliquerai les principes de base de la communication, qu'elle soit verbale ou non-verbale, que ce soit une communication interpersonnelle, de groupe, voire de masse. Bien entendu, nous analyserons les différents types de communication en entreprise ainsi que leurs enjeux. Nous verrons les différents outils et supports de communication existant.

La seconde partie «perfectionnement» permettra de travailler à la fois sur la place et les enjeux de la communication interne et externe de l'entreprise. Au sein de la communication interne, nous évoquerons les moyens et les supports indispensables à une communication efficace,

mais également les contraintes et les risques qui y sont rattachés. Les participants apprendront à construire et à conceptualiser leur propre plan de communication interne.

Nous aborderons la communication externe, en 4 outils et 4 moyens indispensables et incontournables.

Que ce soit la carte de visite, le site internet, ou les relations publiques, ils auront tous les moyens pour réaliser et également conceptualiser leur

propre audit et plan de communication externe.

Merkur: Quels sont les objectifs à atteindre après avoir suivi la formation d'initiation et de perfectionnement aux techniques de communication en entreprise?

Didier Haccoun: Au terme de ces formations, les participants devront être capables de comprendre et d'appliquer les concepts fondamen-

taux de la communication en entreprise. Après avoir intégré les besoins en communication, ils sauront réaliser un audit et faire vivre un plan de communication interne et externe.

Pour de plus amples informations relatives aux programmes de formation et aux modalités d'inscriptions, les personnes intéressées peuvent visiter le site web www.lsc.lu. ■

Remise des certificats

Première formation régionale pour guides touristiques dans la Région Sud



Les guides touristiques entourés par Madame la secrétaire d'Etat à l'Economie, Francine Closener (milieu), Gérard Eischen, directeur de la LSC (à gauche); Marco Goelhausen, Vice-président de l'ORT Sud (au milieu à gauche); Dan Biancalana, président de l'ORT Sud (à droite)

Le mardi 27 mai 2014, s'est tenue dans les locaux de la Chambre de Commerce la remise des certificats de la première formation régionale pour guides touristiques de l'Office Régional du Tourisme Sud. A cette

occasion, les lauréats ont été honorés en présence de Madame la Secrétaire d'Etat à l'Economie, Francine Closener.

Cette formation a été élaborée fin 2013 en étroite collaboration avec les acteurs régionaux, ainsi que la LSC,

l'organisme de formation de la Chambre de Commerce. La formation, qui se compose de 13 modules répartis sur plusieurs semaines, a été organisée en deux grands blocs thématiques: nature et culture industrielle.

Lors de son mot de bienvenue, Monsieur Gérard Eischen, directeur de la LSC, a félicité les lauréats et salué le partenariat fructueux que la Chambre de Commerce et les quatre Offices Régionaux du Tourisme ont créé ensemble, en particulier en matière de formation professionnelle continue.

Madame Francine Closener, dans sa qualité de Secrétaire d'Etat à l'Economie, a insisté sur l'importance de guides touristiques spécialement formés, qui sont en contact direct avec les visiteurs et qui peuvent transmettre leur savoir de façon compétente et divertissante. Des guides sympathiques et professionnels inciteront les visiteurs à retourner dans notre pays, et ceci surtout au moment où le Luxembourg connaît une formidable poussée de l'essor touristique.

Dan Biancalana, président de l'Office Régional du Tourisme Sud, a notamment remercié les partenaires et les acteurs de la région, qui ont apporté une contribution importante à la mise en œuvre de cette formation. Il a souligné l'importance des guides touristiques et leur rôle d'ambassadeurs de la région du sud. ■



PROGRAMME DE FORMATION

2014

DOMAINE	SOUS-DOMAINE	TITRE DE LA FORMATION	LANGUE	DATE DE DÉBUT	TYPE
Création et gestion d'entreprise	Gestion d'entreprise	Initiation à la gestion d'entreprise	FR	27/09/2014	jour
		Conception et rédaction d'un plan d'affaires	FR	01/07/2014	soir
		Approfondissement des techniques en gestion d'entreprise	FR	03/11/2014	soir
Comptabilité et finance	Comptabilité	TC.1 – Fonctionnement d'un système comptable	FR	23/09/2014	soir
		TC.2 – Opérations portant sur l'actif	FR	14/10/2014	soir
		TC.3 – Opérations portant sur le passif	FR	11/11/2014	soir
		Accounting crash course	EN	14/10/2014	soir
		Accounting system and software – Introduction to Sage BOB 50	EN	06/10/2014	soir
Développement d'entreprise à l'international	Stratégie de développement international	Réussir la prospection des marchés régionaux, européens et internationaux	FR	16/10/2014	jour
		Maîtriser les étapes d'étude et d'analyse des marchés internationaux	FR	12/11/2014	jour
Marketing et communication	Communication et relations publiques	Stratégie de branding et communication corporate	FR	21/10/2014	jour
		Communication commerciale: Renforcer l'efficacité de ses documentations print et online	FR	17/11/2014	jour
		Communication digitale et marketing 2.0	FR	04/12/2014	jour
Ressources humaines et formation					
	Gestion et développement des ressources humaines	Perfectionnement en gestion des ressources humaines	FR	19/09/2014	jour
		Initiation à la gestion des ressources humaines	FR	20/09/2014	soir
		Gestion et calcul des rémunérations – Initiation	FR	23/09/2014	soir
		Gestion et calcul des rémunérations – Perfectionnement	FR	11/11/2014	soir
		Payroll essentials	EN	10/10/2014	jour
	Formation	Train the Trainers – Fondamentaux	FR	04/09/2014	jour
		Train the Trainers – Perfectionnement	FR	07/11/2014	jour
	Coaching et mentoring	Mentorship and Transmission: Comment activer les leviers du mentorat en entreprise?	FR	23/10/2014	jour
		Formation certifiante en coaching	FR	29/01/2015	jour
	Leadership et management	Leadership et management stratégique	FR	20/11/2014	jour
		Leadership et management de proximité	FR	05/02/2015	jour

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à: LSC

Siège: 7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale: L-2981 Luxembourg
T: (+352) 42 39 39-220

W: info@lsc.lu – www.lsc.lu
F: (+352) 42 39 39-820



Train the Trainers

un programme de formation
en faveur de l'assurance qualité



Ce programme à deux niveaux aborde tant les éléments de base indispensables à un enseignement réussi que des matières plus spécifiques permettant de perfectionner l'approche pédagogique. Chaque niveau de formation est clôturé par une séance de validation («assessment») devant un jury d'experts avec comme objectif l'octroi du certificat de réussite. Les deux niveaux de formation, fondamentaux (Level 1) et perfectionnement (Level 2), sont dispensés périodiquement chaque année. Les calendriers des sessions sont disponibles sur le site web www.lsc.lu.

DESCRIPTION

Cette formation, destinée aux personnes appelées à dispenser régulièrement ou occasionnellement des formations professionnelles, a pour but de rendre plus efficace le transfert et l'appropriation des connaissances par les apprenants.

Elle amènera les participants à mieux se connaître, à définir leur style en tant que formateur et à faire un tour d'horizon pratique sur les mécanismes d'apprentissage de l'adulte, les techniques d'animation, les différents types d'apprenants et l'impact des nouveaux médias sur leur pratique de formation.

Les participants seront sollicités en permanence et le déroulement de cette formation très interactive sera fait d'alternance entre apports et exercices. L'animation sera elle-même une illustration de ce qu'il est possible de faire dans ce domaine.

La formation sera animée par des formateurs professionnels et expérimentés.

À l'issue de la formation, les participants pourront se soumettre, pour chacun des deux niveaux de formation, à la présentation d'une séance de formation devant un jury d'experts, en vue de l'obtention des certificats de réussite «Formateur» (Level 1) et «Formateur expérimenté» (Level 2).

PUBLIC-CIBLE

- Formation «Train the Trainers - Fondamentaux»: Toute personne destinée à transmettre son expérience et son savoir lors de formations.
- Formation «Train the Trainers - Perfectionnement»: Toute personne ayant suivi avec succès l'examen de la session fondamentale.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

- Composée de multiples outils de connaissance de soi et d'animation ainsi que d'exercices pratiques, la formation sera une source d'illustration et d'inspiration pour les apprenants sur les façons d'animer et de susciter l'intérêt et la participation de son public.

DURÉE TOTALE

4 jours de formation par session
1 heure d'assessment par session

LANGUE VÉHICULAIRE

Français

CONTACT

LSC
Sylvia Riddlesprige
Conseillère en formation
Tél: 42 39 39 220
E-mail: sylvia.riddlesprige@lsc.lu

LIEU DE FORMATION

Centre de Formation
de la Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

Pour de plus amples informations sur le programme des formations visitez notre site web www.trainthetrainers.lu

Journée d'orientation à l'intention des signataires du Contrat d'accueil et d'intégration à la Chambre de Commerce



La journée d'orientation a été honorée par la présence de Madame Corinne Cahen, ministre de la Famille et de l'Intégration

Le 10 mai 2014, la Chambre de Commerce a accueilli pour la neuvième fois consécutive la journée d'orientation, organisée par l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI) pour les signataires du contrat d'accueil et d'intégration (CAI), en partenariat avec la Chambre de Commerce. Cette journée d'orientation a été honorée par la présence de Madame Corinne Cahen, ministre de la Famille et de l'Intégration.

Le CAI, créé par la loi du 16 décembre 2008 sur l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg, est un instrument novateur mis en place par le gouvernement permettant de favoriser l'intégration des non-Luxembourgeois.

Tout étranger (UE ou pays tiers) âgé de plus de 16 ans, légalement installé au Luxembourg et désirant s'y maintenir de façon durable, peut signer un tel

contrat, qui lui donne droit notamment à une séance d'information et d'orientation, une formation linguistique à tarif réduit, une formation d'instruction civique, de même qu'une journée d'orientation.

La journée d'orientation, organisée en collaboration avec de nombreux partenaires, dont la Chambre de Commerce, doit permettre au candidat signataire d'avoir des informations sur la vie quotidienne au Luxembourg et de se familiariser avec les démarches administratives, les instances officielles et les organisations du Luxembourg. La journée d'orientation constitue en outre une occasion de rencontres et d'échanges interculturels dans un cadre convivial.

La Journée du 10 mai a proposé entre autres deux exposés (l'un au sujet de l'économie du Luxembourg, présenté par le département des affaires économiques de la Chambre de Com-

merce, l'autre au sujet de l'apprentissage au Luxembourg), cinq ateliers au choix («La participation politique», «Nos identités, notre intégration», «La création d'entreprises dans l'artisanat», «ADEM – facilitons l'emploi» et «La Bonne Information au Bon Endroit»), de même que 13 stands d'information, dont un stand commun de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce et de la LSC.

Lors de son discours d'ouverture, la ministre de la Famille et de l'Intégration a remercié les signataires pour la volonté de s'intégrer au Luxembourg qu'ils ont manifestée en signant un CAI et a insisté sur le caractère réciproque de l'intégration, qui ne peut se faire «que s'il y a la volonté et l'engagement du côté de l'étranger comme du côté de la société qui l'accueille».

unicareers.lu

*LE salon des Professions et des Carrières
organisé par l'Université du Luxembourg
et ses partenaires de la Grande Région*

ENTREPRISES

VOUS RECRUTEZ DES JEUNES TALENTS ?

VOUS RECHERCHEZ DES NEO-DIPLÔMÉS ?

*Dans ce cas, participez au salon UniCareers.lu
Vendredi 26 Septembre 2014
info@unicareers.lu - 24 87 37 80*

Effort de formation des entreprises et accès à la formation des salariés: fortes disparités selon le secteur d'activité

L'effort de formation des entreprises constitue l'un des principaux leviers de l'accès des individus à la formation professionnelle continue (FPC). En 2012, c'est dans le secteur «Transports et entreposage» que cet effort est le plus élevé. Quant à l'accès à la formation, il bénéficie le plus aux salariés du secteur «Activités spécialisées, scientifiques et techniques».

■ Effort de formation: du simple au triple selon le secteur d'activité

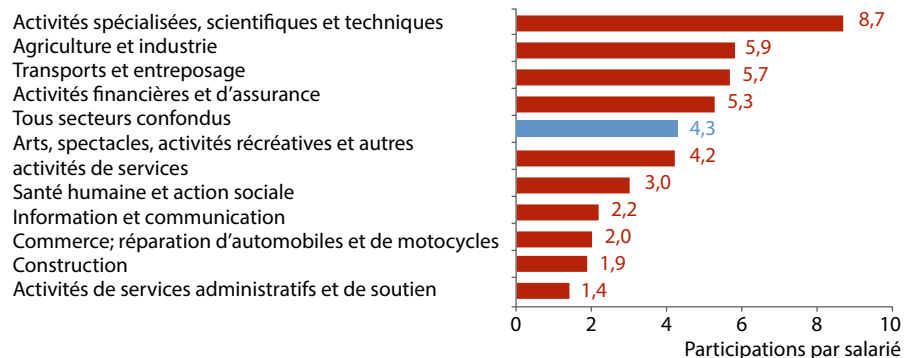
En 2012, les entreprises qui sollicitent la participation financière de l'État pour le financement de leur plan de formation consacrent, en moyenne, 2,5 % de leur masse salariale à la formation de leurs salariés. Les entreprises du secteur «Transports et entreposage» investissent, en moyenne, 4 % de leur masse salariale (Graphique 1). À l'inverse, pour les entreprises du secteur «Activités de services administratifs et de soutien», l'effort financier est trois fois moins élevé (1,2 %). La forte représentation des entreprises de travail intérimaire dans ce secteur est certainement à l'origine de cette situation. Compte tenu de la nature temporaire de leur engagement, les intérimaires suivent peu de formations. Ces dernières sont généralement de très courtes durées et leur objectif est d'adapter le plus rapidement possible l'intérimaire avant une mission.

■ Accès à la formation: un rapport de un à six selon le secteur d'activité

En 2012, un salarié bénéficie, en moyenne, de 4,3 formations (Graphique 2). Dans la moitié des entreprises, un salarié suit moins de deux formations par an. La moyenne est tirée vers le



Graphique 1: Taux de participation financière à la formation selon le secteur d'activité des entreprises – 2012

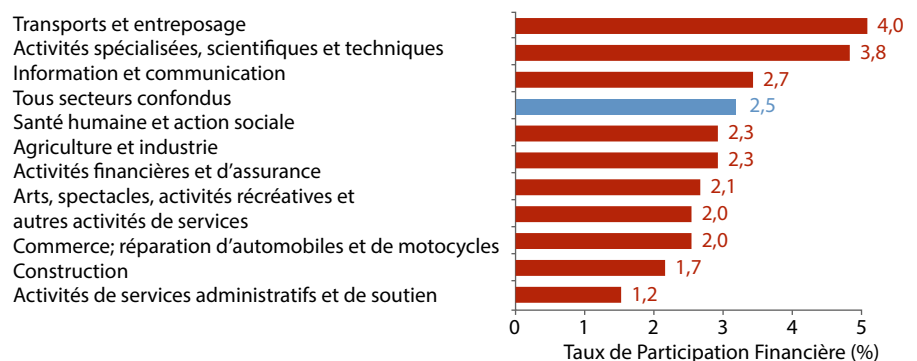


En 2012, les entreprises du secteur «Transports et entreposage» investissent 4 % de leur masse salariale en formation

Note: TPF (Taux de Participation Financière): investissement direct en formation divisé par masse salariale brute

Source: Observatoire de la formation

Graphique 2: Accès à la formation des salariés selon le secteur d'activité des entreprises – 2012



Les salariés du secteur «Transport et entreposage» suivent, en moyenne, 5,7 formations en 2012

Note: Participations par salarié: nombre de participants divisé par effectif salarié

Source: Observatoire de la formation

haut par le secteur «Activités spécialisées, scientifiques et techniques». Dans

ce secteur, les salariés participent, en moyenne, à 8,7 formations par an. En revanche, ceux du secteur «Activités de services administratifs et de soutien» ne suivent que 1,4 formation par an.

Pour de plus amples informations, consultez les publications Formabref «L'effort de formation des entreprises du secteur privé en 2012» et «L'accès à la formation des salariés du secteur privé en 2012» sur lifelong-learning.lu ou commandez-les gratuitement à info@infpc.lu

1,2,3 GO Social

L'économie sociale et solidaire gagne du terrain



Business Initiative organise des sessions de formation animées par des experts reconnus, ici au mois de mai dernier avec Bruno Humbert, président de La Ruche, un espace de travail collaboratif dédié aux entrepreneurs sociaux à Paris, Sophie Vannier, directrice de La Social Factory, structure qui développe des offres d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises innovantes et sociales, et Aymeric Marmorat, le directeur exécutif de Enactus France

Les entreprises sociales et solidaires se multiplient au Luxembourg. Une évolution qu'accompagne Business Initiative comme le confirme le parcours 1,2,3 GO Social qui parvient encore à hisser son niveau d'excellence. Les porteurs de projets sélectionnés dans le cadre de l'édition 2014 entrent dans la première phase d'accompagnement menant au vote du jury de sélection pour la phase finale d'accompagnement.

Piloté par Business Initiative depuis son lancement en novembre 2011, le parcours 1,2,3 GO social a pour objectif d'accompagner des porteurs de projets d'entreprises à dimension sociale ou solidaire au Luxembourg. L'édition 2014 est entrée dans une nouvelle phase en avril dernier avec la sélection des 14 projets (voir encadré) qui bénéficient d'un accompagnement. Ces projets confirment que les services à la personne sont toujours très représentés parmi les entreprises sociales et solidaires (ESS). Une représentativité en phase avec le pano-

rama dressé par le Statec (voir encadré) en ce qui concerne les ESS au Grand-duché. Mais certains projets reposent également sur l'innovation et investissent des secteurs d'activités nouveaux. Une ouverture sur les nouvelles technologies ou l'environnement est notamment observable. Ces évolutions 1,2,3 GO Social s'attachent à les accompagner en faisant évoluer son programme d'accompagnement qui vise à enrichir les connaissances et les compétences des porteurs de projets.

Du 7 au 9 mai dernier, Business Initiative a ainsi organisé une session de formation animée par des experts reconnus de l'ESS: Bruno Humbert, le président de La Ruche, un espace de travail collaboratif dédié aux entrepreneurs sociaux à Paris, Sophie Vannier, directrice de La Social Factory, structure qui développe des offres d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises innovantes et sociales, et opère en tant qu'incubateur de La Ruche enfin, Aymeric Marmorat, le directeur exécutif de Enactus France, une organisation internatio-

nale qui travaille avec les entreprises, les grandes écoles et les universités afin de développer les compétences entrepreneuriales des étudiants. Au programme: trois jours d'ateliers et de rencontres dédiés à la création d'entreprises sociales et solidaires qui ont permis d'aborder des sujets comme la charte du projet, le dossier d'opportunité, le business model ou encore la levée de fonds. L'occasion, aussi, pour les quatorze porteurs de projets qui y ont participé de s'initier aux subtilités du pitch, cet exercice au cours duquel les candidats ont quelques minutes pour présenter leur activité à des investisseurs afin de les convaincre d'investir dans leur projet.

L'été sera studieux

Et ce n'est là que le début d'un processus. Jusqu'au mois d'octobre, ces entrepreneurs seront suivis par des coachs qui vont les aider à affiner leur projet. Un rendez-vous important est notamment programmé les 25 et 26 septembre avec deux jours de formation au cours desquels les candi-

ats passeront à l'action en engageant la phase de lancement de leur projet. Ils participeront également à un atelier, animé par des spécialistes, qui sera consacré à l'art de la négociation et de la stratégie d'entreprise. «Courant octobre, les dossiers d'opportunité feront l'objet d'une nouvelle évaluation par un jury composé de profes-

sionnels du monde économique et social en cours de composition. Brigitte Pochon (cabinet d'avocat), Guy Kerger (Mindforest) et Marc Binsfeld (agence de communication Binsfeld) ont notamment confirmé leur participation. Ce jury sélectionnera les projets qui accéderont à la dernière phase du parcours 1,2,3 GO social au cours

de laquelle est rédigé le business plan» détaille Frédérique Gueth, manager de Business Initiative A.s.b.l. Les meilleurs business plans seront dévoilés lors de la grande soirée de clôture programmée en mars 2015. Ces lauréats auront l'opportunité de se présenter à des investisseurs ou à des parties prenantes potentielles. ■

Les projets sélectionnés

Arti'chok Clown

Porteurs du projet: Iolanda Androni et Alexandra Michele

Intervention de clowns ayant pour but de faciliter les rencontres, les échanges et la médiation. Réduire l'isolement et créer du lien social.

Flexi-Lux

Porteurs du projet: Déborah Della Penna et Mario Huberty

Mise en place d'un service d'accompagnement complet destiné à faciliter l'accès aux activités quotidiennes et récréatives des personnes en situation de handicap.

Freeflex+

Porteur du projet: João Silva

Récupération, revalorisation et location de matériel informatique destiné à des personnes à revenus modérés. En interne, emploi de personnes en réinsertion professionnelle et offre de formations.

Il était une fois

Porteur du projet: Valérie Georges-van der Schoor

Ateliers de lecture multilingues pour enfants et animations autour du livre et de la musique. Faire vivre les langues étrangères présentes au Luxembourg en favorisant l'intégration.

Lët'z Babies

Porteurs du projet: Sandra Siebenaller et Inge Borghys

Location et nettoyage de couches lavables et plate-forme de location de matériel et services autour de la petite-enfance.

Prison Smart

Porteur du projet: Ariane Iranpour

Accompagnement des détenus qui consiste en une formation spécifiquement conçue pour le milieu carcéral, sur la gestion du stress et de la violence, des dépendances à la drogue, ainsi qu'une aide à la réinsertion.

Recycling-Modeling Lëtzebuerg

Porteur du projet: Rodrigues Cardoso Victor

Recyclage de papier (mais aussi de plastique) pour confectionner du papier mâché afin de concevoir des œuvres lors d'ateliers de création destinés aux enfants, seniors et personnes en situation de handicap.

Rénovation écologique et solidaire

Porteurs de projet: Alexis Chandon, Aurélien Rapeau et Jean-Pierre Stas

Entreprise d'éco-construction avec une vocation de formation professionnelle et d'insertion sociale.

Socialmatter

Porteurs du projet: Lynn Schammel et Giacomo Piovan

Construire un social lab en commun avec des entreprises, institutions et communautés pour produire autrement en respectant l'environnement et les aspects sociaux et solidaires.

Terra

Porteur de projet: Mark Anyfandakis

Créer un centre participatif et interdisciplinaire de production, éducation et de recherche agroécologiques pour développer un modèle agroalimentaire durable et résilient.

Transition Minett

Porteur du projet: Norry Schneider

Initiation de projets régionaux citoyens en matière d'autonomie alimentaire et énergétique: coopérative de production d'énergie verte, jardin communautaire, groupe d'achat éco-solidaire.

Écorénovation

Porteur de projet: Tizama TELOU

Rénovation écologique de bâtiments tenant compte des contraintes énergétiques pouvant conduire à des maisons basses énergie et passives. Emploi et formation spécifique de main-d'œuvre préqualifiée et en situation de chômage.

Formation d'adultes à l'interculturalité

Porteur de projet: Frédéric Mertz

Mise en place d'une formation à l'interculturalité et la diversité afin de promouvoir la cohésion sociale et le vivre ensemble au Luxembourg.

Guest House Luxembourg

Porteur de projet: Anny Chapali

Créer une structure de type maison d'hôte pouvant offrir une expérience professionnelle et une formation à des jeunes durant leur période de chômage. ■

L'économie solidaire et sociale au Luxembourg

«Avec 25.000 emplois en 2011 au Luxembourg, les entreprises sociales et solidaires (ESS) ont presque doublé leur poids dans l'emploi total depuis 2000. Un tiers des entreprises sociales relèvent des services de santé et de l'action sociale. Elles regroupent les trois quarts de l'emploi total de l'économie sociale et solidaire. 70 % des emplois sont occupés par des femmes». Voilà en quelques chiffres clés ce que pèse l'économie sociale et solidaire à en croire une note publiée par le Statec en avril dernier. Et l'institut de préciser que si ce secteur est «petit» il est en nette progression. Une évolution qui n'est pas surprenante puisque les entreprises sociales et solidaires qui fonctionnent selon un modèle fondé sur un principe de solidarité et d'utilité sociale et revendiquent des modes de gestions démocratiques, ont confirmé leur efficience économique et sociale à l'heure où la dignité humaine est égratignée. Pas «surprenante» non plus car, comme l'a encore rappelée récemment Nicolas Schmit, le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, l'ESS a sa place dans l'économie nationale. Pour l'encourager, le ministère planche depuis un certain temps déjà sur l'élaboration d'un cadre juridique efficient visant à en favoriser l'essor. Le ministre a également réitéré le soutien du gouvernement à l'opération 1,2,3 GO Social qui s'intègre dans le plan d'action pour le développement de l'économie solidaire au Luxembourg (PLES-2012) développé par le département de l'économie solidaire du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur. ■

Business Initiative A.s.b.l.

Créée en 2000 par la Chambre de Commerce Luxembourg, la Fedil - Business Federation et Luxinnovation, Business Initiative A.s.b.l. a pour mission de diversifier l'économie et de stimuler la création d'entreprises innovantes en Grande Région, ainsi que la création d'entreprises à finalités sociales et solidaires au Grand-Duché de Luxembourg. Le 24 novembre 2011, Business Initiative asbl a lancé 1,2,3 GO Social, un nouveau dispositif d'accompagnement pour les projets d'entreprises à finalité sociale ou solidaire au Grand-duché de Luxembourg, qui s'intègre dans le plan d'action pour le développement de l'économie solidaire au Luxembourg (PLES-2012), mené par le département de l'économie solidaire du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur. Concrètement, 1,2,3 GO Social offre un coaching gratuit et personnalisé dans l'élaboration de business plans pour les porteurs de projets à finalité sociale ou solidaire. 1,2,3 GO Social est soutenu par le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur Luxembourg et son département de l'économie solidaire, la Chambre de Commerce Luxembourg, la Ville d'Esch-sur-Alzette, la Fondation Tremplin sous l'égide de la Fondation de Luxembourg, ING, l'Œuvre Nationale de Secours Grande-duchesse Charlotte, et des partenaires méthodologiques tels que le CRP Tudor, Etika a.s.b.l. et Uni.lu. (www.123gosocial.lu) ■

FORUM TRANSFRONTALIER DU CAPITAL RISQUE

WALLONIE. LUXEMBOURG. LORRAINE.
SARRE. RHÉNANIE-PALATINAT.



ENTREPRENEURS, bénéficiez d'un accompagnement
personnalisé pour réussir votre levée de fonds !

INVESTISSEURS, découvrez une sélection des
meilleures start-ups de la grande région !

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS
POUR ENTREPRENEURS :
12 SEPTEMBRE 2014**

**INSCRIPTIONS SUR
WWW.SEED4START.ORG**
Contact : seed4start@cc.lu

A vos agendas :
SEED4START PITCHING DAY
25,28 Novembre et 5 Décembre 2014

ORGANISATEURS	PARTENAIRES	PARTENAIRES MEDIAS
 Projet cofinancé par le Fonds européen de développement régional dans le cadre du programme INTERREG IV A Grande Région. L'Union européenne investit dans votre avenir.		



Cyrille Ercolani

Le mentorat a un effet bénéfique sur ma prise de décision au quotidien. Cela m'aide à voir plus loin tout en restant connecté à la réalité de terrain.

MODALITÉS DE PARTICIPATION
Inscription et critères de sélection sur www.businessmentoring.lu
CONTACT : businessmentoring@cc.lu

BUSINESS MENTORING
PROGRESS IN BUSINESS

my start
Eng lddi. Meng Zukunft.

TÜV Rheinland
CERTIFIED
www.tuv.com
ID 910507242

BusinessMentoring

Cyrille Ercolani: l'esprit d'équipe au service de la vision d'entreprise

Après avoir débuté sa carrière en 1998 au sein d'une grande entreprise d'électricité, où il apprendra et mettra en pratique toutes les ficelles du métier, Cyril Ercolani intègre une seconde société en tant que chef de projet. Une expérience qui lui permettra de développer un sens aigu de la relation client et de réveiller le commercial qui sommeillait en lui. Après avoir su gagner la confiance d'un certain nombre de clients, il poursuit son cheminement en préparant son brevet de maîtrise et emmagasine par la même occasion des connaissances fondamentales en gestion d'entreprise. Animé par une soif débordante d'entreprendre et un esprit inventif, l'indépendance s'impose alors à lui comme une évidence. Cinq ans après le lancement de son entreprise, EAL S.A., il rejoint le programme BusinessMentoring en vue de franchir un nouveau cap ...rencontre.

M. Ercolani, depuis la création d'EAL S.A. en 2009, votre activité connaît une belle progression. Vous avez d'ailleurs recruté 5 employés supplémentaires depuis le début de la relation mentorale, pour un total actuel

de 20 collaborateurs. Selon vous, quels ont été vos facteurs de succès?

Le succès d'une entreprise c'est tout d'abord le fruit d'un travail d'équipe, chaque salarié représentant un maillon de la chaîne qui permet de faire avan-

cer la société. La compétence d'une entreprise n'existe que par la valeur de son personnel; reste donc à nous qui sommes dirigeants d'entreprises d'orchestrer toute l'organisation de la structure. Notre rôle est d'inspirer nos sala-

riés pour faire (re)naître en eux l'envie de s'engager pour leur entreprise. C'est nous qui déterminons leur ligne de conduite tout en leur inculquant des valeurs fondamentales, notamment la culture du service client. Nous devons absolument responsabiliser nos équipes, puisque chacun de nos faits et gestes a une incidence directe ou indirecte sur la réputation de l'entreprise. Le personnel doit absolument être impliqué pour mener à bien les missions qui lui sont confiées. Je pense donc que c'est avant tout avec un travail de qualité et une disponibilité sans faille que nous avons réussi à nous rendre incontournables sur le marché luxembourgeois.

Votre entreprise se portait plutôt bien lorsque vous avez déposé votre candidature en tant que mentoré. Alors, qu'êtes-vous venu précisément chercher dans le mentorat?

Effectivement, l'entreprise était en plein essor lorsque j'ai découvert le concept du mentorat et c'est peut-être pour cela que j'ai voulu intégrer le réseau. Je devais absolument consolider mes compétences dans le domaine du management d'entreprise et des ressources humaines pour garantir le bon développement d'EAL S.A. J'étais bien conscient qu'une société de quinze personnes ne pouvait plus se gérer de la même manière. J'ai alors clairement ressenti le besoin d'échanger avec une personne qualifiée, rigoureuse et disposant d'une expérience reconnue dans le domaine de la gestion d'entreprise pour m'accompagner et me soutenir face aux problématiques quotidiennes.

Comment imaginez-vous l'avenir de l'entreprise, à plus long terme?

Je souhaite absolument préserver le plus longtemps possible l'étroite cohésion sociale qui règne au sein de l'entreprise. C'est grâce à des équipes compétentes et motivées que nous pouvons aujourd'hui proposer à nos clients un service de premier ordre dans des domaines particulièrement pointus (gestion du temps, systèmes de reconnaissance biométrique, vidéo surveillance, etc.). Peu importe la taille du chantier, notre but est de garantir une qualité de réalisation irréprochable. Notre objectif pour les années à venir est de continuer à vivre de notre travail, sans devenir une trop grande structure, afin de toujours garder la parfaite maîtrise de notre savoir-faire.

Que retirez-vous de l'aventure BusinessMentoring, notamment des échanges avec votre mentor, après déjà 10 mois d'accompagnement?

En me lançant dans cette aventure, je pensais développer en premier lieu une «collaboration» à caractère strictement professionnel, basée sur l'échange d'expérience, mais petit à petit, l'alchimie a opéré et notre relation s'est transformée en véritable amitié. Mon mentor a su m'apporter un vrai soutien moral et provoquer le déclic nécessaire à l'amorce de nombreux changements au sein de l'entreprise (embauche de nouveaux collaborateurs, prospection auprès de nouveaux clients, organisation d'assemblées générales et de réunions de coordination hebdomadaires, etc.). Il m'a surtout aidé à y voir plus clair, ce qui m'a

permis de trancher avec sérénité et justesse pour régler certains problèmes humains, financiers et organisationnels au sein de l'entreprise. Dans son approche, j'apprécie tout particulièrement le fait qu'à aucun moment il ne m'impose ses idées: il me fait réfléchir, me donne des pistes et m'oblige sans cesse à prendre du recul et à me remettre en question. A moi de prendre les décisions qui me paraissent appropriées par la suite. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour le remercier chaleureusement de son aide si précieuse et de sa grande disponibilité.

Enfin, quel message adresseriez-vous aux dirigeants, qui, comme vous, doivent faire passer un cap à leur entreprise, et qui hésitent encore à se tourner vers le mentorat?

Lorsque l'on est chef d'entreprise, la solitude est une réalité, c'est indéniable. Le programme BusinessMentoring est, en premier lieu, un bon moyen pour briser l'isolement qui s'installe peu à peu de par notre fonction. Il est très utile de fréquenter ses pairs, d'échanger sur des problématiques communes, sur des solutions qui ont fonctionné pour les uns et pas pour les autres, sur des informations passées inaperçues, sur des évolutions techniques possibles... La relation mentorale permet quant à elle de se confier plus particulièrement à une personne de confiance. Le programme permet également d'élargir son cercle de relations professionnelles, puisqu'il donne accès à un réseau de dirigeants d'entreprises de tous domaines. ■

Soutien aux porteurs de projets innovants dans la Grande Région

Les organisateurs des Journées de l'Economie reversent 12.610 EUR à 1,2,3,GO

Frédérique Gueth, directrice de 1,2,3 GO, s'est vu remettre un chèque de 12.610 EUR par les organisateurs des Journées de l'Economie au début du mois de juin. La cérémonie s'est déroulée dans les locaux de PwC Luxembourg en présence de Serge Allegrezza, directeur de l'Obser-

vatoire de la Compétitivité, Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, Nicolas Soisson, directeur de la FEDIL, et Luc Henzig, associé chez PwC Luxembourg. Les organisateurs des Journées de l'Economie, le ministère de l'Economie, la Chambre de Commerce du Grand-

Duché de Luxembourg et la FEDIL-Business Federation Luxembourg, en collaboration avec PwC Luxembourg, s'étaient donné rendez-vous pour reverser la somme des droits de participation à l'événement à une association œuvrant en faveur de l'entrepreneuriat au Luxembourg.



© 2014 PricewaterhouseCoopers, Société coopérative. All rights reserved

(de g. à d.) Nicolas Soisson, Carlo Thelen, Luc Henzig, Frédérique Gueth, Serge Allegrezza

La somme de 12.610 EUR sera intégralement reversée à 1,2,3 GO. Géré de manière centrale au Luxembourg par

Business Initiative A.s.b.l. en collaboration avec des relais locaux en Grande Région (Luxembourg, Lorraine, Bel-

gique francophone, Sarre et Rhénanie Palatinat), 1,2,3 GO permet à des porteurs de projets innovants de bénéficier de l'accompagnement d'un coach dans l'élaboration de leur plan d'affaires. Frédérique Gueth, sa directrice, a remercié les organisateurs pour cette donation. Elle contribuera à développer l'accompagnement des créateurs d'entreprise et également à faire vivre cette initiative en Grande Région grâce à un réseau de partenaires motivés. Pour l'édition 2014 des Journées de l'Economie dont le mot d'ordre était «#RéinventerLuxembourg», près de 500 participants avaient répondu présent. Ils avaient pu assister aux débats sur la politique économique du Grand-Duché et les mesures annoncées par le nouveau gouvernement, et participer aux discussions sur les opportunités de développement liées à l'export et au Nation branding pour promouvoir le Luxembourg à l'étranger.

Concours GENIAL 2014

37 jeunes créatifs primés pour leurs idées innovantes

Fin du mois de mai, 37 jeunes créatifs ont été récompensés pour leurs idées nouvelles et innovantes lors de la remise des prix du Concours GENIAL 2014, organisée dans le centre commercial Belle Étoile,

en présence de Marc Hansen, secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche. Placée sous la devise «Lief deng Iddi – Verbessert deng Welt!». L'édition 2014 du concours d'idées innovantes a mobilisé 449 jeunes qui

ont soumis 300 idées nouvelles, créatives et surtout «GENIALES».

Une salle de classe qui produirait de l'électricité de manière indépendante et écologique, une montre qui indiquerait si le corps a suffisamment d'eau ou encore une maison dans laquelle toutes les personnes seraient de bonne humeur – sont au nombre des quelques idées reçues dans le cadre du Concours GENIAL 2014. Le concours d'idées, organisé pour la 6e année consécutive par Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, en collaboration avec le ministère de l'Education nationale, a pour objectif d'encourager les jeunes à penser de manière indépendante. «Pour changer le monde de demain, il faut avoir le courage de présenter des idées nouvelles et oser proposer des solutions innovantes» confirme Marc Hansen. Un jury (Jean-Paul Bertemes – science.lu; Jean-Claude



Bisenius – Centre Information Jeunes (CIJ); Koen Cloostermans – Clarence Concept; Stéphanie Damge – Jonk Entrepreneuren; Jan Glas – Luxinnovation; Romain Jeblick – Luxorr; Marc Muller – Lycée Aline Mayrisch; Anne Reding – Casino Luxem-

bourg), composé de représentants de domaines tels que la recherche, l'industrie, le design, la culture ou l'éducation, a sélectionné les meilleures idées de l'édition 2014. Les 300 idées reçues ont été évaluées selon des critères tels que la créativité et l'origina-

lité de l'idée, la qualité de sa réalisation, la probabilité d'une éventuelle mise en œuvre ou encore son caractère innovant.

L'édition 2014 a mobilisé 449 jeunes. Les plus créatifs d'entre eux ont été récompensés par des prix et surprises GENIAles, comme des bons d'achat, des T-shirts, une visite chez Luxlait et un voyage aux Musées des Sciences à Londres.

Catégorie 1 (5-7 ans – Cycles 1 & 2):

1^{er} prix: Super Rakete, Opalyne Rodrigues Cardoso, 6 ans; 2^e prix: Die «Finger-Bleiben-Sauber-Scheibe», Lorena Baum, 6 ans; 3^e prix: Magnetische Tischdecke, Steffen Küster, 5 ans

Catégorie 2 (8-11 ans – Cycles 3 & 4):

1^{er} prix: Ökologeschen Agrizenter, João Sepulveda, Philippe Thein, Alexandre Staudt (Schoul Kaerch – M. Laurent Zimmer); 2^e prix: Ökologische Stromproduktion mit Sonnen-, Wasser- und Menschenkraft (ohne Cattenom!), Ecole Fondamentale de Bascharage «Op Acker» – Fernand Felten, Sadin Avdusinovic, Pit Breyer, Nora Büchler, Kevin Dondlinger, Jóni Fernandes Couceiro, Asmira Keserovic, Axel Lavina, Sumeja Lotoll, Yann Marchal, Cindy Merolli, Félix Mertens Goedert, Amina Muric, Denise Nunes Guimaraes, Ben Ragnacci, Larisa Sabanovic, Ryan Tempels, Joé Velasco Luna, Manon Wahl; 3^e prix: Das hängende Bücherregal, Artur Kohlrausch, 12 ans

Catégorie 3 (12-14 ans – Cycle inférieur):

1^{er} prix: Trinksensor, Julie Kipchen (Lycée Hubert Clement – Chantal Sabbatini); 2^e prix: Der 3D Stoff – Printer, Laure Remy (Lycée Hubert Clement – Chantal Sabbatini); 3^e prix: Taucherlinse, Julie SEIP (Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum – Esther Dury)

Catégorie 4 (15-18 ans – Cycle supérieur):

1^{er} prix: Touchi, Kristi Backes, Céline Kass, Ida Jensen, Diogo Fernandes (Lycée Michel Lucius – André Schon); 2^e prix: iDogLeash, Mârcio Fernandes da Silva, Nélson Caetano, Christian Blei, Bastile Fronville (Lycée Michel Lucius – André Schon)

Prix du Jury:

Gute-Laune-Haus, Anna Schwartz Kachmar, 7 ans

SuperDrecksKëscht fir Betriber

Peintures et laques: bien gérer ces substances signifie préserver l'environnement et la santé

De quels produits s'agit-il?

- Toutes les peintures et laques ainsi que les récipients contenant des résidus liquides ou solides, par ex.: peintures acryliques, peintures à dispersion, vernis, apprêts, imperméabilisants, peintures synthétiques, glacis, peintures au latex, laques à base de résine naturelle, laques celluliques, peintures et laques à l'huile.

- Les produits dont la composition est en général similaire à celle des peintures et des laques: mastics, colles, vernis d'ébéniste et autres produits contenant des solvants.
- Matériaux souillés par les produits susmentionnés, par ex. les matériaux de recouvrement, les pinceaux, les filtres de cabine de peinture au pistolet, la poussière de peinture.

De quoi se composent les peintures et laques?

Les peintures et laques renferment en général des pigments ou des colorants, des solvants, des liants et d'autres additifs.

Autrefois, les pigments étaient souvent des composés de métaux lourds toxiques qui rejoignent l'organisme humain soit directement soit



par le biais de la chaîne alimentaire. Les solvants portent atteinte à l'eau et à la santé et sont souvent inflammables.

Les liants se composent de chaux, d'huiles ou de résines synthétiques qui ne présentent aucun danger pour l'homme ni pour l'environnement. On utilise toutefois souvent comme additifs des conservateurs tels que les fongicides ou des produits auxiliaires susceptibles d'être nocifs et dangereux pour l'environnement.

Que faire des déchets de peinture et de laque?

Les produits auxquels adhèrent des peintures et de laques sont des substances problématiques qui ne doivent rejoindre ni les poubelles ni les ferrailles métalliques. Ils doivent être collectés et stockés séparément. Les produits qui ne sont pas encore durcis doivent être stockés dans des récipients spéciaux de manière à éviter tout impact négatif sur l'environnement et la santé.

Faites traiter les produits mentionnés par des entreprises agréées. La SuperDrecksKëscht fir Betriber peut également accepter de petites quantités au cas où elles ne sont pas reprises par les entreprises agréées et veiller à ce qu'elles soient recyclées ou éliminées dans le respect de l'environnement.

Qu'advient-il des déchets de peintures et de laques?

Les emballages souillés qui représentent en poids la plus grande partie de ce groupe de substances peuvent aujourd'hui être recyclés. Les récipients sont broyés et refroidis à l'azote à une température de moins 150°C. Le matériau est ensuite acheminé vers un broyeur à marteaux afin de séparer les métaux d'une part et les peintures et plastiques d'autre part. Les métaux représentent environ 40 pour cent en poids de la masse totale. Ils servent de matière première précieuse dans l'industrie métallurgique. Grâce à une technique moderne, la fraction résiduelle

est homogénéisée et transformée en 'écofuel'. L'écofuel satisfait à toutes les spécifications requises pour être utilisé comme combustible dans l'industrie du ciment.

Une petite partie de la catégorie peintures/laques doit être éliminée dans des installations thermiques à température élevée. Il s'agit par ex. de matériau souillé par la peinture comme les pincesaux, les chiffons ou de produits toxiques tels que les produits de préservation du bois contenant des PCB. Ces produits ne peuvent pas être traités dans les installations de recyclage.

Conseils:

Utilisez des produits écologiques, par ex. des peintures à base d'eau renfermant peu de solvants ou des colles sans solvants.

Informez-vous en détail auprès de votre fournisseur afin d'acheter la peinture la plus écologique et la moins nocive possible pour la qualité que vous souhaitez. ■

Clever akafen (achetez malin): Les peintures et les laques recommandées par la campagne Clever akafen (voir sur www.clever-akafen.lu) sont surtout des produits à usage domestique.

Pour plus d'informations sur les déchets de peintures et de laques, n'hésitez pas à contacter la SuperDrecksKëscht fir Betriber, Tél. (+352) 488 216-1



BUSINESS EXCHANGE

POUR UNE TRANSMISSION D'ENTREPRISE RÉUSSIE

- CONSEIL EN STRATÉGIE ET FINANCEMENT
- MATCHING PERSONNALISÉ
- ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL PAR DES MENTORS
- BOURSE D'ENTREPRISES



WWW.BUSINESS-EXCHANGE.LU

LA PLATE-FORME DES REPRENEURS
ET CÉDANTS D'ENTREPRISES

 **pportunet**



IMD World Competitiveness Yearbook (WCY) 2014

Un classement de compétitivité qui s'améliore, des défis structurels qui demeurent

Dans l'édition 2014 du *World Competitiveness Yearbook (WCY)* de l'institut suisse IMD¹, le Luxembourg se classe à la 11ème place mondiale des économies les plus performantes parmi 60 pays, soit un avancement de 2 rangs par rapport à l'année précédente. Le Grand-Duché renoue ainsi de la sorte avec son classement de 2010 et de 2011.

O r, malgré ce rétablissement de l'ensemble des résultats des différents indicateurs, le Luxembourg n'est pas parvenu à renouer avec le bon positionnement d'avant-crise (4ème et 5ème rang mondial en 2007 et en 2008). La crise a donc laissé une empreinte durable.

Elle a dévoilé les faiblesses structurelles du pays et jusqu'à présent, le Grand-Duché n'a pas réussi à maîtriser pleinement leur impact négatif, alors que nombre d'autres pays ont mené d'importantes réformes pour préparer leur économie pour la période post-crise.

A politique inchangée, le Luxembourg ne saura que partiellement tirer profit de la relance conjoncturelle qui se dessine à l'horizon international. Le calme relatif du moment risquerait dès lors de se muer rapidement en tempête, car d'importants défis structurels demeurent, et qui ne se résorberont

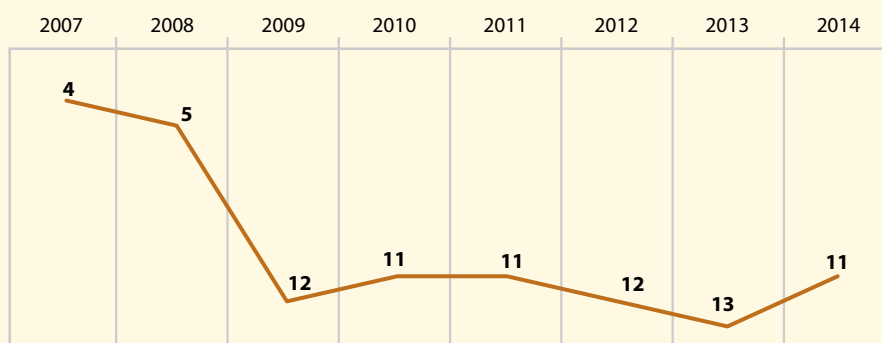
¹ Depuis 25 ans, l'institut suisse IMD (*International Institute for Management Development*) analyse la compétitivité de quelque 60 pays et régions. Le classement est basé tant sur des indicateurs statistiques que sur l'opinion des décideurs économiques et des dirigeants d'entreprises. Au Luxembourg, l'enquête auprès des entreprises est coordonnée par la Chambre de Commerce. Plus précisément, l'enquête IMD repose sur l'examen détaillé de quatre piliers, à savoir les performances économiques, l'efficacité des pouvoirs publics, l'environnement des affaires et la qualité des infrastructures.

pas grâce au seul concours de l'amélioration conjoncturelle. Ainsi, l'embellie économique doit être considérée comme une chance unique de soutenir la mise en œuvre de mesures correctrices inévitables pour asseoir le développement socio-économique luxembourgeois sur un fondement solide à long terme et d'en amortir les éventuels effets défavorables à court terme.

Au niveau des **performances économiques**, le Luxembourg occupe le 4ème rang cette année, s'approchant ainsi du podium de ce pilier. Une nouvelle qui paraît tout à fait positive de prime abord, mais qui doit être quelque peu nuancée, étant donné la dépendance toujours forte de l'économie luxembourgeoise du secteur financier, sa diversification jugée insuffisante et les difficultés croissantes sur le marché de l'emploi.

Pour ce qui est de l'**efficacité des pouvoirs publics**, la politique fiscale, un avantage traditionnel du site luxembourgeois, connaît une perte de 4 rangs. D'autre part, les auteurs du rapport estiment que les finances publiques sont dans le vert, un résultat à interpréter avec une certaine prudence selon la Chambre de Commerce et notamment en vue d'une année 2015 marquée par un véritable choc sur le versant des comptes publics. S'y ajoute un système de protection sociale qui pèse lourd sur les finances publiques, et qui risque de se transformer en une

Evolution du classement général de l'économie luxembourgeoise dans le World Competitiveness Yearbook (2007-2014)



véritable bombe à retardement à défaut de réformes permettant d'en asseoir la soutenabilité à long terme. Ainsi, le Luxembourg recule de la 18ème à la 19ème position à ce niveau.

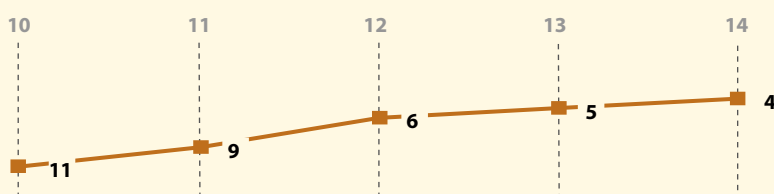
L'évolution du pilier de l'**environnement des affaires** légèrement positive dans l'ensemble, cache également certains vents contraires. Malgré l'amélioration de la productivité, la Chambre de Commerce souligne qu'elle reste un sous-pilier à surveiller, surtout en ce qui concerne le secteur industriel et la productivité du personnel. La chute la plus significative est enregistrée dans le sous-pilier du marché du travail, notamment en raison d'une perte au niveau de la croissance de la main-d'œuvre et d'un manque de main-d'œuvre qualifiée. Ainsi, revient à nouveau la dif-

ficulté de lutter contre le chômage au Luxembourg: si le marché du travail ne parvient pas à offrir les qualifications recherchées dans les années à venir, une partie des prochaines générations manquera d'une perspective.

Les résultats pour le domaine des **infrastructures** sont mitigés. Compte tenu du fait que le Luxembourg mise sur des niches de compétences qui présupposent un niveau d'expertise élevé, les pertes au niveau des infrastructures de base ainsi que celles liées à la science et aux technologies constituent un défi majeur. Les variations négatives étant compensées par des évolutions positives dans ce pilier, le Luxembourg occupe à nouveau la 23ème place dans le classement.

Pilier 1 – Performances économiques

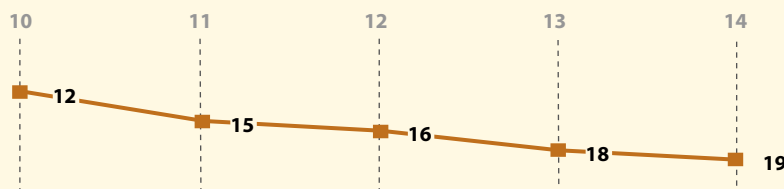
De belles éclaircies accompagnées de quelques nuages sombres



Sub-Factor Rankings	2013	2014
Domestic Economy	25	16
International Trade	6	4
International Investment	3	3
Employment	17	18
Prices	29	41

Pilier 2 – Efficience des pouvoirs publics

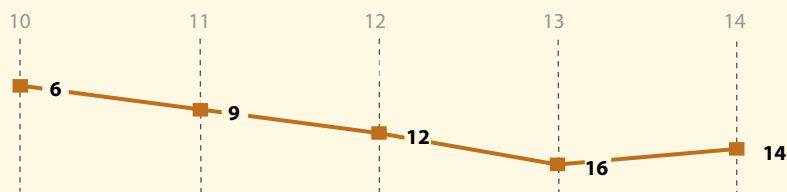
Les finances publiques ostensiblement dans le vert, la politique fiscale dans les ténèbres



Sub-Factor Rankings	2013	2014
Public Finance	17	15
Fiscal Policy	34	38
Institutional Framework	20	23
Business Legislation	19	22
Societal Framework	14	13

Pilier 3 – Environnement des affaires

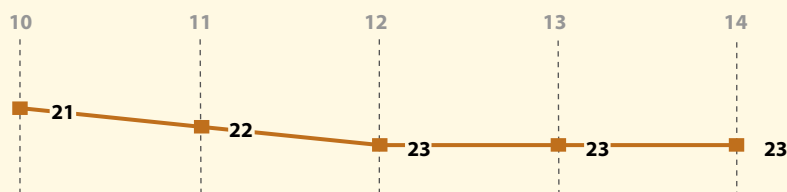
Une embellie qui ne touche toutefois pas aux problèmes structurels



Sub-Factor Rankings	2013	2014
Productivity & Efficiency	12	8
Labor Market	29	33
Finance	5	7
Management Practices	19	13
Attitudes and Values	34	31

Pilier 4 – Infrastructures

A la recherche des ressources permettant de garantir le succès des niches de compétences ...



Sub-Factor Rankings	2013	2014
Basic Infrastructure	28	30
Technological Infrastructure	18	22
Scientific Infrastructure	23	24
Health and Environment	16	12
Education	19	14

■ Classement des 30 premières économies du rapport IMD 2014

Country	Rank			Country	Rank		
	2014	2013	Change		2014	2013	Change
USA	1	1	—	United Kingdom	16	18	↗
Switzerland	2	2	—	Australia	17	16	↘
Singapore	3	5	↗	Finland	18	20	↗
Hong Kong	4	3	↘	Qatar	19	10	↘
Sweden	5	4	↘	New Zealand	20	25	↗
Germany	6	9	↗	Japan	21	24	↗
Canada	7	7	—	Austria	22	23	↗
UAE	8	8	—	China Mainland	23	21	↘
Denmark	9	12	↗	Israel	24	19	↘
Norway	10	6	↘	Iceland	25	29	↗
Luxembourg	11	13	↗	Korea	26	22	↘
Malaysia	12	15	↗	France	27	28	↗
Taiwan	13	11	↘	Belgium	28	26	↘
Netherlands	14	14	—	Thailand	29	27	↘
Ireland	15	17	↗	Estonia	30	36	↗

Bright prospects and some constructive suggestions

On May 2, 2014, the Executive Board of the International Monetary Fund (IMF) concluded the Article IV¹ annual consultation for Luxembourg.

The IMF's overall outlook for Luxembourg is positive. The country has proven resilience against the international market fluctuations: its fiscal situation has not undergone any drastic changes and the financial sector has delivered an overall satisfying performance. The improving cyclical upturn that is currently being observed in Europe strongly supports Luxembourg's services sector, having a positive impact on employment growth. With a strong policy framework, the Luxembourg economy is thus recovering from the crisis. According to the IMF, in 2013, following the 2012 recession, the economy grew by 2.1%, and over the period 2014-2019, annual growth is expected to reach between 2% and 2.5%.

Several challenging prospects will however require a close monitoring: the financial sector evolves in a still unsteady

external landscape; public finances will experience losses in VAT revenues on e-commerce; while Luxembourg's cost competitiveness is being progressively eroded. These perspectives call for proactive measures as well as a sustained fiscal consolidation and a control over the public spending growth. While the capitalization and liquidity of banks is notably high, the financial diversification has to be supported, and systemic banks should be closely monitored after the full implementation of Basel III's capital requirements, according to the IMF's experts.

Other key factors that need particular attention are real estate exposures, the risks related to financial diversification and the interconnections in the domestic financial sector, which convey systemic risk. According to the IMF, the expira-

tion of the temporary agreement on wage indexation should create an opportunity for definite adjustments in the wage-productivity alignment. In general, the effort to improve the labor skills has to be maintained in order to match the national objectives of diversification beyond the financial sector.

The IMF executive directors also encourage the authorities to increase the yield of property taxes. They welcomed the expenditure review underway as well as the planned introduction of expenditure ceilings in the perspective of savings potentials. A prominent encouragement is to review the current pension system in order to support the economy's growth potential as well as greater labor market participation.

The entire Staff Report for the 2014 Article IV Consultation is available on the IMF website: www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2014/cr14118.pdf

¹ An annual comprehensive consultation over economic and financial developments with each IMF individual member country.

Faites bouger vos événements d'entreprise!

COOL BUS

Party Bus by Sales-Lentz

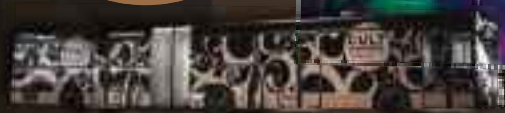


Like us on Facebook

coolbus.lu

CULT EXPRESS

Party Bus by Sales-Lentz



Like us on Facebook

cult-express.lu

OECD Study "Taxing Wages"

Luxembourg – a light weight for single parents, a great burden for single taxpayers

The annual "Taxing Wages" study, published by the OECD, provides unique cross-country comparative data on income tax paid by employees as well as the associated social security contributions made by employees and employers in OECD countries. According to the annual report, the tax on personal income has increased in the last three years in 25 of 34 OECD countries. The total burden of taxes on labour increased from 35.7% in 2012 to 35.9% in 2013.

The main contributor to the 2013 increase in the average OECD total tax wedge¹ was personal income tax, with increases (as percentage of total labour costs) in 20 countries. The largest increases were observed in Portugal (+3.5%) due to higher statutory tax rates and in **Luxembourg** (+1.1%)

mainly because of a frozen income tax schedule².

The average tax burdens for childless single workers earning the *average wage* in their country were highest in Belgium (55.8%), Germany (49.3%), Austria (49.1%) and Hungary (49%), and lowest in Chile (7%), New Zealand (16.9%) and Mexico (19.2%). **Luxembourg** figures among the OECD average with a rate of 37%, thus one of the lowest rates in the OECD.

The highest tax wedges for one-earner/two children families at the *average wage* were in Greece (44.5%), France (41.6%), Belgium (41.0%) and Austria (38.4%). New Zealand had the smallest tax wedge for these families (2.4%), followed by Ireland (6.8%), Chile (7%), and Switzerland (9.5%). In **Luxembourg**, a one earner couple

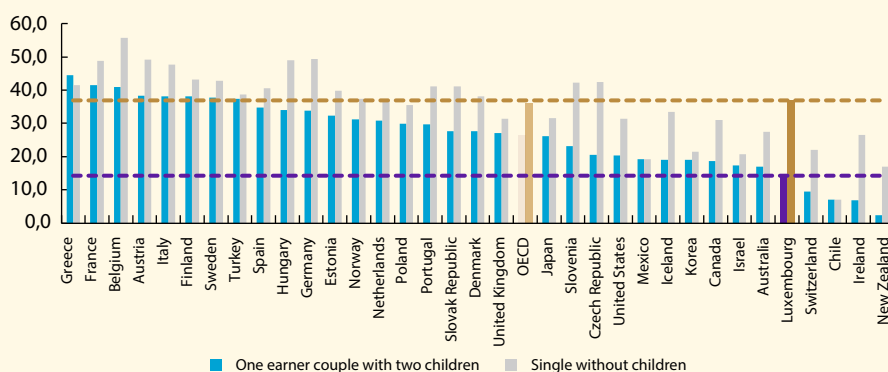
with 2 children faced a tax burden on labour income of 14.3%.

The savings realised by a one earner married couple compared to a single worker were greater than 20% of labour costs in the Czech Republic and Luxembourg and greater than 15% of labour costs in Germany, Ireland and Slovenia.

The tax savings achieved by a one earner married couple compared to a single worker were greater than 20% of labour costs in the Czech Republic and Luxembourg and greater than 15% of labour costs in Germany, Ireland and Slovenia. At the other end of the scale, the tax burdens were the same in Chile and Mexico and different by less than three percentage points in Greece, Korea and Turkey.

In all OECD countries except Greece, Mexico and Chile, the tax wedge for families with children is lower than that for single individuals without children. The differences are particularly large in **Luxembourg**, the Czech Republic, Germany, Ireland and Slovenia.

Tax wedge by family type, earning the average wage, in 2013



For more information, please consult more country specific information for Luxembourg on the OECD's website: www.oecd.org

Key insights for Luxembourg

Luxembourg is among the OECD countries with a comparatively low tax and social security burden on labour income. This is particularly true for single parents with 2 children and low earnings, who take home almost 100% of their total wages. Their average tax wedge is more than 12 percentage points below the OECD average. The tax wedge for one-earner couples with 2 children and average earnings is almost 12 percentage points below the OECD average. Single taxpayers with *high earnings*, in contrast, face a tax wedge that is higher than the OECD average; they take home less than 44.3% of their cost to their employers.

¹ Income taxes plus employee and employer social security contributions minus cash transfers as a percentage of total labour costs, "coin fiscal" in French.

² The tax rate schedule remained the same from one year to another and were not adjusted for inflation. With higher nominal wages, income earners are thus pushed into higher tax brackets and thus owe more taxes.

Du pain sur la planche pour le Luxembourg

Dans le cadre du semestre européen, la Commission a réalisé une analyse de la politique économique de l'ensemble de la zone euro. Sur base de cette analyse et concernant notamment le programme de stabilité du Luxembourg pour 2014, la Commission européenne fait cinq principales recommandations.

Elle souligne ainsi que le Grand-Duché devrait veiller, au cours de la période 2014-2015:

1. à préserver une situation budgétaire saine en 2014; à renforcer de manière significative la stratégie budgétaire en 2015 de sorte à atteindre l'objectif à moyen terme et à rester ensuite au niveau de celui-ci afin de protéger la soutenabilité à long terme des finances publiques, compte tenu en particulier des passifs implicites liés au vieillissement; à renforcer la gouvernance budgétaire en accélérant l'adoption d'un cadre budgétaire à moyen terme englobant l'ensemble des administrations publiques et comportant des plafonds de dépenses pluriannuels, et en instituant un contrôle indépendant de l'application des règles budgétaires; à élargir encore davantage l'assiette fiscale, notamment sur la consommation;
2. dans l'optique de la viabilité budgétaire, à réduire les dépenses liées au vieillissement en améliorant la rentabilité des services de soins de longue durée, à poursuivre la réforme des retraites de manière à relever l'âge effectif de départ à la retraite, notamment en limitant les départs en retraite anticipée et en liant l'âge légal de la retraite à l'espérance de vie; à redoubler d'efforts pour accroître le taux de participation des travailleurs âgés, notamment en améliorant leur employabilité par l'apprentissage tout au long de la vie;
3. à accélérer l'adoption de mesures structurelles, en concertation avec les partenaires sociaux et conformément aux pratiques nationales, pour réformer le système d'indexation des salaires afin d'améliorer la réactivité des salaires à l'évolution de la productivité, en particulier au niveau sectoriel; à poursuivre la diversification de la structure de l'économie, notamment en promouvant l'investissement privé dans la recherche et en développant davantage la coopération entre recherche publique et entreprises;
4. à poursuivre les efforts pour réduire le chômage des jeunes chez les demandeurs d'emploi peu qualifiés issus de l'immigration dans le cadre
5. d'une stratégie cohérente, notamment en améliorant la conception et le suivi des politiques actives de l'emploi, en luttant contre l'inadéquation des qualifications et en réduisant les contre-incitations financières au travail; à accélérer, à cet effet, la réforme de l'enseignement général et de l'enseignement et de la formation professionnelle afin de mieux faire correspondre les compétences des jeunes avec la demande de main-d'œuvre;

Le Luxembourg devra assurer de mettre en œuvre intégralement et en temps utile ces recommandations. La Chambre de Commerce espère que ces priorités serviront d'inspiration aux décideurs politiques et économiques du Grand-Duché, afin qu'ils puissent s'atteler de manière efficace aux défis à relever au Luxembourg.

**WIRTSCHAFTSAUSKÜNFTE
FORDERUNGSEINZUG**

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

**RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RECouvreMENT DE CRÉANCES**

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/dépuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

Par le biais de cette rubrique «Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise», la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants. La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions qui s'y rattachent. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième partie donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier.

■ 1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014 (p)	2015 (p)
Croissance du PIB à prix constants (% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) ⁽¹⁾	3,1 %	1,9 %	-0,2 %	2,1 %	2,9 %	3,3 %
	32,72	33,35	33,29	34,00	34,99	36,14
Taux de chômage	5,8 %	5,7 %	6,1 %	6,9 %	7,3 %	7,3 %
Emploi total intérieur (variation annuelle en %)	1,8 %	2,9 %	2,5 %	1,7 %	2,1 %	2,3 %
IPCN (variation annuelle en %)	2,3 %	3,4 %	2,7 %	1,7 %	1,0 %	2,2 %
Capacité/besoin de financement (administration publique, % du PIB)	-0,8 %	0,1 %	-0,6 %	0,1 %	0,2 %	-0,7 %

Sources: STATEC, Note de conjoncture n°01/2014 / Calculs Chambre de Commerce.

Remarque: (1) Le PIB à prix constants, réel ou en volume est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations.

Labélisez vos produits et services
d'origine luxembourgeoise !



Dans un monde globalisé, l'information sur l'origine d'un produit ou d'une offre de services devient un élément déterminant des choix en matière de consommation. Affichez l'origine de votre savoir-faire. Demandez le label Made in Luxembourg !

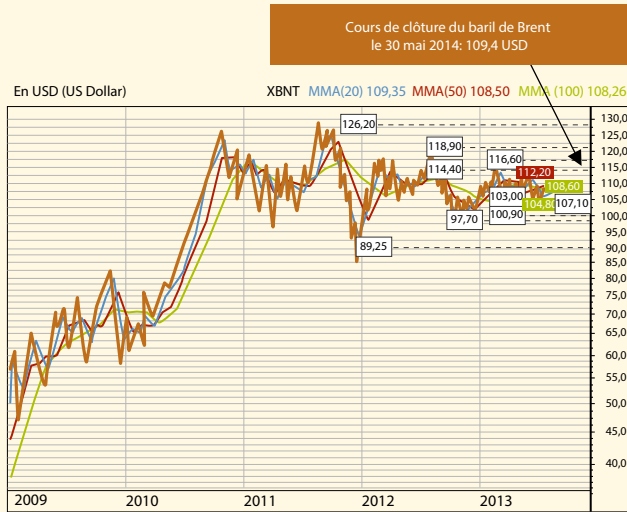
Renseignements : +352 42 39 39 - 310 label@cc.lu www.cc.lu
Une initiative de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers

MADE IN
NOBODY KNOWS



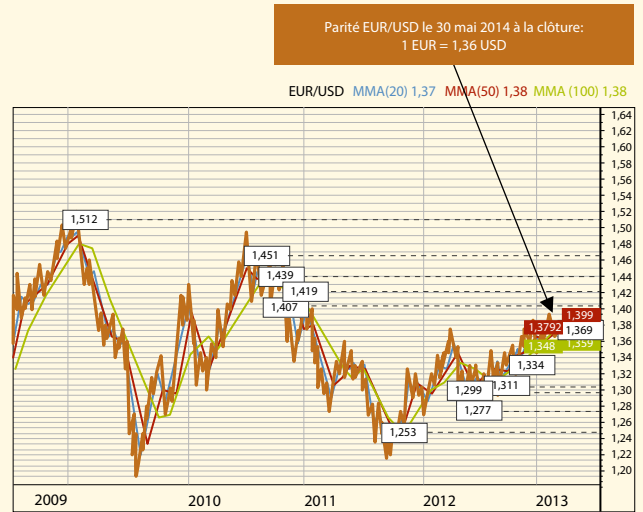
2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

Graphique 1 – Evolution du cours du baril de Brent à Londres



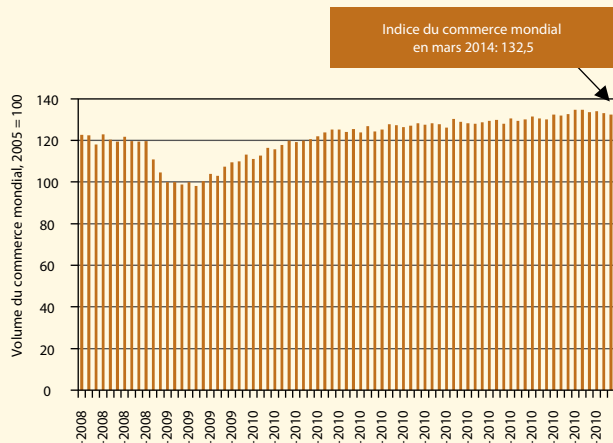
Source: www.zonebourse.com

Graphique 2 – Evolution de la parité EUR/US Dollar



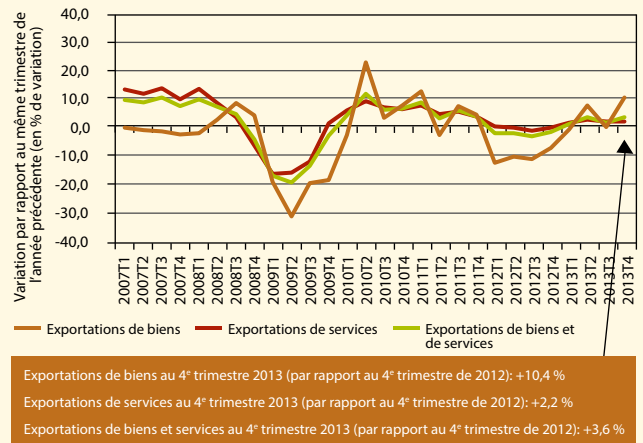
Source: www.zonebourse.com

Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial



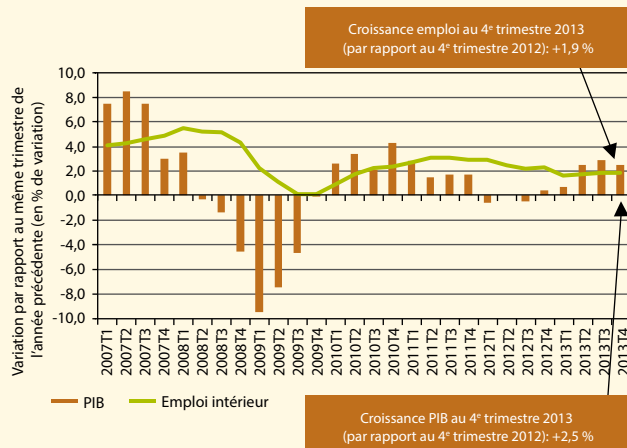
Source: Centraal Planbureau (Pays-Bas)

Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services



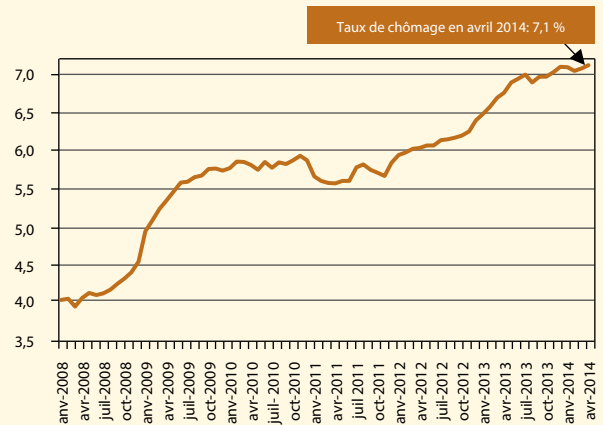
Source: STATEC

Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur



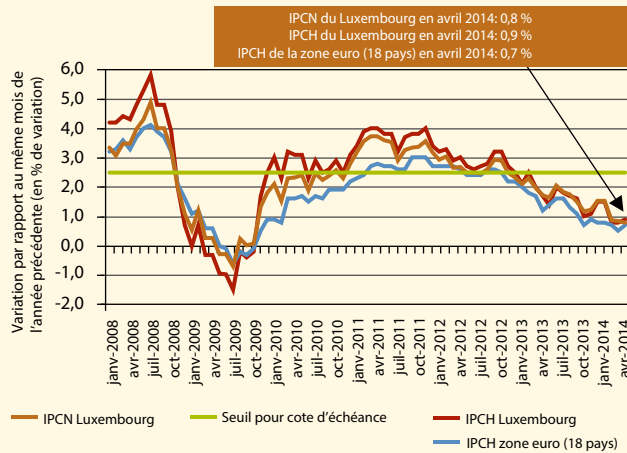
Source: STATEC

Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage (au sens strict désaisonnalisé)



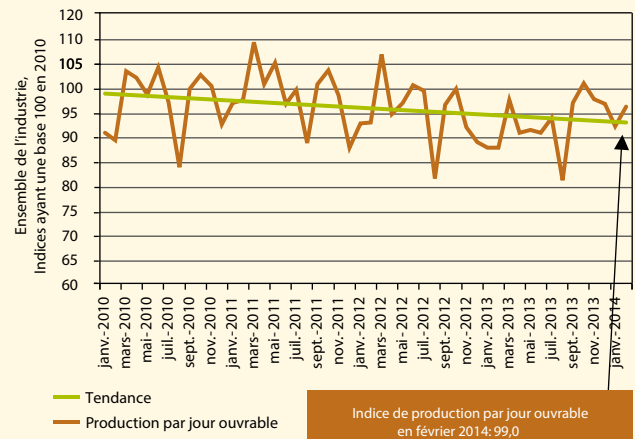
Source: STATEC

Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



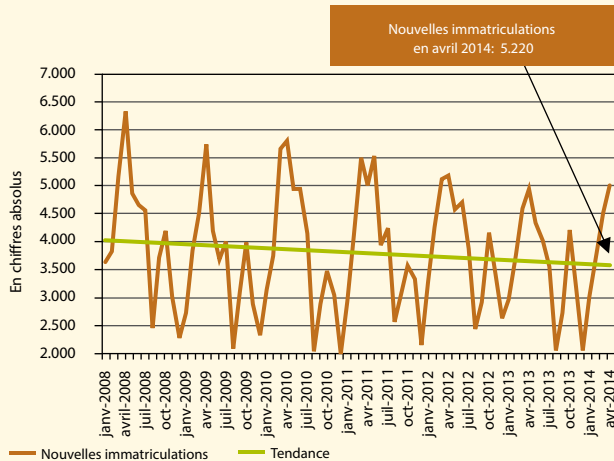
Sources : STATEC, Eurostat

Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes



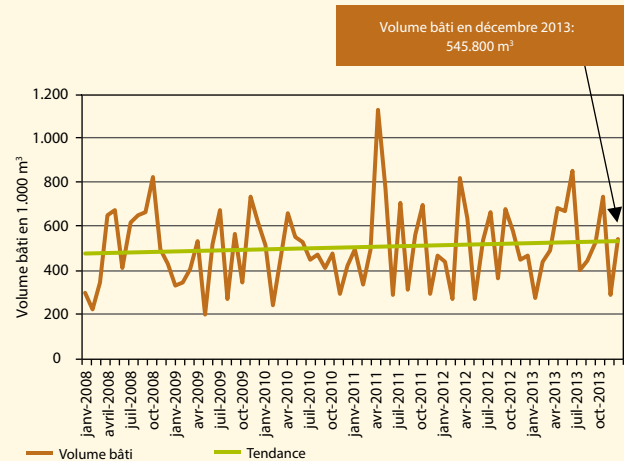
Source : STATEC

Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves



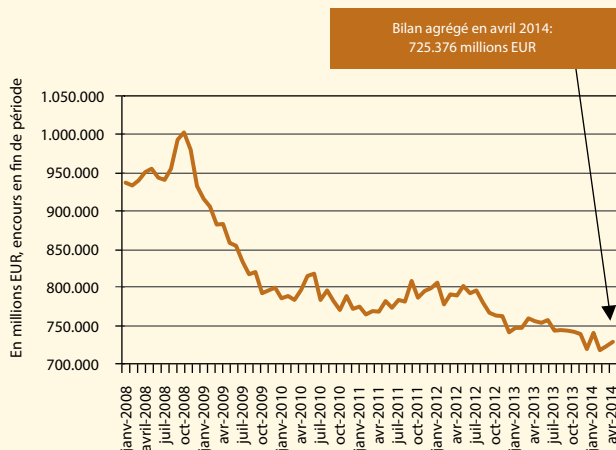
Source : STATEC

Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir



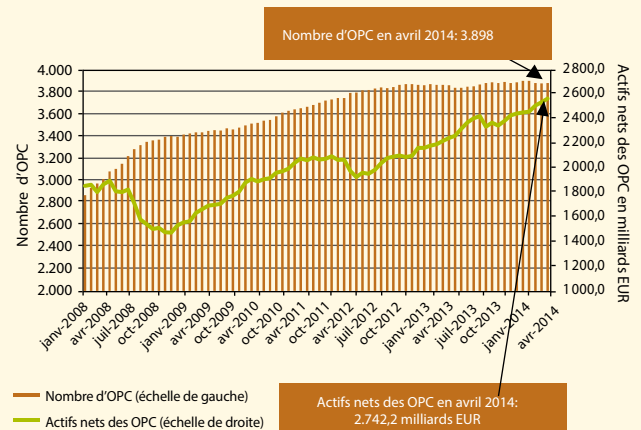
Source : STATEC

Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit



Source : BCL

Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets



Source : CSSF

Parole à un chef d'entreprise: Marc Wagener



Marc Wagener, gérant - directeur général
Landewyck Group

■ Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, Marc Wagener a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

■ Focus sur le secteur du commerce frontalier

Le commerce frontalier joue un rôle fondamental dans l'économie luxembourgeoise. D'une part, il est une source importante d'emplois avec plus de 5.000 personnes travaillant dans ce secteur. D'autre part, le commerce frontalier est la 2^e plus importante source de recettes pour l'Etat central, et ce juste après le secteur financier. En 2013, les recettes issues de ce secteur ont représenté 16 % de l'ensemble des recettes de l'Etat central, soit environ 1,8 milliard EUR. L'empreinte de ce secteur au Luxembourg est donc indéniable.

Actuellement, de fortes inquiétudes persistent en raison de la baisse des volumes de vente.

Les ventes de cigarettes, par exemple, ont chuté de 5 % cette année, et ce par rapport à une année précédente déjà morose. Rien qu'au niveau de la frontière avec l'Allemagne, cette baisse est encore beaucoup plus importante et s'explique principalement par la perte de compétitivité du Luxembourg en termes de différentiels de prix. Les tendances sont similaires en ce qui concerne les ventes de carburants et de café. Le commerce frontalier avec l'Allemagne se réduit donc fortement, ce qui est particulièrement inquiétant quand on sait que les activités avec ce pays voisin représentent presque la moitié du commerce frontalier du Luxembourg.

Le commerce local connaît également des problèmes de compétitivité dans les produits non accisés puisque même avec une T.V.A. actuellement en faveur du Luxembourg, les produits restent moins chers en Allemagne qu'au Luxembourg. Cet état de fait provient de conditions d'achats qui diffèrent, le Luxembourg, contraint et forcé de «privilégier» la Belgique comme source d'achats.

Pour l'Etat, il s'agit également d'une mauvaise nouvelle puisque ses recettes se voient impactées et l'effet se fera ressentir sur les finances publiques.

Par conséquent, il est important de garder un différentiel de prix en faveur du Luxembourg (c'est-à-dire des prix moins élevés sur le territoire grand-ducal), et et cela non seulement pour un seul produit, mais pour un large panier de biens.

Or, la hausse de la TVA prévue au 1er janvier 2015 et la directive européenne sur le tabac, qui grèvera à nouveau l'attractivité des points de ventes et des paquets, n'iront pas dans ce sens et risquent de plomber encore un peu plus les activités déjà pénalisées par l'interdiction du libre-service pour les produits du tabac.



Indicateurs	Situation actuelle	Prévisions
Croissance du PIB	2	3
Taux de chômage	3	2
Emploi total intérieur	3	3
Inflation	4	4

■ Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, chef économiste et directeur général de la Chambre de Commerce

Enfin une reprise durable? Telle est la question qui nous taraude à la vue des récentes prévisions économiques, établies notamment par le STATEC.

Avec une hausse prévue du **PIB réel** de 2,9 % en 2014 et 3,3 % en 2015¹, le Luxembourg atteint des taux de croissance économique qu'il n'avait plus connu depuis le début de la crise, si, bien sûr, ils se matérialisent. Dans une moindre mesure, la zone euro devrait également connaître une croissance plus vigoureuse puisque une hausse du PIB en volume de 1,3 % en 2014 et de 1,7 % en 2015 est prévue.

L'industrie luxembourgeoise confirme sa reprise entamée mi-2013, selon les enquêtes de conjoncture. De plus, la productivité se redresse début 2014. Le secteur de la construction est également entré dans une phase de reprise au 2^e trimestre 2013 et les indicateurs pour 2014 montrent que celle-ci gagne en vigueur. Les principales activités de *services non financiers* montrent une évolution relativement satisfaisante, avec une progression de la valeur ajoutée qui tend à s'accélérer. Quant au *secteur financier*, il ne devrait connaître une hausse de son activité qu'à partir de 2015.

Nous pouvons nous réjouir de ces nouvelles positives, mais ne soyons pas euphoriques.

En effet, s'agissant du **marché de l'emploi**, la baisse du taux de chômage n'est pas attendue avant 2016. Quant à la croissance future de l'emploi, elle devrait se stabiliser dans une fourchette comprise entre 2 et 2,5 %. Un grand changement par rapport aux tendances observées récemment, la majorité des nouveaux emplois serait localisée dans les branches marchandes (autres que le secteur financier).

En ce qui concerne **l'évolution des prix**, le relèvement de la TVA en 2015 aura un impact non négligeable sur l'inflation, qui atteindrait 2,2 % en 2015, contre 1 % en 2014.

Enfin, les **finances publiques** seront fortement impactées par la chute des recettes de la TVA liée au commerce électronique, ce qui engendrerait un solde légèrement positif en 2014, mais à nouveau négatif en 2015. La reprise conjoncturelle pourrait toutefois contribuer à améliorer le solde à moyen terme.

Le Luxembourg va donc mieux, mais il ne sera guéri que quand les réformes structurelles, maintes fois sollicitées, seront enfin implémentées.



¹ STATEC, Note de conjoncture 01/2014.



Chez Autolux, le mot flexibilité prend tout son sens.

Véhicule professionnel ou personnel, coupé, break, en leasing ou location court terme, nous avons la voiture qui vous convient.

N'hésitez pas à nous contacter au 22 11 81-1 ou sur www.autolux.lu

AUTOLUX 

La nouvelle formation «Technicien en logistique» est lancée



La formation au niveau logistique continue de se renforcer et la formation de «Technicien en Logistique» est désormais dans les starting-blocks (voir la chronique logistique de juin 2013 disponible sur le site www.clusterforlogistics.lu). Dorénavant, les lycéens qui débutent leur formation de «Technicien administratif et commercial» à partir de la rentrée 2014 auront la possibilité de poursuivre leur parcours dans une section dédiée à la logistique en 11^e.

Débuter la formation logistique en 10^e «Commerce» est intéressant à plusieurs égards. Le «Technicien administratif et commercial» effectue tous les travaux administratifs d'une entreprise tels que la correspondance, la facturation, la comptabilité ou la gestion du personnel. La première année en section «Commerce» permettra donc d'inculquer les bases nécessaires avant d'enseigner les spécificités des métiers de la logistique. Il reste encore à déterminer si la formation spécifiquement logistique sera dispensée à partir de la 11^e ou de la 12^e.

Le cursus de «Technicien administratif et commercial» est dispensé dans de nombreux lycées techniques et les lycées de Bonnevoie et de Lallange sont intéressés à participer au «Diplôme de Technicien en Logistique». La formation concomitante serait dispensée deux jours à l'école et trois jours en entreprise sur base hebdomadaire.

■ Des métiers diversifiés

Les études de technicien en logistique débouchent sur un grand nombre de métiers très recherchés dans les entreprises spécialisées en logistique: conseiller à la sécurité, déclarant en douane, administrateur des transports, responsable d'entrepôt ou responsable service client, ne constituent qu'une fraction des métiers possibles pour les élèves-apprentis. La diversité des postes de travail nécessite des professionnels qualifiés et idéalement, un élève pourra apprendre les spécificités des métiers du secteur en entreprise.

A côté des matières professionnelles, l'enseignement général ne sera pas oublié. En 10^e, des cours de mathématiques, de comptabilité et d'informatique prépareront les étudiants et futurs apprentis à la formation spécialisée qui sera dispensée à partir de la 11^e ou de la 12^e en alternance, en entreprise et à l'école. Les langues constituent un aspect important de la formation logistique. Un élève doit avoir réussi une classe de 9TE ou 9PO avec une note annuelle égale ou supérieure à 38 points en langues pour accéder à la 10^e «Commerce». Comme l'anglais est primordial dans le secteur logistique, il est prévu de dispenser des cours spécifiques à partir de la 11^e afin d'enseigner le «langage professionnel».

S'il souhaite continuer son parcours dans la logistique, l'étudiant sera amené à contacter l'Adem afin de trouver une entreprise susceptible de l'engager comme apprenti. La première année commune présente un autre avantage: si un élève ne parvient pas à trouver un patron, il pourra continuer son parcours en «Commerce».

■ Le Cluster for Logistics impliqué dans la formation

Les bases de la nouvelle formation logistique, soutenue activement par le Cluster for Logistics, ont été définies par un groupe curriculaire composés d'experts. Les professionnels du secteur ainsi que des représentants de ministères, professeurs, chambres patronales et salariales travaillent depuis un an à l'élaboration de la formation et le bon contact entre les différents acteurs porte ses fruits. Les derniers détails du programme seront réglés dans les prochains mois afin de pouvoir lancer la formation spécifique après la 10^e.

Les entrepreneurs sont demandeurs de main-d'œuvre luxembourgeoise et les entreprises logistiques nationales soutiennent activement les initiatives de formation. Avec ce diplôme, le Luxembourg entend renforcer sa panoplie au niveau de la formation logistique. Le diplôme de «Gestionnaire en Logistique» (niveau DAP) existe depuis 2006.

Les élèves-apprentis ayant réussi leur «Diplôme de Technicien» pourront continuer leurs études au niveau Brevet

de Technicien Supérieur (BTS). Il n'existe pas encore de formation de ce type à Luxembourg mais cette possibilité est étudiée par le Cluster. De nombreux cycles de formations BTS dans la Grande Région permettent déjà de suivre des cours théoriques ou en alternance.

En marge du gestionnaire en logistique, l'Adem offre un nouveau cycle de formation professionnelle destiné à

des demandeurs d'emploi. Ce programme nommé *Qualilog* a identifié seize participants lors de sa première édition. Mais l'intérêt pour ces métiers doit être suscité davantage auprès des jeunes. Afin de populariser le secteur logistique, le Cluster multiplie les visites dans les lycées pour présenter les différents métiers.



Aéroport de Luxembourg

Brême: Une nouvelle route directe pour lux-Airport

Dès le 1^{er} septembre 2014, la compagnie aérienne néerlandaise AIS Airlines proposera 4 vols directs hebdomadaires depuis le Luxembourg à destination de Brême, située dans le Nord de l'Allemagne. Brême est la deuxième ville la plus peuplée du nord-ouest de l'Allemagne, juste après Hambourg. Il s'agit de la 10^e plus grande ville du pays et une importante ville commerciale et industrielle, possédant un port sur le long du fleuve Weser. Elle accueille de grands constructeurs comme Airbus et Mercedes Benz. En outre, un grand nombre de producteurs de denrées alimentaires ou de sociétés de commerce y ont installé leur siège allemand ou européen: Anheuser-Busch InBev, Kellogg's Kraft Foods, Melitta et bien d'autres. La ville abrite également la plus grande cave à vin du monde, située sous la place principale de la ville.

L'aéroport de Brême est légèrement plus développé que l'aéroport de Luxembourg: 2,6 millions de passagers l'ont utilisé en 2013. Brême propose des destinations d'affaires et de loisirs. La nouvelle connexion avec le Luxembourg est clairement orientée vers les voyageurs professionnels. Un vol quotidien au départ de Luxembourg à destination de Brême sera opéré du lundi au jeudi. Les vols décolleront de Brême à 12h30 pour arriver à Luxembourg à 14h00. Le vol de retour partira à 14h30 et atterrira à Brême à 16h00 avec un avion Jetstream 32.

AIS Airlines est une compagnie aérienne d'affaires néerlandaise proposant des vols à partir de Brême vers des destinations d'affaires en Allemagne et en Suisse. La compagnie offre également des vols réguliers à destination de la Grande-Bretagne et de la Scandinavie. Harry van Lieshout, Directeur des ventes d'AIS Airlines, a déclaré: «Le Luxembourg est un complément idéal à notre portefeuille de destinations d'affaires depuis Brême, tout comme Zurich et Nuremberg. Nous prévoyons un grand potentiel de voyageurs d'affaires pour le Luxembourg depuis le nord-ouest de l'Allemagne».



Un vol quotidien au départ de Luxembourg à destination de Brême sera opéré du lundi au jeudi à partir du 1er septembre

Jürgen Bula, Directeur général de l'aéroport de Brême, a affirmé: «Suite aux signaux clairs envoyés par la communauté d'affaires du nord-ouest de l'Allemagne, nous sommes très heureux d'ajouter le Luxembourg à nos nombreuses destinations Business à partir de septembre». Johan Vanneste, Directeur général de l'aéroport de Luxembourg, a ajouté: «Je suis très heureux d'accueillir AIS Airlines à l'aéroport de Luxembourg. Brême est une destination attractive parmi notre réseau de destinations d'affaires».

Dès maintenant, les billets sont disponibles à la vente sur le site: **www.aisairlines.com** ou auprès des agences de voyage.

lux-Airport est l'aéroport international de Luxembourg. Il offre une palette de 84 destinations cet été et emploie 234 personnes. lux-Airport a accueilli 2,2 millions de passagers en 2013 et a traité 673.500 tonnes de fret, ce qui en fait la 5^e plate-forme de fret en Europe.

Pour toute question, merci de contacter:

AIS Airlines: Harry van Lieshout au (+31) 320 268799

Aéroport de Luxembourg: Merima Buljubic au (+352) 24-64-2001 ou par mail: communication@lux-airport.lu

Suivez-nous sur Twitter @luxairport ■

Forum gouvernemental de Transformation du Cabo Verde 2030

Le Cluster maritime luxembourgeois invité à présenter son savoir-faire



Réunion de la délégation luxembourgeoise avec Mme Sara Lopes, ministre des Infrastructures et de l'Economie maritime du Cabo Verde

La seconde édition du «Forum national de Transformation CABO VERDE 2030» s'est tenue à Praia du 14 au 16 mai 2014. A l'occasion de cet événement-phare et à l'instar de ce qui est fait au Luxembourg, avec 2030.lu, le Gouvernement de la République du Cabo Verde a rassemblé toutes les forces vives de la nation pour un dialogue de fond sur la stratégie de transformation socio-économique du pays à l'horizon 2030. Etaient présents les partis politiques, le secteur privé, les parlementaires, la société civile, la diaspora ainsi que les partenaires internationaux du développement.

Dix ans après la tenue du premier forum, le Gouvernement du Premier ministre Neves souhaitait d'une part faire le point sur les avancements de la dernière décennie et réfléchir à la manière de reprendre, adapter et accélérer ce programme de transformation économique du pays pour l'échéance de 2030. L'objectif général affiché est celui de développer et d'assurer une croissance durable au Cabo Verde en vue de son transition vers une économie industrielle et de services «innovante, moderne et compétitive».

■ Les Clusters, panacée du développement socio-économique du Cabo Verde?

Le Premier ministre Neves a mis en outre l'accent sur le potentiel géostratégique et les avantages comparatifs de son pays comme véritable centre d'excellence au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et comme «Porte de l'Afrique». Dans ce but, le Cap-Vert a massivement investi les dix dernières années dans la modernisation de ses infrastructures portuaires et aéroportuaires, de distribution et d'assainissement d'eau, de télécommunications ainsi que dans les logements sociaux. M. Neves est d'ailleurs d'avis que son pays pourrait atteindre le même niveau de développement socio-économique que certains membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques d'ici à 2030.

Alors que les transferts financiers de la diaspora capverdienne s'amenuisent – ceux-ci comptaient pour 20 % du Produit Intérieur Brut de l'archipel – le Cap-Vert cherche à se réinventer et à accélérer son programme de transformation. Pour cela le Gouvernement local a jeté son dévolu sur un certain nombre de secteurs prioritaires au titre desquels figurent le tourisme, les énergies renouvelables et alternatives (qui doivent pourvoir à 100 % des besoins en électricité du pays) ainsi que l'économie maritime. Tout comme le Luxembourg, le Cap-Vert mise sur une approche de type cluster pour développer les secteurs porteurs – c'est-à-dire la mise en réseau d'acteurs économiques, institutionnels et scientifiques.

■ Le Cluster maritime luxembourgeois invité à partager ses vues

C'est dans ce cadre que le directeur du Cluster maritime, M. Paul Marceul, a été invité par le gouvernement du Cap-Vert à participer au Forum et à fournir une assistance technique dans la mise en place d'un Cluster maritime au Cap-Vert. A ce titre, M. Marceul est intervenu lors du Forum pour témoigner de l'aventure maritime luxembourgeoise, présenter les activités, la façon de fonctionner de l'asbl Cluster maritime luxembourgeois et l'engagement des Luxembourgeois au sein de l'*European Network of Maritime Clusters*. Son intervention s'est poursuivie par un échange de bonnes pratiques avec le futur dirigeant du Cluster capverdien et la ministre des Infrastructures et de l'Economie maritime, Mme Sara Lopes. M. Marceul a en outre informé la ministre sur les différentes facettes que revêt l'expertise maritime au Grand-Duché (transport, dragage, finance, assurance, droit, audit, conseil, logistique, formation et surveillance maritime).

L'ambassadeur du Grand-Duché du Luxembourg au Cabo Verde, M. Paul Schmit, et le Chargé d'affaires de l'Ambassade à Praia, M. Marc de Bourcy, ont profité de cet entretien pour soumettre un accord bilatéral STCW (Normes de formation des gens de mer, délivrance des brevets et de veille) qui permettra à des marins formés au Cap-Vert d'embarquer sur des navires battant pavillon luxembourgeois.

«Cette mission est, je l'espère, le départ d'une coopération renforcée entre le Cap-Vert et le Luxembourg dans le domaine maritime. Bon nombre d'entreprises membres du Cluster maritime luxembourgeois peuvent se positionner sur ce marché émergent et profiter des excellentes relations qui lient déjà les deux pays. A titre d'exemple, nous avons transmis trois appels d'offres aux membres du Cluster maritime luxembourgeois et nous travaillons sur deux autres opportunités» a déclaré M. Paul Marceul à son retour au Luxembourg.



PROTECT YOUR EXPORTS

OFFICE DU DUCROIRE, THE ONE-STOP SHOP FOR EXPORTERS WWW.ODL.LU
CREDIT INSURANCE, FINANCIAL SUPPORT

Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Affaires étrangères

Projet de loi portant approbation de l'Accord relatif à une juridiction unifiée du brevet, signé à Bruxelles, le 19 février 2013. (4267FMI)

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des Transports

Avant-projet de règlement grand-ducal ayant pour objet

1. l'exploitation et la supervision continue des hélistations;
2. la publication de l'Annexe 14, volume II, à la Convention relative à l'Aviation Civile Internationale. (4264 SMI)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2011 concernant les voies réservées aux véhicules des services de transports publics sur les voies publiques faisant partie de la voirie de l'Etat en dehors des agglomérations. (4262SMI)

■ Ministère de la Santé

Avant-projet de règlement grand-ducal fixant les conditions de réalisation des tests rapides à orientation diagnostique de l'infection à virus de l'immunodéficience humaine (VIH), des infections sexuellement transmissibles et des hépatites. (4263 PMR)

■ Ministère de la Culture

Projet de règlement grand-ducal portant institution d'une Commission nationale pour la coopération avec l'UNESCO. (4260SBE)

■ Ministère de l'Economie

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 31 août 2010 concernant la performance énergétique des bâtiments fonctionnels. (4265ZLY)

■ Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 17 juillet 2000 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. (4258PMR)

■ Ministère de l'Intérieur

Avant-projet de règlement grand-ducal relatif à la carte d'identité. (4266SBE)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 6 mai 2010 portant organisation

1. de la division d'incendie et de sauvetage de l'Administration des services de secours;
2. des services d'incendie et de sauvetage des communes. (4261SMI).

Banque centrale européenne

Adaptation des équipements de traitement pour le nouveau billet de 10 EUR



Le nouveau billet de 10 EUR de la série «Europe» sera mis en circulation le 23 septembre 2014. Le billet sera facile à reconnaître dans la mesure où son graphisme est similaire à celui de la coupure de 10 EUR de la première série.

S'il ressemble à celui qui a été émis pour la première fois en 2002, le nouveau billet de 10 EUR a été remodelé et intègre les avancées technologiques réalisées dans le domaine de la conception des billets, ce qui lui assure une meilleure protection contre la contrefaçon. Sa durée de vie sera en outre plus

longue, grâce à l'application d'un enduit de protection. Comme sur le nouveau billet de 5 EUR, un portrait d'Europe, personnage de la mythologie grecque qui a donné son nom à notre continent, figure par exemple dans l'hologramme et le filigrane. Les billets de la série «Europe» sont introduits progressivement sur plusieurs années.

Au fil du temps, l'Eurosystème modernisera l'ensemble des billets en euros, dans l'ordre croissant. 334 millions de personnes vivant dans dix-huit pays utilisent à présent l'euro. L'Eurosystème prend un certain nombre de mesures pour soutenir l'adaptation des automates de traitement et des dispositifs d'authentification des billets jusqu'à la mise en circulation en septembre 2014. Il est recommandé aux propriétaires de tels équipements de prendre contact le plus tôt possible avec leurs fournisseurs ou les fabricants afin d'être prêts en vue de l'introduction du nouveau billet de 10 EUR.

La Banque Centrale du Luxembourg (BCL) rappelle la nécessité de débiter aussi tôt que possible le processus d'adaptation au nouveau billet



de 10 EUR des machines et appareils acceptant, traitant ou authentifiant des billets. A cette fin, l'Eurosystème a donné depuis plusieurs mois la possibilité aux fabricants de machines et autres parties tierces concernées d'emprunter des nouveaux billets de 10 EUR.

La BCL met gratuitement à disposition des autocollants. Ces autocollants pourront être apposés dès lors que le matériel a été mis à jour. Ainsi clientèle et utilisateur sauront, en voyant l'autocollant, que le matériel a été mis à jour

pour qu'il accepte le nouveau billet de 10 EUR.

Les billets de 10 EUR de la première série continueront à avoir cours légal. Les billets de la première série ne perdront leur cours légal que dans plusieurs années, moyennant information préalable du public. Même après cette date, les billets de la première série pourront toujours être échangés aux guichets de la BCL.

www.nouveaux-billets-euro.eu/Acc%C3%A8s-direct/Partenaires

Pour toute question: E-mail euro2@bcl.lu



Nos partenaires à Luxembourg:



Réalisez vos rêves avec une épargne-logement.

En souscrivant une épargne-logement Wüstenrot, vous prenez un ticket pour la sérénité. Vous allez pouvoir réaliser votre rêve et construire votre avenir sur des bases solides. En plus, vous profiterez d'avantages fiscaux intéressants. En faisant confiance à Wüstenrot, vous vous fiez à un spécialiste reconnu de l'épargne-logement qui vous conseillera également en matière d'aide au logement. Plus d'info sur www.wuestenrot.lu



wüstenrot

Epargne Logement & Financement



Les gagnants de la finale nationale

Jonk Entrepreneuren Luxembourg A.s.b.l.

Chicken4me mini-entreprise de l'année

Le 4 juin 2014 a eu lieu le 13e Forum des Mini-Entreprises. Ce concours national des Mini-Entreprises a réuni les 15 meilleures Mini-Entreprises de l'année académique 2013-2014. Celles-ci étaient représentées au total par 213 étudiants et par 26 enseignants de 10 lycées. Cette année en tout 31 mini-entreprises s'étaient inscrites.

Le programme des Mini-Entreprises de l'A.s.b.l. Jonk Entrepreneuren favorise l'esprit d'entreprise des lycéens aux niveaux de l'enseignement secondaire et secondaire technique. Pendant une année, les élèves sont responsables d'une mini-entreprise dans laquelle ils sont amenés à prendre des décisions et à en assumer la responsabilité. Les mini-entreprises visent à stimuler l'émergence d'une culture entrepreneuriale auprès des jeunes en leur faisant découvrir les différents aspects de la vie d'une entreprise de l'assemblée générale constitutive jusqu'à la liquidation.

Le Forum s'est déroulé pour la cinquième fois à l'Utopolis. Les mini-entreprises se sont présentées au public à l'aide d'un stand de vente ainsi que par des présentations sur scène dans une salle de cinéma en présence de Leurs Altesses Royales, le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héréditaire et

de Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie Sociale et Solidaire. La remise des prix s'est déroulée ensuite lors d'un «Awards Dinner» au Restaurant Reimerwee, situé dans la Luxexpo, animé par Camille Ney. Environ 340 personnes du monde public et privé; sponsors, coaches, directeurs d'écoles, professeurs, parents et jeunes ont assisté à l'événement et ont encouragé les élèves dans leur démarche.

Les quatre représentants de la Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise de Luxembourg Jérôme Wiwinius, Jacques Hirtt, Daniel Reding et Romain Hilger, les professeurs d'économie Christian Gutenkauf et Tom Muller, Emile Espen, président de l'Oeko-fonds et Françoise Folmer, membre du conseil d'administration de la JEL, formaient le jury. Ce dernier avait la tâche de désigner la meilleure mini-entreprise de l'année et les gagnants des prix spéciaux dans 9 catégories. Tous les projets

avaient un niveau excellent et les résultats de l'évaluation des mini-entreprises ont été extrêmement serrés.

Les gagnants du concours sont les suivants:

La Mini-Entreprise Chicken4me du Lycée Technique Agricole d'Ettelbruck a remporté le prix de la mini-entreprise de l'année parrainée par BGL BNP Paribas et a été nommée comme représentant luxembourgeois à la «JA-YE European Company of the Year Competition» qui se déroulera du 22 au 25 juillet 2014 à Tallinn en Estonie. Il s'agit du concours européen des Mini-Entreprises.

Chicken4me est composé de 8 élèves d'une classe de 11^e du Lycée technique Agricole d'Ettelbruck: Céline Toisul, Jos Bodeving, Gilles Clesen, Jil Gompelmann, Felix Miny, Jemp Schweigen, Michel Schiltz et Tom Serres. Chicken4me permet aux gens de louer une

poule et de suivre son évolution via une webcam et de se faire livrer les œufs de leur poule chaque semaine.

Ont également été récompensés: Prix du meilleur produit/service parrainé par Genii Capital: Iessen an goen, Lycée Classique de Diekirch; Prix de la meilleure gestion financière parrainé par Citi Bank Luxembourg: Finesse, Ecole Privée Marie Consolatrice; Prix du meilleur «Business plan» parrainé

par ArcelorMittal: The Boddles, Lycée de Schengen; Prix de la meilleure stratégie et action commerciale parrainé par Cactus: Lanie, Lycée Aline Mayrisch; Prix du meilleur stand parrainé par Binsfeld: Finesse, Ecole Privée Marie Consolatrice; Prix de la meilleure présentation parrainé par la Fédération des Jeunes Dirigeants d'entreprise de Luxembourg: Lanie, Lycée Aline Mayrisch; Prix du développement durable

parrainé par la Fondation Oekofonds: Luminus, Lycée Technique du Centre; Prix spécial du jury parrainé par Utopia SA: Taste it, Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette; Prix spécial «Sympathie» parrainé par l'entreprise Post: Lanie, Lycée Aline Mayrisch.

Communiqué par Jonk Entrepreneurs Luxembourg A.s.b.l. ■

Fedil

L'édition 2014-2015 du répertoire des entreprises vient de paraître

Le répertoire des entreprises affiliées à la Fedil, source d'information à l'intention des milieux économiques et politiques et instrument de promotion des membres de la Fedil, a été réédité.

Les coordonnées de quelque 550 entreprises membres de la Fedil ont été mises à jour pour l'édition 2014-2015. Les entreprises sont classées par

ordre alphabétique et répertoriées par secteurs. La liste des entreprises est précédée d'une présentation de la Fedil ainsi que des secteurs représentés par l'organisation professionnelle. Le répertoire des entreprises affiliées à la Fedil peut être consulté également sur le site Internet de la Fedil (www.fedil.lu). Les coordonnées des entreprises y sont constamment mises à jour.

La nouvelle édition du répertoire peut être retirée à la Fedil, 7, rue Alcide de Gasperi (bâtiment de la Chambre de commerce, 2^e étage), Luxembourg-Kirchberg ou commandée par téléphone (+352 43 53 66-1), par fax (+352 43 23 28) ou par courriel à fedil@fedil.lu. Le prix est de 25 EUR (TVA comprise, frais d'envoi non inclus).

Communiqué par la Fedil ■

clc

La version revisitée de la Shopping Map 2014 disponible

Pour la sixième année consécutive, l'équipe du projet «Shopping in Luxembourg, Good Idea», a édité la Shopping Map 2014. Cette nouvelle édition a été modifiée pour laisser place à un booklet encore plus simple d'utilisation et est distribuée à 150.000 exemplaires.

Véritable guide du paysage «shopping» du Grand-Duché et toujours en 3 langues (français, anglais et allemand), elle renferme une carte du pays mais aussi des cartes par régions, villes et dans certains cas, par quartiers. Il est possible d'y visualiser l'offre en termes de centres commerciaux, hauts lieux culturels mais aussi les moyens de transports touristiques pour parcourir la capitale.

Gratuite et tirée à 150.000 exemplaires, elle se trouve désormais facilement à différents endroits au Luxembourg et dans la Grande Région,



comme dans les hôtels, les campings, les bureaux de tourisme, le réseau touristique de Sales-Lentz (Flibco, Pétrusse

express et Hop On Hop Off), ou encore auprès de l'ONT.

Communiqué par la clc ■

Pour obtenir des exemplaires:

Tel.: (+352) 43 94 44-1 – Email: contact@goodidea.lu

Fondation de Luxembourg

Une année exceptionnelle avec la création de 14 nouvelles fondations



La conférence s'est tenue en présence de Pierre Gramegna, ministre des Finances et président du Conseil d'Administration de la Fondation de Luxembourg

Après cinq ans d'activité, la Fondation de Luxembourg a connu une année exceptionnelle avec la création de 14 nouvelles fondations, portant le nombre de fondations sous son égide à 45 au total. Ces fondations soutiennent une grande variété de domaines d'intérêt général, allant du secteur social à celui de l'éducation, de la culture à la protection de l'environnement. Géographiquement, les projets se partagent entre le Grand-Duché de Luxembourg, d'autres pays européens et des pays émergents.

La Fondation de Luxembourg gère actuellement 45 fondations abritées, représentant un engagement total d'environ 80 millions d'EUR destinés au service de l'intérêt général au Luxembourg et dans le monde. Ces chiffres sont révélateurs d'un engagement philanthropique grandissant au Luxembourg, malgré une période de crise économique. «L'évolution positive de la philanthropie au Luxembourg est essentielle puisqu'elle contribue à l'amélioration du bien-être général. A ce jour, le conseil en philanthropie de la Fondation de Luxembourg fait partie intégrante d'une gamme complète de services en gestion de fortune», a déclaré Pierre Gramegna, ministre des Finances

et président du Conseil d'Administration de la Fondation de Luxembourg.

Depuis sa création en décembre 2008, la Fondation de Luxembourg accompagne de nombreux donateurs de toutes nationalités, particuliers comme entreprises. «Ces dernières années ont vu une multiplication de nouveaux philanthropes au Luxembourg et en Europe, ce qui est très encourageant. Dans un contexte difficile de développement mondial ralenti, les besoins de partage sont plus que jamais nécessaires. Nous sommes ravis que la Fondation de Luxembourg soit devenue une plateforme de philanthropie et d'expertise où des donateurs peuvent se rencontrer et réaliser de manière concrète leurs projets au profit de bonnes causes», a dit Tonika Hirdman, Directrice Générale de la Fondation de Luxembourg. La Fondation de Luxembourg œuvre dans la promotion de la philanthropie au sens large du terme. En 2013, les soutiens aux projets ont atteint un niveau de 3,5 millions d'EUR, soit 7 millions d'EUR depuis la création de la Fondation, permettant de soutenir plus de 70 projets au Luxembourg et dans le monde entier. Des actions se sont traduites par l'aide au renforcement familial et l'éducation de 1.600 enfants

démunis au Sénégal, ou encore par le projet de classement en zone naturelle protégée de l'île de Nosy Faly à Madagascar, accompagné par la formation des habitants locaux aux techniques d'une agriculture durable. A ces initiatives à l'étranger viennent s'ajouter de nombreux projets au Luxembourg, comme le service «Dys-Positiv», qui vient en aide aux enfants atteints de troubles dyslexiques, le soutien scolaire individualisé aux enfants du Foyer de Jour Kannerland, ou encore la mise en place d'un programme d'accompagnement pour stimuler l'entrepreneuriat social, à travers le Prix Tremplin.

La Fondation de Luxembourg a, durant l'année écoulée, organisé des tables rondes invitant les fondateurs à échanger et à partager leurs expériences autour du thème de la philanthropie familiale. La Fondation de Luxembourg a également participé à la rédaction de nombreux articles et à plusieurs conférences et panels, tant au niveau national qu'international. Afin de stimuler l'engagement philanthropique sur la place financière, la Fondation de Luxembourg s'est engagée en tant que partenaire et formateur sur la philanthropie à l'«Executive Programme in Wealth Management» développé par la Luxembourg School of Finance. Une vingtaine de présentations et discussions ont également été organisées auprès de banques privées et family offices actives sur la place.

Plus de la moitié des fondateurs sont des ressortissants d'autres pays européens, déterminés à étendre leurs actions à plusieurs destinations internationales. La stabilité politique et économique du Luxembourg, sa situation au cœur de l'Europe et plus particulièrement sa concentration d'experts internationaux multilingues en matière juridique, fiscale et financière, attirent ces philanthropes de tous horizons à établir leurs fondations au Grand-Duché.



LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES S'ENGAGENT. **ET VOUS ?**

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) crée de la **valeur pour votre entreprise et pour la société.**

Saisissez l'opportunité d'une démarche RSE pour votre entreprise, valorisez vos initiatives, améliorez vos performances, tout en bénéficiant d'un accompagnement pour obtenir le label ESR. L'INDR vous guide dans l'évolution de vos engagements responsables.

**Pour devenir acteur du changement, consultez gratuitement
le nouveau **Guide d'évaluation ESR** sur www.esr.lu**

ÉDUCATION ►

Comprenez les bienfaits
de la RSE

ÉVALUATION ►

Testez la responsabilité
de votre entreprise

ENGAGEMENT ►

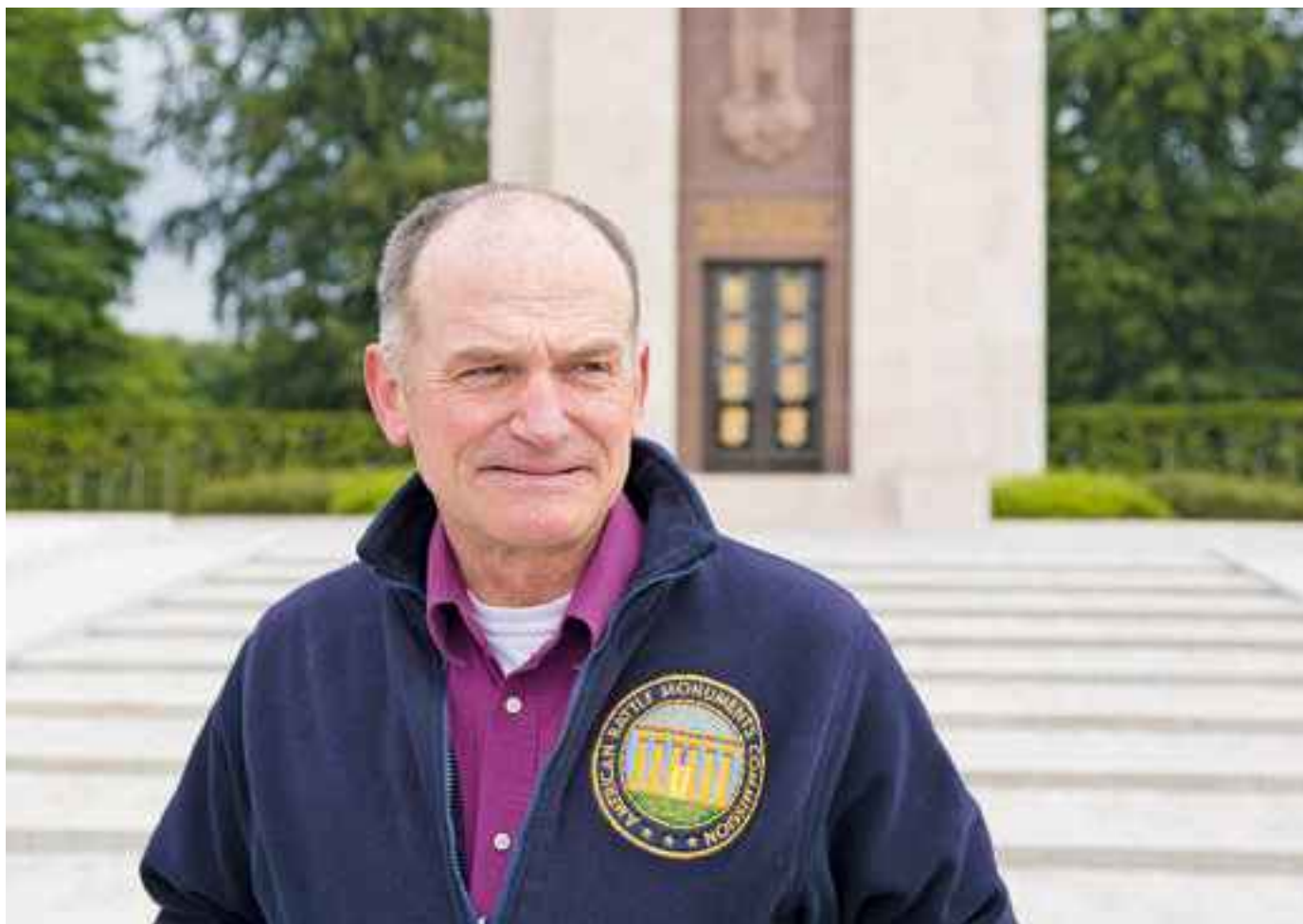
Affirmez votre
engagement RSE

LABEL **ESR**

Confirmez votre responsabilité
et valorisez votre entreprise



Le Guide d'évaluation ESR a été développé en collaboration avec les principaux acteurs nationaux en matière de RSE, les experts agréés de l'INDR et les membres de l'UEL suivants :



Scott Desjardins – Superintendent, Luxembourg American Cemetery

American Chamber of Commerce in Luxembourg

“This isn’t a story about war, it is a story about commitment”

Mr. Desjardins has worked for the American Battle Monuments Commission for seven years, starting as an Assistant Superintendent at the Meuse Argonne WWI Cemetery in eastern France and then posted as Superintendent at the WWII Rhone American Cemetery in Drauguignan, France. He has been the Superintendent of the Luxembourg American Cemetery for four years. Enlisted in the U.S. Army at 18, he had a 21-year career, retiring as the Command Sergeant Major of the 4th Infantry Division G-3 and had numerous combat tours, including Operation Desert Shield, Desert Storm and Restore Hope, among others.

Please tell us a bit more about the American Battle Monuments Commission.

It's a small commission that maintains 25 cemeteries and 26 monuments outside of the U.S. We can be posted

anywhere in the world where we have a site, from Europe to the Philippines. Our Commissioner is a presidential appointee. We are actually the smallest commission in the executive branch of the U.S. government, and that's the

way we like it: if budgets are cut, we are overlooked; when we ask for more funding, we tend to get it. We have a small support staff in Paris, and an even smaller one in Washington, D.C. We as superintendents have a lot

of responsibility and independence, something I truly love about my job.

What part of the job do you consider most satisfying?

Our visitors: last year, we had around 87,000 visitors and this year we probably will top 90,000. Our job, of course, is to tell the stories of the soldiers in the cemetery. The commission's motto is [General of the Armies John J. Pershing's quotation,] 'Time will not dim the glory of their deeds.' We do that by telling their stories. We wake up to this cemetery every morning and live on these sites; it is hard not to be proud of what we do.

If you had to choose just one story of those buried here that has really stuck with you, which one would it be?

That is difficult – but if I had to choose just one story, I think of Nancy Leo, the only female buried here. She didn't die in combat but tragically in a car accident on her way to Paris to see her sister, Angela. Both were army nurses and hadn't seen each other in almost three years. Angela was two years older than Nancy. Nancy trained in Cumberland, Maryland, with hopes of seeing Angela, an army nurse in the Pacific theatre of operations. When Nancy got her assignment, she was assigned to Europe. Angela requested a transfer from the Pacific and it was approved; however, Nancy was assigned to General Patton's army, and Angela was located in Belgium. They were in two different armies.

Angela was told by the military authorities about Nancy's death, but Angela couldn't bear to tell her parents and asked that they be notified by the regular procedures. Most Americans received a yellow slip in the mail, but it was generally 13-18 weeks old. The reason for this was that at the beginning of the war, notices were being sent about people killed in action when later they were found to be missing in action, so later the U.S. government decided to delay these notices and err on the side of caution. The problem was that this took

a long time. Nancy was buried in a temporary cemetery outside of Paris, where a young soldier saw her fairly recent grave with hundreds of flowers on it and was shocked to find she was from Cumberland, his own hometown. He took photographs and sent those to his mother. His mother assumed Nancy's mother knew, and she called Nancy's mother, wanting to share the photographs with her – but Nancy's mother hadn't received the yellow notification yet.

The veterans we meet are unbelievably humble people. Veterans didn't go home and discuss the war, and we are losing veterans rapidly and in a few more years we won't have many more. But when they visit this cemetery, they tend to open up. This is America's 'best generation', as they say. Through the Living Monuments program, we record these veterans' stories and use them in our historical interpretation programs.

This year marks the 70th anniversary of D-Day and the liberation of Luxembourg, with December marking the anniversary of the Battle of the Bulge. It's also the 100th anniversary of the commencement of World War I. What plans are there to commemorate these events?

On November 11, we will have our Veteran's Day event. In December, there is a partnership between Belgium and Luxembourg to bring several veterans from the U.S. and have some sort of ceremony. The country of Luxembourg is putting on the celebration, and they tend to put on quite a ceremony. The Europeans haven't forgotten the war – it was in their backyard, after all – but it tends to be somewhat more forgotten in the U.S. However, there is resurgence in the U.S. because the children of veterans are starting to come here and ask questions. A lot of my time is researching and answering questions for people back in the U.S. who wants to know, for example, where their father fought, what he did. We also work with Luxembourgish and German schools and speak to students, and these programs have



Nancy Leo

been quite successful. Children also love to see photographs. We tell them this isn't a story about war, it is a story about commitment: the commitment a country made to its allies and that its soldiers made to their country and to each other.

Are there any plans on digitizing the tour in some way?

Yes. We received a \$50,000 grant from the U.S. Embassy last year to make an app for the cemetery, so individuals will be able to use their smartphones at each grave and get an individual story about the person buried there. We hope this will be ready by September. It's a lot of work considering there are 5,076 stories out there, but we believe it will really add to the cemetery. Three interpretation centers will open this year and another in 2015 to provide more information to visitors.

Interview:
Natalie Gerhardstein, AMCHAM
Photo of Scott Desjardins:
Stephen Roberts
Photo of Nancy Leo &
her gravestone: courtesy the
Luxembourg American Cemetery ■

Interested in joining AMCHAM?
Visit www.amcham.lu or call (+352) 43 17 56

EN BREF

**Languages.lu**

L'école de langues fête ses 10 ans!

L'école offrant des programmes de formation linguistique pour adultes, enfants et adolescents et entreprises vient de fêter ses 10 ans de présence au Luxembourg et offre à cette occasion 10 bourses d'études au cours des prochains mois. Languages.lu s'était fait connaître sur le marché grâce à ses cours en ligne de luxembourgeois. Dès 2004, l'école de langues a introduit les programmes de langues pour enfants, en plus des cours de langues et une panoplie de services linguistiques proposés aux adultes et aux entreprises (formation linguistique à la demande, questionnaires pour des études de lien linguistique entre une marque et ses publics, etc.). L'équipe administrative de Languages.lu compte actuellement quatre personnes. Cet été encore, l'école accueillera quelque 300 élèves de 15 nationalités différentes, âgés de 6 à 18 ans, pour des stages d'allemand, d'anglais et de français. Ces stages qui ont lieu au Luxembourg, proposent un apprentissage des langues au moyen d'activités ludiques et variées. (www.languages.lu)

**Sales-Lentz**

3 autocars à impériale avec toit panoramique

3 nouveaux Setras à double étage complètent le parc roulant de Sales-Lentz. Ces cars offrent aux 80 passagers un maximum de confort, d'ergonomie et de sécurité et répondent à la norme antipollution européenne Euro 6. Le moteur Mercedes-Benz OM 471 BlueTec de 12.800 cm³ (6 cylindres, 501 ch, couple maximal 2.500 Nm) permet aux nouveaux Setras de parcourir près de 1000 km avec un réservoir de 510 litres (plus 50 litres pour l'air conditionné). Ces autocars offrent également un haut niveau de sécurité, entre autres: freinage électronique (EBS), antiblocage des roues (ABS), antipatinage (ASR), assistance au freinage (BA), ralentisseur, limiteur de frein continu (DBL ...). Commandés au mois d'août 2013 et livrés en février/mars 2014, ces nouveaux Setras sont maintenant utilisés pour des circuits, des voyages d'études, des visites à travers toute l'Europe ainsi que pour des transferts internationaux.

**Groupe Foyer**

Rollinger & Leick inaugure sa nouvelle agence à Senningerberg

L'agence Rollinger & Leick a officiellement inauguré ses nouveaux locaux à Senningerberg au 7, rue du Golf, en présence de monsieur le bourgmestre Raymond Weydert ainsi que par de nombreux clients et amis. En 2010, après 40 années d'activité, Liliane Rollinger songe à assurer la succession de son agence. Originaire de Hostert, Bob Leick ayant obtenu son diplôme d'agent principal en 2013, intègre l'agence pour reprendre le flambeau et ainsi faire perdurer cette confiance que les clients ont accordé à Liliane Rollinger voilà à présent un demi-siècle. Situés en plein cœur de Senningerberg, les nouveaux locaux sont fonctionnels et modernes permettant ainsi à la clientèle de se voir offrir un accueil chaleureux alliant professionnalisme et discrétion. La clientèle bénéficie d'un conseil personnalisé en matière d'assurances et de placements.

**Peintures Robin**

Visiteurs du Moyen-Orient à Useldange

Récemment, les Peintures Robin d'Useldange ont reçu une forte délégation de plusieurs pays du Moyen-Orient. A l'occasion du 25^e anniversaire d'un client important, les délégués et clients de celui-ci ont passé quelques jours en Europe. Pit Welter, administrateur délégué et Gérard Zoller, directeur de Peintures Robin ont ainsi eu le plaisir d'accueillir des visiteurs venant du Koweït, du Qatar, de Syrie, d'Égypte, d'Arabie Saoudite et du Liban. Les Peintures Robin fournissent en moyenne un container par semaine à destination de ces pays.

Prix EY du Meilleur Jeune Fiscaliste de l'Année

Rita Julien gagnante de l'édition 2014 au Luxembourg



(de g. à d.) Rita Julien, la gagnante, Iga Młynarczyk, 2^e place, Stéphanie Deneux, 3^e place

EY Luxembourg a annoncé l'élection de Rita Julien comme meilleure jeune fiscaliste de l'année (EY Young Tax Professional of the Year, YTPY) au Luxembourg lors d'une cérémonie de remise de prix qui s'est déroulée le 5 juin 2014 conjointement avec l'EY Tax Club dans les locaux d'EY à Munsbach. Cette compétition est organisée dans plus de 250 universités de 30 pays. Elle donne la possibilité aux jeunes étudiants talentueux d'y prendre part et de démontrer leurs compétences techniques, professionnelles et de leadership en matière fiscale, non seulement dans leur propre pays mais également à l'échelle internationale. Cette année, EY organise le prix YTPY pour la deuxième fois au Luxembourg.

Chaque pays participant à ce programme sélectionne au niveau national les finalistes qui représenteront dans un deuxième temps leur pays lors de la compétition internationale. Lors de la compétition organisée par chaque pays, le jury évaluera à la fois les compétences techniques et commerciales de chaque candidat. Au Luxembourg, les trois finalistes ont été sélectionnées le 12 mai dernier sur base de leur performance démontrée dans l'analyse et la solution d'études de cas fiscaux rédigées par une équipe de fiscalistes d'EY Luxembourg. Afin d'évaluer les finalistes, un

jury composé d'associés du département fiscalité d'EY Luxembourg ainsi que de fiscalistes et de membres influents de la communauté fiscale issus d'horizons divers (du monde académique, des autorités et des directeurs fiscaux) ont identifié leurs forces en matière de créativité et d'analyse ainsi que leurs compétences pratiques. La cérémonie de remise de prix a été organisée dans le cadre de la série d'événements initiée tout au long de l'année au Luxembourg par le renommé Tax Club d'EY Luxembourg. Le vainqueur du Prix EY Luxembourg Young Tax Professional of the Year prendra part à la quatrième édition de la finale internationale qui se déroulera à Amsterdam, aux Pays-Bas, du 30 novembre au 4 décembre prochain. Cet événement prestigieux représente une opportunité exceptionnelle pour les heureux finalistes issus de tous les pays de travailler en étroite collaboration avec de nombreux professionnels du monde de la fiscalité, des professeurs en matière fiscale, des directeurs fiscaux ou associés chez EY – tous spécialisés en fiscalité internationale. Les prix décernés aux gagnants représentent autant une opportunité d'expérience personnelle qu'une immersion et compréhension de différentes juridictions.

La distinction YTPY récompense les contributions d'étudiants ou jeunes

diplômés prometteurs et permet notamment de réaffirmer l'importance croissante des connaissances en fiscalité dans le monde de l'entreprise et de la finance auprès d'étudiants et diplômés d'universités; promouvoir l'émergence de jeunes professionnels dans le domaine de la fiscalité, renforçant par là-même l'intérêt

pour la profession de fiscaliste et une carrière future dans ce domaine d'expertise; inciter les institutions et sociétés financières ainsi que la communauté fiscale des pays participants à investir davantage encore dans le développement et l'excellence de l'exercice de la profession de fiscaliste. ■

Ouvrage

Les performances de l'acier au service du design



Le nouveau pont enjambant la Moselle pour relier les communes de Grevenmacher (L) et de Wellen (D)

L'utilisation d'acier à haute limite d'élasticité a permis de répondre aux exigences architecturales du nouveau pont enjambant la Moselle pour relier les communes de Grevenmacher (L) et de Wellen (D). Le pont, inauguré début juin, est ouvert à la circulation depuis octobre 2013. L'ouvrage d'art présentait plusieurs contraintes de réalisation. Parmi celles-ci, la nécessité de disposer de matériaux légers, résistants et sur mesure pour respecter le design épuré du pont ainsi qu'un délai de mise en œuvre extrêmement court de 4 mois et demi afin de minimiser les perturbations de circulation. Mission accomplie pour l'entreprise Poncin, en charge de la structure métallique du projet, en collaboration avec ArcelorMittal pour la livraison de plaques sur mesure laminées dans l'usine de Gijón, en Espagne. Poncin et ArcelorMittal, partenaires de longue date, ont montré leur capacité à fournir un résultat de qualité pour un projet représentant un défi en termes de délais et d'esthétique et qui impliquait deux pays. Les autorités luxembourgeoises avaient décidé de remplacer le vieux pont en béton précontraint construit dans les années 50,

en raison de sa vétusté et pour des raisons de sécurité liée à l'augmentation du trafic sur le pont avec quelques 17.000 véhicules le traversant quotidiennement. L'ancienne structure a été démolie pour faire place à un nouveau pont à tablier à dalle orthotrope à quatre travées d'une longueur de 213 mètres. Une des caractéristiques de l'ouvrage, rendue possible grâce à l'utilisation de l'acier, consiste également en l'absence des piles en rivière afin de disposer du gabarit navigable le plus large possible. La livraison de l'acier produit par ArcelorMittal a dû être effectuée dans des délais extrêmement courts et selon un planning précis auxquels les équipes d'ArcelorMittal Gijón ont répondu en temps et heure. En janvier 2013, les ateliers Poncin ont commencé à construire la charpente métallique du pont, qui a été assemblée dans le port de Merttert en mars. Le temps que la travée centrale qui enjambe totalement le fleuve sur 113 mètres soit achevée, l'ancien pont a été démonté en mettant à profit la fermeture annuelle des écluses, du 4 au 11 juin. Les éléments du tablier faisant le lien entre la terre et la partie aérienne ont été déplacés sur des gros porteurs

EN BREF

Les teintes favorites sont l'or, l'argent et la bronze. Après la visite de l'usine des Peintures Robin, les invités ont terminé leur voyage par une visite de Luxembourg-ville.

Axa Nouvelle agence générale à Bofferdange

L'Agence Générale de Paul Hengen à Bofferdange a été inaugurée au début du mois de juin dernier, en présence Marie-Hélène Massard, CEO d'AXA Luxembourg et de Jos Roller, bourgmestre de la Commune de Lorentzweiler. Située sur l'axe principal de la Commune de Lorentzweiler, la nouvelle agence AXA est dirigée par Paul Hengen, agent général AXA. Professionnel de l'assurance de père en fils depuis quatre générations, Paul Hengen ouvre ainsi sa seconde agence sur le territoire, la première étant située à Luxembourg-ville. L'agence propose conseils et services de qualité en plusieurs langues (luxembourgeois, français, anglais et allemand). Au quotidien, Paul Hengen est assisté par Michelle Muller son épouse, Eugénie Guibert, Pascale Junck et Danielle May.



Cactus Tuki en vente en exclusivité

Désireux d'offrir que le meilleur à sa clientèle, tout en lui proposant toujours des produits inédits, Cactus a décidé d'élargir son assortiment de jus de fruits frais avec une offre rafraîchissante pour l'été et vendue en exclusivité par les supermarchés Cactus: les jus Tuki: 5 jus frais aux saveurs naturelles inédites et exotiques, qui ont été découverts par le fondateur de la marque Tuki lors d'un voyage en Colombie. Les jus sont élaborés à partir d'un fruit unique, sans colorants, ni conservateurs. Les jus ont été pasteurisés pour conserver toutes leurs vitamines, leur goût et leurs valeurs nutritionnelles. 5 saveurs sont disponibles: Lulo (saveur aigre-douce et vive, tel un agrume), Mora (saveur vive et rafraîchissante), Guabana (goût fleuri, délicat, frais, exotique et persistant), Mango (goût doux aromatique et chaleureux) et Maracuya (saveur aigre-douce, très vive et rafraîchissante).



Berlitz Luxembourg – SOS Villages d'Enfants Monde 500 EUR en faveur du Centre social SOS de Mindelo au Cap-Vert

Depuis un an, Berlitz Luxembourg est partenaire de SOS Villages d'Enfants Monde. Le centre de langues s'est engagé pour soutenir des projets éducatifs SOS et donner la possibilité à des enfants défavorisés et à leurs tuteurs d'avoir accès à une éducation et à une formation professionnelle de qualité. Artur Sosna, directeur de Berlitz Luxembourg, vient de remettre un chèque de 500 EUR à Sophie Molitor, directrice de SOS Villages d'Enfants Monde. La somme sera reversée au Centre social SOS de Mindelo au Cap-Vert. Il a annoncé vouloir poursuivre sa contribution à la réussite des projets SOS en reversant à l'avenir 2 EUR des frais d'inscription des nouveaux élèves de Berlitz à SOS Villages d'Enfants Monde. Le Centre social SOS est en passe d'être reconnu et certifié par le gouvernement comme centre de formation professionnelle. Il propose des ateliers créatifs, suivront des formations en cuisine, pâtisserie, coiffure et esthétique. Le centre social met à disposition des jeunes une aire de jeux, une bibliothèque et un centre multimédia, un centre d'hébergement temporaire pour des enfants et adolescents marginalisés. (www.sosve.lu)



fluviaux puis installés à l'aide de vérins à l'emplacement prévu. Les matériaux du pont ont été fabriqués sur mesure. ■

Remise de prix

Le fonds nova naturstrom – un engagement écologique à long terme



Début juin s'est déroulée la remise des prix nova naturstrom aux lauréats de la prime promotionnelle nova naturstrom 2013, en présence de la ministre de l'Environnement Carole Dieschbourg. Les bénéficiaires des différentes primes sont des administrations communales, des entreprises et des privés qui ont présenté les projets les plus appropriés dans

l'une des catégories proposées, à savoir la prime promotionnelle nova naturstrom (17 projets) et la prime ciblée nova naturstrom (193 projets).

Pour l'année 2013, l'A.s.b.l. fonds nova naturstrom a accordé des primes à 210 projets pour un montant total de 191.230 EUR.

Enovos a pris l'initiative de constituer un fonds d'investissement ayant pour

objet la promotion et la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables, d'efficacité énergétique et des éco-technologies au Luxembourg. Enovos, en tant qu'initiateur alimente ce fonds via la Fondation Enovos chaque année d'une somme de 200.000 EUR. La Fondation Enovos, placée sous l'égide de la Fondation de Luxembourg, se concentre sur trois champs d'actions: l'environnement, la recherche scientifique et le social. Le fonds nova naturstrom fait partie du pilier environnement. Depuis la constitution du fonds nova naturstrom, un apport de 1.964.860 EUR a été versé par Enovos. Un comité de gestion de ce fonds, sous forme d'a.s.b.l. a été créé en juillet 2004 et se compose de natur&ëmwelt A.s.b.l. energieagence et Enovos Luxembourg S.A.

Anniversaire

La Belle Etoile brille depuis 40 ans



Le 3 juillet 1974, le centre commercial la Belle Etoile ouvrait ses portes à Bertrange, à 5 km de la ville de Luxembourg. Dès ses débuts, le centre commercial s'est rapidement imposé comme un lieu de shopping incontournable avec ses 21 magasins dont 1 supermarché Cactus et 2 restaurants. Tout au long des 40 dernières années, la Belle Etoile a connu de nom-

breux travaux d'agrandissement et de modernisation et a acquis une certaine renommée au-delà des frontières du Grand-Duché. En mai 2013, au terme de sa troisième extension majeure, 35 nouveaux magasins ont intégré le centre commercial, et 105 commerces de détail y sont aujourd'hui réunis. Réparties sur deux niveaux, les boutiques de la galerie marchande comblent les attentes de toute

la famille, que ce soit dans le domaine de la mode, des loisirs, de l'équipement ou des services. La Belle Etoile héberge également le plus grand supermarché du groupe Cactus avec une surface de vente de 15.000 m² et quelque 125.000 références dans le domaine de l'alimentaire et du non-alimentaire. Parallèlement à son offre en boutiques et magasins, le shopping center la Belle Etoile propose également de nombreuses possibilités de restauration. La Belle Etoile est devenue un lieu de vie dynamique où toute la famille peut flâner au gré des expositions, découvrir des pays, déguster des vins, regarder des défilés de mode, admirer un artisan... De nombreuses animations et promotions, un grand jeu concours, des activités pour enfants, des shows ou des animations musicales, un programme étoffé pour petits et grands ont ponctué les festivités de ce 40^e anniversaire début du mois de juin.

www.belle-etoile.lu

Autopolis Classic Cars, la passion des mécaniques anciennes

«Autopolis Classic Cars» est un centre dédié à l'automobile dite classique des années 50 à 70. Les marques mise en vente appartiennent exclusivement au groupe Fiat: Abarth, Alfa Romeo, Fiat, Lancia. Pour avoir une certaine continuité dans les activités principales d'Autopolis, le choix des marques s'est tourné vers les mécaniques et carrosseries italiennes. Au fil des discussions, Ed Goedert, CEO Autopolis a pu constater que bon nombre de gens ont un jour rêvé posséder une voiture de collection, mais nombreux sont les obstacles qui s'interposent pour un tel achat: connaissance du produit, du marché, service après-vente, etc. Autopolis Classic Cars exprime une passion pour les mécaniques anciennes et les belles carrosseries et d'autre part rend accessible à «Monsieur et Madame tout le Monde» le rêve d'un jour devenir propriétaire d'un véhicule de collection.

Installé au centre-ville de Luxembourg, au carrefour de l'avenue Montreux et du Bvd Joseph II, Autopolis Clas-



sic Cars propose la vente de véhicules mais également toute une panoplie de services tels que carrosserie, mécanique, service de gardiennage (3 EUR/jour) et une garantie moteur-pont-boîte. Il

sera également possible de louer certains véhicules et profiter d'une journée au volant de ces derniers.

Initiative commerciale

Diversity: des écharpes sans frontière

A l'origine de la marque luxembourgeoise Diversity, Valérie Dubois-Chahmerian, forte d'une longue expérience dans le domaine textile, a souhaité poser une empreinte personnelle pour une collection d'écharpes haut de gamme qui trouve son inspiration dans les voyages. Chaque écharpe est une invitation au dépaysement, puise sa force dans ses racines au Grand-Duché de Luxembourg et se définit comme un lien entre les cultures, une signature élégante aux aspirations cosmopolites. Valérie Dubois-Chahmerian a découvert le travail artistique des Sanctobin Brothers lors d'un événement, où ils étaient conviés avec d'autres artistes, à investir et à s'approprier les pièces

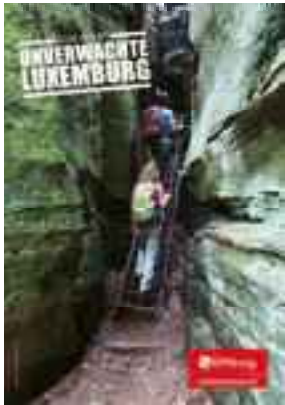
d'un bâtiment devant être rénové et réaménagé en bureaux. De cette rencontre artistique a germé l'idée de coopérer afin de créer une écharpe unique, exclusive et intemporelle. Ce projet s'est construit et l'écharpe *The Sanctobin Brothers x Diversity* a été réalisée. Fabriquée en édition limitée à une centaine d'exemplaires seulement, quelques exemplaires sont proposés aux internautes européens, via la boutique en ligne: www.wear-diversity.com. L'écharpe *The Sanctobin Brothers x Diversity* vient compléter une collection déjà constituée de plusieurs modèles originaux aux couleurs, formes et matières toutes différentes. Elle est aussi l'expression parfaite du concept Diversity qui va bien



au-delà des contours d'une marque textile haut de gamme et qui repose sur 3 piliers: «No Gender, No Border, No Season».

Tourisme

Les campagnes intégrées de l'ONT



Exemples de publicités et de publi-reportages

Gagner l'attention du touriste, le fasciner par l'inattendu qu'offre la destination, c'est le convaincre à se décider en faveur du Luxembourg. L'ONT sème loin et frappe fort: grâce aux campagnes intégrées, le client ne peut guère se soustraire au message touristique.

Ces campagnes intègrent la presse, l'affichage, l'audiovisuel, la publicité dans les moteurs de recherche, les bannières en ligne, les publi-reportages, les relations publiques. Elles adressent ainsi un message d'appel coordonné à des cibles et marchés bien spécifiques. Toutes ces actions drainent le touriste sur le portail www.visitluxembourg.com.

L'Allemagne: marché prioritaire

Le marché allemand est investi en priorité, car son économie s'est montrée particulièrement résistante aux effets de la crise. Offrant des potentialités importantes encore inexploitées, il est concerné par l'ensemble des stratégies marketing. L'ONT concentre ses efforts promotionnels sur la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, la Rhénanie Palatinat, la Sarre, la Hesse, Baden-Württemberg, au pouvoir d'achat conséquent et géographiquement suffisamment

éloignés du Luxembourg pour susciter des nuitées. Les villes desservies par Luxair, Hambourg, Berlin et Munich représentent un bassin démographique conséquent notamment constitué de «double income no kids» (DINKS) recherchant des «City trips» à l'image des offres promues par l'ONT.

Des messages concis pour des cibles précises

Le message publicitaire a été adressé aux «DINKS» au pouvoir d'achat élevé, mais aussi aux seniors voyageant toute l'année, aux familles, aux touristes actifs et dispendieux et aux clients MICE dont les séjours suscitent un chiffre d'affaire élevé. Au cours des 5 premiers mois de l'année, 17 supports de la presse écrite servent à des cadences répétées, à décliner de la campagne «Entdecke Luxemburg überraschend anders». Sur cette période, les seules campagnes de presse promouvant des city trips et des vacances actives atteignent 38,2 millions de résidents allemands! La promotion a été lancée dans des supports généralistes, dont la FAZ, la Rheinische Post, mais aussi dans des magazines finement ciblés, tels ADAC Reisemagazin ou

Merian. En supplément à ces actions, le marketing online pour les campagnes de loisirs atteint quelque 17,9 millions d'internautes germanophones. Des portails journalistiques hautement fréquentés par la clientèle ciblée, tels que www.rp-online.de, www.stuttgarter-nachrichten.de, www.lonelyplanet.de, www.marco-polo.de drainent le client sur www.visitluxembourg.com. Ce portail offre toutes les informations pour organiser son séjour et effectuer une réservation directement chez l'offrant. Les actions promotionnelles dans les moteurs de recherche ou sur les écrans portables ont suscité l'intérêt de la clientèle visée. 6.000 internautes recourent quotidiennement aux informations disponibles sur le portail internet de l'ONT. Les clients allemands représentent, suite à toutes ces actions, 21 % des visiteurs de www.visitluxembourg.com. L'Allemagne en est devenue le premier marché! Ces résultats confirment l'importance des canaux de communication télématiques choisis dans la promotion et leur combinaison à la communication classique.

La progression des consultations en provenance de l'Allemagne enregistrée en 2013 (301,8 %/433.016 visites) se poursuit en 2014 avec 124 % (144.949 visites) pour les 5 premiers mois de l'année.

Les thèmes des voyages de presse touchent directement l'intérêt des rédacteurs de presse et de guides touristiques: 28 journalistes allemands ont répondu favorablement jusqu'au mois de mai aux invitations à des voyages d'études et produit 11 articles de presse.

La formule de succès est donc aussi simple que cohérente: cibler de près, véhiculer un message clair et concis tout en le déclinant savamment par différents canaux de communication.

Plus d'informations sur www.visitluxembourg.com



"Colors are forever"

**Impressions économiques
sans souci.**

Documents professionnels jusqu'à 30 ppm en noir/blanc et couleur avec coûts d'impression considérablement réduits grâce aux toners à haut rendement. L'impression depuis et la numérisation vers votre appareil mobile est plus facile que jamais. Grâce aux service packs optionnels proposés avec cette imprimante multifonctions laser couleur, vous imprimerez sans souci pendant 5 ans.

Disponible à partir de € 745, TVA incl.

Plus d'information sur www.brother.be





Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents services.



■ Marie-Aline Peetermans

Attachée au sein du Service Avis et Affaires Juridiques

Marie-Aline est attachée juridique au sein du Service Avis et Affaires juridiques. Dans le cadre de ses fonctions, elle est chargée de rédiger des avis sur les projets de lois et projets de règlements grand-ducaux. En effet, la Chambre de Commerce intervient dans la procédure législative et émet chaque année plus d'une centaine d'avis. Le service juridique de la Chambre de Commerce dispose de larges compétences en droit du travail, droit civil, droit commercial, droit des sociétés, droit fiscal, concurrence déloyale, sécurité sociale, propriété intellectuelle, marchés publics, arbitrage, etc. Par ailleurs, Marie-Aline fournit une assistance juridique aux différents services de la Chambre de Commerce et défend également les intérêts des différents secteurs économiques représentés par l'institution au sein de comités et groupes de travail. Au quotidien, Marie-Aline se tient en permanence informée de l'évolution des lois et des besoins des ressortissants, ce qui implique notamment la participation à des conférences. Elle a fait des matières fiscales

et financières sa spécialisation. De manière générale, Marie-Aline apprécie le fait de pouvoir exprimer un avis dans l'intérêt des ressortissants au travers d'un organisme qui a une voix consultative reconnue devant la Chambre des Députés. Il s'agit d'être à l'écoute des besoins des entreprises. Après avoir appliqué les lois pendant plusieurs années en tant qu'avocate, le fait d'intervenir en amont, dans le processus rédactionnel, donne une toute autre perspective au métier de juriste, ce qui lui paraît très intéressant. Enfin, sa fonction lui permet de nouer de nouveaux contacts et l'esprit d'équipe et le professionnalisme qui, selon elle, caractérisent le service juridique lui donnent entière satisfaction. Marie-Aline aime le tennis et est impliquée au sein du Rotaract. Elle encourage d'ailleurs chacun à donner un peu de son temps et à s'investir dans des projets caritatifs, car, ce sont les petites actions mises ensemble qui rendent chaque jour le monde un peu meilleur.



■ Sohrab Ziai

Attaché au sein de l'Office du Ducroire, Affaires Internationales

Sohrab est attaché au sein de l'Office du Ducroire auprès des Affaires Internationales. Parmi les principales tâches qui lui incombent, Sohrab a pour mission d'apporter son soutien dans l'accompagnement des entreprises en matière d'assurance-crédit dans le cadre de leurs projets à échelle internationale. Les solutions d'assurance-crédit ont pour but de faciliter et d'encourager les activités à l'international des entreprises luxembourgeoises. Créé en 1961, l'Office du Ducroire (ODL) est au service des entreprises luxembourgeoises exportatrices et met à leur disposition ses produits d'assurance-crédit, sa connaissance des spécificités locales des marchés ainsi que ses partenaires officiels. Depuis la convention de coopération entre l'ODL et l'Etat qui a mené à la création du Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises (COPEL) en 2002, l'ODL assume le sou-

tien des exportations luxembourgeoises par l'intermédiaire d'une participation partielle aux frais de promotion, d'exposition et de formation à l'exportation. Au quotidien, Sohrab participe à la gestion courante des dossiers d'assurance-crédit et assure la communication et la coordination entre les différents acteurs impliqués dans le circuit de l'assurance-crédit. Sohrab apprécie les multiples facettes et le caractère international de son poste. Pouvoir proposer des solutions concrètes de soutien aux entreprises et être en contact permanent avec un grand nombre d'acteurs au niveau national et international représentent à ses yeux une source de satisfaction. Grand passionné de sport, Sohrab apprécie également les voyages à travers le monde et se consacre avec plaisir à sa famille.



Quand le Luxembourg accueillera la Coupe du Monde...

vous l'apprendrez par L'essentiel

L'essentiel, partenaire officiel des GR Business Days





POST **MediaCloud**

Partenaire pour vos projets médias

- Votre chaîne TV d'entreprise
- Votre catalogue vidéo en ligne
- Streaming sur tout type d'appareil
- Affichage dynamique pour une communication visuelle personnalisée

www.post.lu

